

Rome, Biblioteca Casanatense, Mss. varia 205

**Visite apostolique des diocèses de Corse
par Mgr Giovanni Battista Spinola, évêque de Luni et Sarzana
(1686)**

**Extrait concernant les communes actuelles du Pays de Balagne
appartenant au diocèse de Mariana**

Rome, Biblioteca Casanatense, Ms. 205

Coordination et direction scientifiques
Antoine Franzini et Louis Belgodere de Bagnaja

Transcription
Odir Dias

Traduction
Armelle Le Huërou

2015

Visita apostolica in Corsica di Giovanni Battista Spinola vescovo di Luni e Sarzana (1686)

Biblioteca Casanatense, Mss. varia 205

[diocesi di Mariana]

[1r] Actorum visitationis apostolicae totius insulae Corsicae de anno MDCLXXXVI pars secunda.

[87r] Acta visitationis diaecesis Marianensis et Acciensis facta ab illustrissimo et reverendissimo domino domino Ioanne Baptista Spinola episcopo Lunensi Sarzanensi et comite visitatore apostolico et generali reformatore in tota Corsicae insula specialiter deputato [...] nec non ab admodum reverendis dominis visitoribus subdelegatis a dominatione sua illustrissima et reverendissima deputatis [...].

Visite apostolique en Corse de Giovanni Battista Spinola, évêque de Luni et de Sarzana (1686)

Biblioteca Casanatense, Mss. varia 205

[diocèse de Mariana]

[1r] Seconde partie des actes de la visite apostolique de toute l'île de Corse de l'an 1686.

[87r] Actes de la visite du diocèse de Mariana et Accia faite par l'illustrissime et révérendissime seigneur, le seigneur Giovanni Battista Spinola, évêque et comte de Luni [et] de Sarzana, visiteur apostolique et réformateur général spécialement député [...] ainsi que les très révérends seigneurs visiteurs subdélégués députés par son illustrissime et révérendissime seigneurie [...]

[311v] [*en marge*] Parochialis sanctissimae Annunciatae de Muro

1686 die vigesima quarta iunii in tertiis.

Perillustris et admodum reverendus dominus Ioannes Ioseph de Petris iuris utriusque doctor plebanus Oretiae visitator apostolicus subdelegatus (etc.).

Visitavit ecclesiam parochialem sub invocatione beatae virginis Annunciatae de Muro, cuius ad praesens est rector perillustris et admodum reverendus dominus Petrus Moratus iuris utriusque doctor, quam assequutus fuit duobus circiter abhinc annis per permutationem cum admodum reverendo domino Ioanne Baptista de Falchis a Speluncato coram ordinario habitam, ut ex bullaticcis litteris; percipit ex dicta ecclesia annum redditum librarum mille circiter monetae genuensis, consistentium in decimis, primitiis, oblationibus et in aliis proventibus bonorum stabilium dictae ecclesiae.

Visitavit sanctissimum sacramentum, quod invenit asservari in pixide ex auricalco cum cuppa argentea in totum deaurata, conopeo rubei coloris instructa et cruce in eius summitate munita, et est ad formam.

[311v] [*en marge*] [Église] paroissiale de la Santissima Annunziata de Muro

24 juin 1686, à tierce.

L'illustrissime et très révérend seigneur Giovanni Giuseppe Pietri, docteur dans les deux droits et piévan d'Orezza, visiteur apostolique subdélégué (etc.)

a visité l'église paroissiale sous l'invocation de la bienheureuse Vierge de l'Annonciation de Muro, dont est à présent recteur l'illustrissime et très révérend seigneur Pietro Morati, docteur dans les deux droits ; il l'a obtenue il y a environ deux ans par permutation effectuée avec le très révérend seigneur Giovanni Battista Falchi de Speluncato devant l'ordinaire [l'évêque], comme [établi] d'après les lettres bullées ; il perçoit de la dite église un revenu annuel d'environ mille livres de monnaie de Gênes, consistant en dîmes, prémices, offrandes et autres qui proviennent des biens immeubles de la dite église.

Il a visité le Très Saint Sacrement, qu'il a trouvé conservé dans une pyxide en laiton, avec une coupe en argent, entièrement dorée, surmontée d'un conopée de couleur rouge et munie en son sommet

Inservit pro adoratione et communionibus generalibus.

Visitavit aliam pixidem ex argento quae inservit pro asportando sanctissimo viatico ad infirmos, et mandavit provideri de bursa serica cum suis cordulis sericis unde appendatur ad collum sacerdotis. Ostensorium, turribulum et pluviale non adsunt, et dictum fuit iam commissa fuisse et expectari. Vidit baldachinum pro processionibus sanctissimi et etiam umbellam pro asportatione viatici, et sunt ad formam. De ceris pro deferendo sanctissimo providetur a communitate. Lampas ante ipsum sacramentum continuo ardet ex elemosinis et contributionibus dictae communitatis. Dictum sanctissimum sacramentum asservatur ad altare maius in tabernaculo ligneo in totum deaurato, conopeo albi coloris instructo et munito sera et clave, et est ad formam.

Visitavit fontem baptismalem, cuius vas est marmoreum, ciborium vero ligneum, conopeo cerulei coloris instructum cum cruce in eius summitate, munitum sera et clave quae detinetur paenes [*espace en blanc*], et est ad formam. In dicto fonte invenit asservari vasa argentea oleorum chrysmatis et cathecumenorum in bursa serica, et sunt ad

d'une croix ; elle est à la norme. Elle sert pour l'adoration et les communions générales.

Il a visité une autre pyxide en argent qui sert pour apporter le très saint viatique aux malades et il a mandé de se pourvoir d'une bourse de soie avec ses cordons de soie par lesquels elle puisse pendre au cou du prêtre. Il n'y a pas d'ostensoir, d'encensoir ni de pluvial et il a été dit qu'ils avaient déjà été commandés et sont attendus. Il a vu le baldaquin pour les processions du Très Saint [Sacrement] ainsi que l'ombrelle pour le transport du viatique : ils sont à la norme. Les cierges pour porter le Très Saint [Sacrement] sont pourvus par la communauté. La lampe devant le Sacrement brûle continuellement grâce aux aumônes et contributions de la dite communauté. Le Très Saint Sacrement est conservé au maître autel dans un tabernacle de bois entièrement doré, surmonté d'un conopée de couleur blanche et muni d'une serrure et d'une clef : il est à la norme.

Il a visité les fonts baptismaux, dont la cuve est en marbre et le *ciborium* en bois, surmontés d'un conopée de couleur bleue, avec une croix au sommet, munis d'une serrure et d'une clef qui est détenue chez [*espace en blanc*] : ils sont à la norme. Il a trouvé conservés dans les dits fonts les vases d'argent des huiles du chrême et des

formam. Visitavit oleum infirmorum in vase stamneo, et mandavit in posterum asservari in fenestrella conficienda in pariete prope altare maius in cornu evangelii, dictam fenestrellam mandavit vestiri panno [312r] violacei coloris et muniri sera et clave quae detineatur paenes parochum, desuper inscribendo litteris maiusculis *Oleum infirmorum*.

Prope dictum fontem visitavit sacrarium, quod mandavit muniri hostiolo cum sera et clave quae detineatur paenes parochum.

Doctrina christiana docetur per dictum rectorem singulis diebus dominicis inter missarum solemnias et etiam persaepe docetur a prandio, et populus repertus est satis instructus.

Procuratores dictae ecclesiae renovantur annuatim et computantur tunc temporis redduntur coram domino rectore et novis procuratoribus.

In hac ecclesia solet recitari officium beatae Mariae virginis singulis diebus festivis a confraternitate laicali ibi erecta auctoritate ordinarii cum capitulis ab eodem approbatis. Confratres induunt cappas et habent suos officiales, cuius caput vocatur prior, et renovantur ter per

catéchumènes dans une bourse en soie : ils sont à la norme. Il a visité l'huile des malades dans un vase en étain et a mandé de la conserver à l'avenir dans une niche à ménager dans la paroi près du maître autel du côté de l'Évangile ; il a mandé que la dite niche soit tapissée d'un tissu [312r] de couleur violette et munie d'une serrure et d'une clef qui soit détenue chez le curé ; qu'on inscrive dessus en lettres majuscules *Oleum infirmorum* (Huile des malades).

Près des fonts, il a visité le sacraire et a mandé de le munir d'une petite porte avec une serrure et une clef qui soit détenue chez le curé.

La doctrine chrétienne est enseignée par le dit recteur tous les dimanches pendant les solennités des messes et elle est aussi bien souvent enseignée l'après-midi ; le peuple a été trouvé assez instruit.

Les procureurs de la dite église sont renouvelés annuellement et les comptes sont alors rendus devant le seigneur recteur et les nouveaux procureurs.

Dans cette église, l'office de la Bienheureuse Vierge Marie a coutume d'être récité à toutes les fêtes par la confrérie laïque qui y a été érigée par autorité de l'ordinaire [l'évêque], avec des statuts par lui approuvés. Les confrères portent des capes et ont leurs officiers, dont

annum excepto massario, qui stat ad annum, et tunc redduntur computa coram domino rectore et novis officialibus. Habent massam pecuniariam constitutam ex contributionibus certis dictorum fratrum, de qua solent providere defunctos fratres in eorum depositione, tribuentes pro sepulchralibus exequiis libras septem cerae. Solent etiam dicti confratres providere altare de candelis pro missis celebrandis.

In hac ecclesia est erecta societas mulierum quae gubernatur a domino rectore sub quibusdam capitulis ab ordinario approbatis, et habent etiam dictae mulieres suas officiales, cuius caput vocatur priora, et renovantur singulis annis, computa tunc temporis reddentes de parva massa pecuniaria constituta ex contributionibus dictarum mulierum, de qua solent providere sorores defunctas de quibusdam elemosinis.

Visitavit altare maius, quod manutenetur a communitate absque ullo reddito et onere et est sufficienter provisum de necessariis ad celebrationem missae, instructum ornamento columnarum sculptarum variis coloribus, in eo nulla reperitur indulgentia applicata neque in ullo alio altari.

le chef est appelé prieur ; ils sont renouvelés trois fois par an, sauf le trésorier qui exerce à l'année : les comptes sont alors rendus devant le seigneur recteur et les nouveaux officiers. Ils ont une trésorerie constituée des contributions fixes des frères, sur laquelle ils ont coutume de pourvoir les frères défunts lors de leur enterrement, attribuant pour les cérémonies funèbres sept livres de cire. Les dits confrères ont aussi l'habitude de pourvoir l'autel de chandelles pour célébrer les messes.

Dans cette église est érigée une compagnie de femmes dirigée par le seigneur recteur sous des statuts approuvés par l'ordinaire [l'évêque] et les dites femmes ont aussi leurs officiers, dont la chef est appelée prieure; elles sont renouvelées chaque année, rendant alors les comptes de la maigre trésorerie constituée des contributions des dites femmes et sur laquelle elles ont coutume de pourvoir les sœurs défuntes d'aumônes.

Il a visité le maître autel qui est entretenu par la communauté, sans aucun revenu ni charge; il est suffisamment pourvu du nécessaire à la célébration de la messe, surmonté d'un ornement de colonnes sculptées de couleurs variées ; aucune indulgence ne s'y trouve affectée, ni à aucun autre autel.

Visitavit altare sub invocatione beatae virginis Assumptae, quod manutenetur a domino Petro de Muratis iuris utriusque doctore et suis haeredibus, et est sufficienter provisum de icone et de reliquis necessariis ad celebrationem missae; habet redditum annuum librarum quingentarum et quinquaginta provenientum ex capitali librarum [312v] quinque millia et quinque centum in sorte principali cuiusdam census a dicto domino patrono assignati et usque in perpetuum cum onere celebrandi ter per hebdomadam, et ad praesens satisfecit oneri ipsemet patronus, quod altare fuit dotatum a domino Ioanne de Astolto [*lire Astolfo*] eiusdem loci de Muro <et> post obitum ipsius patroni cum onere celebrandi quinque missas per hebdomadam in perpetuum.

Visitavit altare sub invocatione Nativitatis beatae Mariae virginis, quod manutenetur a dominis haeredibus olim dicti solliciti fundatoris et est provisum de icone et caeteris necessariis ad missae celebrationem, et in eo solet aliquando celebrari absque ullo reddito et onere coram dicto altari.

Vidit monumentum, quod manutenetur a dictis dominis patronis ad formam.

Visitavit altare sub titulo Purgatorii, manutenetur a communitate

Il a visité l'autel sous l'invocation de la bienheureuse Vierge de l'Assomption, qui est entretenu par le seigneur Pietro Morati, docteur dans les deux droits, et ses héritiers; il est suffisamment pourvu d'un tableau et de tout le nécessaire à la célébration de la messe; il a un revenu annuel de 550 livres et cinquante livres provenant d'un capital de 5500 livres en capital d'un cens assigné par le dit seigneur patron et jusqu'à perpétuité avec charge de célébrer trois fois par semaine; à présent satisfait à la charge ce patron lui-même. Cet autel fut doté par le seigneur Giovanni de Astolfo du même lieu de Muro avec charge, après la mort de ce patron, de célébrer cinq messes par semaine à perpétuité.

Il a visité l'autel sous l'invocation de la Nativité de la Bienheureuse Vierge Marie, qui est entretenu par les seigneurs héritiers de feu le dit fondateur plein de sollicitude et il est pourvu d'un tableau et de tout le nécessaire à la célébration de la messe; il est d'usage d'y célébrer parfois, sans aucun revenu ni charge, devant le dit autel.

Il a vu le monument [funéraire] qui est entretenu par les dits seigneurs patrons: à la norme.

Il a visité l'autel sous le titre du Purgatoire; il est entretenu par

absque reddito et onere et est sufficienter provisum de icone et reliquis necessariis ad celebrationem missae, et in eo aliquando celebratur.

Visitavit altare sub invocatione beatae Mariae virginis de sanctissimo Rosario, quod manutenetur a consortio praedictarum mulierum et ab eisdem providetur de suppellectibus sacris necessariis ad celebrationem missae, de quibus invenit sufficienter provisum praedictum altare cum sua icone ad formam. Coram dicto altari solet recitari rosarium beatae Virginis ter per hebdomadam, sed non est ibi erecta societas.

Vidit sedem confessionalem et pulpitem superpositum, in quo solet concio haberi ad populum, et tam pulpitem quam sedes confessionalis sunt ad formam.

In dicta ecclesia vidit quatuor monumenta sepulchralia ad formam, et manutenentur a quibusdam dominis patronis privatis, et quia fuit dictum iam mandatum fuisse ab ordinario debere fieri alterum monumentum pro communitate, quod adhuc constructum non fuit, ideo mandavit intra tres menses compleri; et quia adest reverendus dominus Ioannes Antonius Felix dicti loci qui ultroneus se offert suppeditare impensas ex sua devotione pro dicto monumento conficiendo in hac

la communauté, sans revenu ni charge et est suffisamment pourvu d'un tableau et de tout le nécessaire à la célébration de la messe ; on y célèbre parfois la messe.

Il a visité l'autel sous l'invocation de la Bienheureuse Vierge Marie du Très Saint Rosaire, qui est entretenu par l'assemblée de femmes susdites et par elles pourvu des ustensiles sacrés nécessaires à la célébration de la messe, dont il a trouvé que le dit autel était suffisamment pourvu avec son tableau à la norme. Devant l'autel, le rosaire de la Bienheureuse Vierge a coutume d'être récité trois fois par semaine, mais il n'y est pas érigé de compagnie.

Il a vu le confessionnal et la chaire qui le surplombe, où il est d'usage de tenir sermon au peuple ; tant la chaire que le confessionnal sont à la norme.

Dans la dite église, il a vu quatre monuments funéraires à la norme ; ils sont entretenus par des patrons privés, et comme il a été dit qu'avait déjà été mandé par l'ordinaire [l'évêque] de faire un autre monument pour la communauté, qui n'a pas été jusqu'à présent construit, il a mandé de l'exécuter dans les trois mois. Comme le révérend seigneur Giovanni Antonio Felice (*ou* Felici) du dit lieu s'offre spontanément par dévotion pour subvenir aux dépenses de

ecclesia, ideo grata habetur eius oblatio.

Visitavit campanile, quod mandavit compleri et etiam [313r] readaptari eius campanas, quas invenit fractas, infra annum. Corpus ecclesiae est dealbatum et ad formam eiusque fores sunt munitae clave quae detinetur paenes deputatum dicti loci.

Visitavit suppellectilia sacra, quae invenit satis pretiosa et copiosa et perpolite, tenentur asservata in quodam scamno a tergo altaris maioris.

Visitavit libros parochiales et invenit ad formam. Animae huius parochiae sunt in totum sexcentum, ex quibus communicantur quatuorcentum, et omnes paruerunt praecepto Ecclesiae, ut ex schedulis quas [rector?] distribuit notum est.

In hac parochia adsunt duo presbiteri, s[c]ilicet presbiter Barnardus de Franciscis et Ioannes Antonius Felix, quorum primus est i(uris) c(onsultus), et ambo testante domino rectore sunt bonae vitae et famae.

[en marge] Oratorium sancti Petri

Visitavit oratorium sub invocatione sancti Petri situm in loco

construction du dit monument dans cette église, son offrande est considérée comme acceptable.

Il a visité le clocher et a mandé de l'achever ainsi que de réparer [313r] ses cloches, qu'il a trouvées cassées, dans l'année. Le corps de l'église est blanchi et à la norme et ses portes sont munies d'une clef qui est détenue chez celui du lieu qui y a été affecté.

Il a visité le mobilier sacré, qu'il a trouvé assez précieux, abondant et très propre ; il est tenu conservé dans un banc au dos du maître autel.

Il a visité les livres paroissiaux et les a trouvés à la norme. Les âmes de cette paroisse sont en tout 600, parmi lesquelles 400 communient; et toutes ont obéi au précepte de l'Église, selon ce qui est noté sur les billets que [le recteur] a distribués.

Dans cette paroisse, il y a deux prêtres : le prêtre Bernardo Francisci et Giovanni Antonio Felice (*ou Felici*), dont le premier est jurisconsulte et tous deux, au témoignage du recteur, sont de bonne vie et de bonne réputation.

[en marge] Oratoire Santo Pietro

Il a visité l'oratoire sous l'invocation de Santo Pietro situé dans le

Muri intra limites parochiae praedictae, et manutenetur a dominis patronis Petro de Muratis et Iacobo Francisco fratribus eiusdem loci. Habet unicum altare eleganter erectum cum ornamento columnarum sculptarum, et est sufficienter provisum de icone ad formam et de reliquis necessariis ad celebrationem missae, et in eo frequenter celebratur absque ullo onere et reddito. Suppellectilia sacra asservantur in scamno cum clave quae detinetur paenes dominos patronos. Corpus oratorii est dealbatum et perpolitum et eius fores sunt etiam ad formam, munitae clave quae detinetur paenes dictos dominos patronos.

Dictum oratorium fuit erectum auctoritate ordinarii et de eiusdem licentia, et de consensu rectoris ibi celebratur.

[*en marge*] Oratorium sancti Iacobi

Visitavit ecclesiam campestrum sub titulo sancti Iacobi, quae manutenetur ab eadem communitate, et ibi aliquando celebratur.

Visitavit altare maius, quod invenit spoliatum et nudum et dumtaxat provisum de icone, et dictum fuit quando ibi celebratur asportari suppellectilia sacra ex ecclesia parochiali.

lieu de Muro dans les limites de la paroisse sudite ; il est entretenu par les seigneurs patrons Pietro Morati et Giacomo Francesco, frères du même lieu. Il a un unique autel érigé avec élégance avec un ornement de colonnes sculptées et il est suffisamment pourvu d'un tableau à la norme et de tout le nécessaire à la célébration de la messe ; on y célèbre fréquemment, sans aucune charge ni revenu. Le mobilier sacré est conservé dans un banc avec une clef qui est détenue chez les seigneurs patrons. Le corps de l'oratoire est blanchi et très propre et ses portes sont aussi à la norme, munies d'une clef qui est détenue chez les dits seigneurs patrons.

Le dit oratoire fut érigé par l'autorité de l'ordinaire et avec sa permission et on y célèbre avec le consentement du recteur.

[*en marge*] Oratoire San Giacomo

Il a visité l'église champêtre sous le titre de San Giacomo, qui est entretenue par la même communauté ; on y célèbre parfois la messe.

Il a visité le maître autel qu'il a trouvé dépouillé et nu, seulement pourvu d'un tableau. Il a été dit que lorsqu'on y célèbre, le mobilier sacré est apporté depuis l'église paroissiale.

Visitavit etiam alterum altare pariter nudum ut supra et tantum provisum de icone sub invocatione sancti Iacobi maioris et altera icon[e] sub invocatione beatae Mariae virginis. Corpus ecclesiae est dealbatum et ad formam et etiam fores eius sunt ad formam, [313v] mandavit tamen muniri clave quae detineri debeat paenes dominum rectorem.

[*en marge*] Ecclesia sancti Ioannis Evangelistae

Visitavit ecclesiam campestem sub invocatione sancti Ioannis Evangelistae, quae antiquitus erat ecclesia parochialis et fuit in eius loco subrogata pro maiori commoditate populi altera ecclesia superius nunciata. Visitavit altare maius, quod manutenetur a communitate et est sufficienter provisum de icone et de caeteris necessariis ad celebrationem missae quae in eo aliquando solet celebrari, et suppellectilia sacra in quodam scamno sera et clave munito quae detinetur paenes dominum rectorem. Visitavit alterum altare nudum et expoliatum, in quo non celebratur quia fornix iam cecidit, et ideo mandavit infra annum readaptari. Corpus ecclesiae est dealbatum et ad formam. Fores dictae ecclesiae sunt ad formam, mandavit tamen muniri sera et clave quae

Il a également visité un autre autel pareillement nu que plus haut et seulement pourvu d'un tableau sous l'invocation de San Giacomo Maggiore et d'un autre tableau sous l'invocation de la Bienheureuse Vierge Marie. Le corps de l'église est blanchi, à la norme et ses portes sont aussi à la norme. [313v] Il a cependant mandé de les munir d'une clef qui devra être détenue chez le seigneur recteur.

[*en marge*] Église San Giovanni Evangelista

Il a visité l'église sous l'invocation de San Giovanni Evangelista qui était anciennement l'église paroissiale et à laquelle fut substituée l'autre église mentionnée plus haut pour la plus grande commodité du peuple. Il a visité le maître autel qui est entretenu par la communauté et est suffisamment pourvu d'un tableau et de tout le nécessaire à la célébration de la messe qu'il est d'usage d'y célébrer parfois. Le mobilier sacré est conservé dans un banc avec une clef qui est détenue chez le seigneur recteur. Il a visité un autre autel, nu et dépouillé, où l'on ne célèbre pas, car la voûte est désormais tombée. Il a donc mandé de la réparer dans l'année. Le corps de l'église est blanchi et à la norme. Les portes de la dite église sont à la norme. Il a cependant

detineatur paenes dominum rectorem. Prope dictam ecclesiam est caemeterium, quod mandavit melius claudi.

Visitavit aedes canonicales, in quibus de praesenti inhabitat curatus [*mot ajouté*], et invenit sufficientes et ad formam.

Nuptiae non benedicuntur, ideo mandavit in posterum benedici ad formam missalis romani, et si sponsi negligentes fuerint in benedictione petenda contra eos poena (etc.).

Vidit libros dicti domini rectoris et invenit copiosius eis abundare.

[*en marge*] Parochialis sancti Nicolai Felicetti

Die 25 iunii in tertiis.

Praefatus dominus visitator visitavit ecclesiam parochialem sub invocatione sancti Nicolai, plebaniam nuncupatam de Felicetto, cuius ad praesens est plebanus et rector admodum reverendus dominus Fabianus de Aloysiis, quam assequutus fuit triginta sex circiter abhinc annis per

mandé de les munir d'une serrure et d'une clef qui soit détenue chez le seigneur recteur. Près de la dite église, il y a un cimetière qu'il a mandé de mieux fermer.

Il a visité le prebytere, où habite à présent le curé et l'a trouvé suffisant et à la norme.

Les noces ne sont pas bénies. Il a donc mandé de les bénir à l'avenir selon la norme du missel romain ; et si les époux ont été négligents pour demander la bénédiction, qu'une peine (etc.) contre eux (etc.)

Il a vu les livres du dit seigneur recteur et les a trouvés bien copieusement remplis.

[*en marge*] [Église] paroissiale de San Nicolao de Feliceto

25 juin à tierce.

Le susdit seigneur visiteur apostolique a visité l'église paroissiale sous l'invocation de San Nicolao, appelée *pieve* de Feliceto, dont est à présent piévan et recteur le très révérend seigneur Fabiano Luigi ; il l'a obtenue il y a environ 36 ans par résignation en sa faveur

resignationem eius favori factam ab admodum reverendo domino Marcello de Mancinis de Belgodere, dictae ecclesiae tunc temporis plebano, percipiens in annuo reddito libras mille menotae [*sic*] genuensis, consistentes in decimis, primitiis, oblationibus et in aliis fructibus provenientes ex bonis stabilibus dictae ecclesiae.

Visitavit sanctissimum sacramentum, quod invenit asservari in pixide ex auricalco cum cuppa argentea in totum deaurata, [314r] conopeo varii coloris instructa, ad formam, et inservit pro adoratione et communionibus generalibus. Visitavit aliam pixidem parvam ex argento, quae inservit pro asportando sanctissimo viatico ad infirmos et est ad formam, mandavit autem provideri de bursa serica cum suis cordulis sericis, unde appendatur ad collum sacerdotis, infra trimestre. Visitavit ostensorium ex auricalco in totum deauratum cum vitro et cruce in eius summitate, et est ad formam; inservit pro expositione et asportatione sanctissimi in processionibus. Visitavit baldachinum sericum elegantis formae pro processionibus cum sanctissimo, nec non etiam umbellam ad formam, mandavit tamen in eius summitate crucem apponi. Velum humerale albi coloris et turribulum ex auricalco cum eius navicula adsunt ad formam. Pluviale non adest, ideo mandavit saltem infra biennium de eo provideri. Lampas ante ipsum sanctissimum sacramentum continuo

faite par le très révérend seigneur Marcello Mancini de Belgodere, alors piévan de la dite église ; il perçoit comme revenu annuel 1000 livres de monnaie de Gênes, consistant en dîmes, prémices, offrandes et autres revenus provenant des biens immeubles de la dite église.

Il a visité le Très Saint Sacrement, qu'il a trouvé conservé dans une pyxide en laiton avec une coupe en argent entièrement dorée, [314r] surmontée d'un conopée de couleur différente [selon le temporal], à la norme ; elle sert pour l'adoration et les communions générales. Il a visité une autre petite pyxide en argent qui sert pour apporter le très saint viatique aux malades et qui est à la norme. Il a mandé de se pourvoir dans le trimestre d'une bourse de soie avec ses cordons de soie par lesquels elle puisse pendre au cou du prêtre. Il a visité l'ostensoir en laiton entièrement doré avec une vitre et une croix au sommet : il est à la norme. Il sert pour l'exposition et le transport du Très Saint [Sacrement] lors des processions. Il a visité un baldaquin de soie de forme élégante pour les processions avec le Très Saint [Sacrement] ainsi qu'une ombrelle, à la norme. Il a cependant mandé d'y ajouter une croix au sommet. Il y a un voile huméral de couleur blanche et un encensoir en laiton avec sa navette : à la norme. Il n'y a pas de pluvial : il a donc mandé de s'en pourvoir dans les deux ans. La

ardet ex elemosinis et contributionibus communitatis, quae etiam providet de cereis pro deferendo sanctissimo. Dictum sanctissimum sacramentum asservatur ad altare maius in tabernaculo ligneo in totum deaurato, conopaeo rubei coloris instructo et etiam aliis conopaeis diversi coloris secundum tempora proviso, munito sera et clave, et supra se pendet etiam baldachinum, omnia ad formam.

Visitavit fontem baptismalem, cuius vas est marmoreum, ciborium vero ligneum, conopaeo cerulei coloris instructum cum cruce in eius summitate, munitum sera et clave quae detinetur paenes dominum plebanum ad formam. Vidit cochlear ex argento pro suscipienda aqua in baptizandis infantibus et etiam vidit in eo asservari vasa stamnea oleorum chrysmatis et cathecumenorum ad formam, et quia in eodem fonte invenit oleum infirmorum in vase argenteo, ideo mandavit in posterum asservari in fenestrula conficienda in pariete prope altare maius in cornu evangelii, quam mandavit intus vestiri panno violacei coloris et ostiolo muniri cum ser<r>a et clave detinenda paenes dominum plebanum, desuper inscribendo litteris maiusculis *Oleum infirmorum*.

lampe devant le Très Saint Sacrement brûle continuellement grâce aux aumônes et contributions de la communauté, qui pourvoit également en cierges pour porter le Très Saint [Sacrement]. Le dit Très Saint Sacrement est conservé au maître autel dans un tabernacle de bois entièrement doré, surmonté d'un conopée de couleur rouge ; il est également pourvu d'autres conopées de couleur différente selon le temporal, muni d'une serrure et d'une clef ; au-dessus pend aussi un baldaquin, le tout à la norme.

Il a visité les fonts baptismaux, dont la cuve est en marbre et le *ciborium* en bois, surmontés d'un conopée de couleur bleue avec une croix au sommet ; ils sont munis d'une serrure et d'une clef qui est détenue chez le seigneur piévan : à la norme. Il a trouvé une cuiller en argent pour prendre l'eau lorsqu'on baptise les enfants. Il y a aussi vu conservés les vases en étain des huiles du chrême et des catéchumènes, à la norme. Comme dans les mêmes fonts, il a trouvé l'huile des malades dans un vase en argent, il a mandé de le conserver à l'avenir dans une niche à ménager dans la paroi près du maître autel du côté de l'Évangile ; il a mandé qu'elle soit tapissée à l'intérieur d'un tissu de couleur violette et munie d'une petite porte avec une serrure et une clef à détenir chez le seigneur piévan ; que soit inscrit au-dessus en lettres

Prope dictum fontem visitavit sacrarium, quod mandavit muniri hostiolo cum ser<u>a et clave.

Doctrina christiana docetur singulis diebus dominicis a prandio per dominum plebanum.

Nuptiae raro benedicuntur, ideo mandavit in posterum benedici [314v] ad formam missalis romani, et si sponsi negligentes fuerint in dicta benedictione petenda contra eos poenam (etc.).

Visitavit altare maius, quod manutinetur a communitate, nullum habens redditum nec onus, et est sufficienter provisum de necessariis ad celebrationem missae, pro qua celebranda providetur de candelis a communitate dicti loci.

Visitavit altare sub invocatione sanctissimi Rosarii, quod pariter manutinetur a communitate et est provisum de icone et de reliquis necessariis ad celebrationem missae absque ullo reddito et onere, coram eo pendet lampas continuo ardens ex elemosinis piorum. In dicto altari est erecta societas tam virorum quam mulierum auctoritate apostolica cum privilegiis et indulgentiis, et ab eadem societate solet recitari rosarium ter per hebdomadam ad formam bullae.

majuscules *Oleum infirmorum* (Huile des malades).

Près des dits fonts, il a visité le sacraire et a mandé de le munir d'une petite porte avec serrure et clef.

La doctrine chrétienne est enseignée tous les dimanches après-midi par le seigneur piévan.

Les noces sont rarement bénies : il a donc mandé de les bénir à l'avenir [314v] selon la norme du missel romain ; et si les époux ont été négligents pour demander la bénédiction, que contre eux etc.

Il a visité le maître autel, qui est entretenu par la communauté, sans aucun revenu ni charge et est suffisamment pourvu de tout le nécessaire à la célébration de la messe, pour la célébration de laquelle la communauté du lieu pourvoit en chandelles.

Il a visité l'autel sous l'invocation du Très Saint Rosaire, qui est également entretenu par la communauté et est suffisamment pourvu d'un tableau et de tout le nécessaire à la célébration de la messe, sans aucun revenu ni charge. Devant lui pend une lampe qui brûle continuellement grâce aux aumônes des gens pieux. Au dit autel est érigée une compagnie tant d'hommes que de femmes par l'autorité apostolique, avec privilèges et indulgences ; le rosaire a coutume d'être récité trois fois par semaine par la même compagnie, suivant la

Visitavit altare sub invocatione sancti Andreae manutentum ab eadem communitate, provisum de icone et de reliquis necessariis ad celebrationem missae quae in eo solet celebrari absque ullo reddito et onere.

Visitavit altare sub titulo Purgatorii pariter manutentum a communitate, est sufficienter provisum de icone et de aliis necessariis ad celebrationem missae; habet annum redditum librarum viginti monetae genuensis pro tot missis celebrandis in dicto altari. Procuratores dictae ecclesiae solent renovari per biennium et computa tunc temporis redduntur coram domino plebano et novis procuratoribus.

Vidit sedem confessionalem et mandavit provideri de lamina forata et in ea etiam apponi summarium bullae Cena una [cum] schedula casuum reservatorum. Vidit etiam pulpitum ex cal[c]e fabrefactum ad formam, in quo solet saepe saepius concio haberi ad populum per praedicatores religiosos.

Vidit campanile cum duabus campanis elegantis autem formae. Corpus ecclesiae est dealbatum et ad formam, sicut etiam eius fores, munitae clave quae detinetur paenes dominum plebanum.

norme de la bulle.

Il a visité l'autel sous l'invocation de Sant'Andrea, entretenu par la même communauté, pourvu d'un tableau et de tout le nécessaire à la célébration de la messe, qu'il est de coutume d'y célébrer sans revenu ni charge.

Il a visité l'autel sous le titre du Purgatoire, pareillement entretenu par la communauté : il est suffisamment pourvu d'un tableau et de tout le nécessaire à la célébration de la messe ; il a un revenu annuel de 20 livres de monnaie de Gênes pour autant de célébrations de messes au dit autel. Il est d'usage de renouveler annuellement les procureurs de la dite église et les comptes sont alors rendus devant le seigneur piévan et les nouveaux procureurs.

Il a vu le confessionnal et a mandé de le pourvoir d'une grille et d'y afficher également le abrégé de la bulle *In Cena* ainsi que le feuillet des cas réservés. Il a également vu la chaire fabriquée en chaux, à la norme, où il est d'usage que soit très souvent tenu sermon au peuple par des prédicateurs religieux.

Il a vu le clocher avec deux cloches, de forme élégante. Le corps de l'église est blanchi et à la norme, de même que ses portes, munies d'une clef qui est détenue chez le seigneur piévan.

In dicta ecclesia reperiuntur quinque monumenta sepulchralia, tria manutinentur a diversis patronis privatis et duo sunt communia. Mandavit fieri alium tumulum pro parvulis sepeliendis, saltem infra biennium.

[315r] Visitavit suppellectilia sacra et invenit satis abundantia et perpolite custodita in quodam scamno, quod asservatur ad formam in choro, et etiam in capsis in eodem choro, mandavit tamen dictum scamnum et dictas capsas muniri clavibus, quae detineri apud dictum plebanum mandavit.

In hac [ecclesia] est erecta societas mulierum auctoritate ordinarii sub invocatione beatissimae Virginis, quae gubernatur a domino plebano sub quibusdam regulis ab eodem ordinario approbatis, habet suas officiales, quarum caput vocatur priora, et renovantur vel confirmantur singulis annis, habent massam pecuniariam, de qua solent providere sorores defunctas in earum depositione de septem libris cerae, et ecclesiam de caeris et etiam de suppellectilibus sacris.

In hac parochia adsunt duo presbiteri, scilicet presbiter Ioannes Franciscus de Vincensellis (*lire* Vincentellis) et presbiter Ioannes Baptista de Aloysiis, adsunt etiam tres clerici, scilicet Franciscus

Dans la dite église se trouvent cinq monuments funéraires : trois sont entretenus par divers patrons privés et deux sont communs [à tous]. Il a mandé de faire dans les deux ans une autre tombe pour ensevelir les enfants.

[315r] Il a visité le mobilier sacré et l'a trouvé assez fourni et gardé fort propre dans un banc qui, suivant la norme, est conservé dans le chœur, ainsi que dans des coffres dans le même chœur. Il a cependant mandé de munir le dit banc et les dits coffres de clefs, qui soient détenues chez le dit piévan.

Dans cette église, est érigée par l'autorité de l'ordinaire une compagnie de femme sous l'invocation de la Très Bienheureuse Vierge, qui est dirigée par le seigneur piévan sous des règles approuvées par le même ordinaire [l'évêque] ; elle a ses officiers, dont la chef est appelée prieure, et elles sont renouvelées ou confirmées chaque année ; elles ont une trésorerie sur laquelle elles ont coutume de pourvoir les sœurs défunes de sept livres de cire pour leur enterrement et l'église de cierges ainsi que d'autres mobiliers sacrés.

Dans cette paroisse, il y a deux prêtres : le prêtre Giovanni Francesco Vincentelli et le prêtre Giovanni Battista Luigi ; il y a aussi trois clercs : Francesco Pizzuti (ou Pinzuti), Stefano Luigi, Giuseppe

Pizzutus, Stephanus Aloysius, Io<so>seph de Vincensellis (*lire* Vincentellis), et omnes prout testatur dominus plebanus sunt bonae vitae et famae. Rep[er]iuntur duae mulieres quae inserviunt sub regula Servorum beatae virginis Mariae et induunt habitum nigri coloris cum velo albo et inhabitant in suis domibus et aedificationem praestant, prout dominus plebanus attestatur.

Et quia dictum fuit <dictum> aliquando cordas campanarum infrangi, ita ut dictae campanae nequeunt sonare, cum detrimento servitii divini, ideo mandavit fabricari scalas unde possit facile ascendi ad dictas campanas, et debeat dictus plebanus providere de dictis scalis et cordis sumptibus ipsius communitatis, et etiam debeantur per dictum dominum plebanum in posterum dari signum ter in diem suis horis solitis de salutatione angelica.

[*en marge*] Oratorium sanctae Crucis

Visitavit oratorium sub invocatione sanctae Crucis, quod manutenetur a confraternitate ibi erecta auctoritate ordinarii, quae inservit sub quibusdam capitulis non adhuc ab ordinario approbatis. Dicti confratres induunt cappas albas et habent suos officiales, cuius [caput] dicitur prior, renovantur quater per annum exceptis massario et

Vincentelli. Tous, au témoignage du seigneur piévan, sont de bonne vie et de bonne renommée. On trouve deux femmes qui servent sous la règle des Servites de la Bienheureuse Vierge Marie, portent l'habit de couleur noire avec le voile blanc, habitent dans leurs maisons et sont des modèles d'édification, ainsi que l'atteste le seigneur piévan.

Comme il a été dit que les cordes des cloches cassent parfois, de sorte que les cloches ne peuvent plus être sonnées, au détriment du service divin, il a mandé de fabriquer des échelles pour pouvoir monter facilement aux dites cloches ; le dit piévan doit les pourvoir des dites échelles et cordes aux frais de cette communauté ; elles doivent aussi pouvoir être sonnées par le dit seigneur piévan trois fois par jour aux heures habituelles de l'Angelus.

[*en marge*] Oratoire de Santa Croce.

Il a visité l'oratoire sous l'invocation de Santa Croce, qui est entretenu par une confrérie qui y a été érigée par l'autorité de l'ordinaire [l'évêque] et qui sert sous des statuts non encore approuvés par l'ordinaire. Les dits confrères portent des capes blanches et ont leurs officiers, dont [le chef] est appelé prieur ; ils sont renouvelés quatre

procuratoribus durantibus ad annum. Habent massam pecuniariam constitutam ex contributionibus annuis certis dictorum fratrum, de qua solent providere confratres defunctos de ceris pro sepulchralibus exequiis et etiam de elemosinis [315v] pro missis celebrandis. Visitavit altare, quod manutenetur a confraternitate, et est etiam sufficienter provisum de icone et de caeteris necessariis ad celebrationem missae quae in eo aliquando solet celebrari absque ullo reddito et onere. Suppellectilia sacra dictae confraternitatis ut melius custodiantur asservantur in ecclesia parochiali, quae est propinqua dicto oratorio. Singulis diebus festivis congregantur confratres in dicto oratorio et solent recitare officium beatae Mariae virginis et alias praeces effundere. Corpus oratorii est dealbatum et est satis ad formam, est etiam scamnis ligneis circum circa septum et eius fores sunt munitae clave quae detinetur apud priorem, et sunt ad formam.

Vidit libros parochiales et mandavit omnino servari formam ritualis romani tam in matrimoniis quam in nominibus baptizatorum conscribendis, mandavit etiam confici librum de statu animarum. Animae huius parochiae sunt in totum quatuor centum circiter, ex quibus communicantur ducentum et sexaginta, et non omnes paruerunt

fois par an, à l'exception du trésorier et des procureurs qui restent à l'année. Ils ont une trésorerie constituée des contributions annuelles fixes des dits frères, sur laquelle ils ont coutume de pourvoir les confrères défunts de cire pour les cérémonies funèbres ainsi que d'aumônes [315v] pour célébrer des messes. Il a visité l'autel qui est entretenu par la confrérie et est suffisamment pourvu d'un tableau et de tout le nécessaire à la célébration de la messe qu'il est d'usage d'y célébrer parfois, sans aucun revenu ni charge. Le mobilier sacré de la dite confrérie est conservé pour être mieux gardé dans l'église paroissiale, qui est proche du dit oratoire. À toutes les fêtes, les confrères se réunissent dans le dit oratoire, ont coutume de réciter l'office de la Bienheureuse Vierge Marie et de dire les autres prières. Le corps de l'oratoire est blanchi et assez à la norme. Il est aussi entouré de bancs de bois et ses portes sont munies d'une clef qui est détenue chez le prieur ; ils sont à la norme.

Il a visité les livres paroissiaux et a mandé d'observer en tout la norme du rituel romain, tant pour consigner les mariages que les noms des baptisés ; il a aussi mandé de confectionner un livre de l'état des âmes. Les âmes de cette paroisse sont environ 400 en tout, parmi lesquelles 260 communient et tous n'ont pas obéi au précepte de

praecepto ecclesiae, ideo mandavit contumaces admoneri ut pareant, et si non paruerint denunciari curiae episcopali, et ut in posterum certo certius sciatur an omnes communicaverint mandavit distribui singulis schedulas et eas r[e]colligi priusquam tempus paschale terminetur.

Visitavit aedes canonicales, in quibus de praesenti inhabitat dominus plebanus, et invenit sufficientes.

[*en marge*] Oratorium sancti Rocc[h]i

Visitavit oratorium campestre sub invocatione sancti Rocchi situm intra limites parochiae sancti Nicolai de Feliceto, quod manutinetur a communitate, et in eo visitavit altare pariter manutentum a communitate, provisum de icone et de reliquis necessariis ad celebrationem missae quae in eo aliquando solet celebrari de consensu domini plebani. Suppellectilia sacra asservantur in scamno ecclesiae parochialis sancti Nicolai. Corpus oratorii est dealbatum et bene ad formam, et fuit erectum et benedictum auctoritate ordinarii. Fores dicti oratorii sunt ex cancellis ligneis absque sera secreta et clave, de quibus mandavit provideri infra mensem.

l'Église : il a donc mandé d'avertir les contumaces d'obéir et s'ils ne le faisaient pas, de les dénoncer à la curie épiscopale ; et pour savoir à l'avenir avec certitude si tous ont communié, il a mandé de distribuer à chacun les billets et de les ramasser avant la fin du temps pascal.

Il a visité le presbytère, où habite à présent le seigneur piévan et l'a trouvé suffisant.

[*en marge*] Oratoire San Rocco

Il a visité l'oratoire sous l'invocation de San Rocco situé dans les limites paroissiales de San Nicolao de Feliceto, lequel est entretenu par la communauté. Il y a visité un autel également entretenu par la communauté, pourvu d'un tableau et de tout le nécessaire à la célébration de la messe, qu'il est d'usage d'y célébrer parfois avec le consentement du seigneur piévan. Le mobilier sacré est conservé dans un banc de l'église paroissiale de San Nicolao. Le corps de l'oratoire est blanchi et bien à la norme, il fut érigé et béni sous l'autorité de l'ordinaire. Les portes du dit oratoire sont constituées d'une balustrade de bois sans serrure ni clef, et il a mandé de l'en pourvoir dans le mois.

[316r] [*en marge*] Parochialis sancti Petri Nesciae

Eadem die in vesperis.

Praefatus dominus visitator visitavit ecclesiam parochialem sub invocatione sancti Petri de Nescia, cuius de praesenti est rector admodum reverendus dominus Petrus Simeon de Petruccis, quam assequutus fuit octo circiter abhinc mensibus per concursum, ut ex bullis suae collationis Romae expeditis apparet, percipiens in annuo reddito libras quatuorcentum circiter monetae genuensis, consistentes in decimis, primitiis et oblationibus nec non ex aliis fructibus provenientibus ex bonis stabilibus ecclesiae.

Visitavit sanctissimum sacramentum, quod invenit asservari in pixide ex auricalco in totum deaurata, conopaeo albi coloris instructa cum cruce in eius summitate, et est elegantis formae inservitque pro adoratione et communionibus generalibus. Visitavit etiam aliam pixidem parvam ex argento intus deauratam cum sua bursa serica, quae inservit pro asportando sanctissimo viatico ad infirmos, et quia est in aliqua parte fracta [*sic*] mandavit infra duos menses readaptari. Ostensorium pro

[316r] [*en marge*] [Église] paroissiale Santo Pietro, de Nessa

Même jour à vêpres.

Le susdit seigneur visiteur a visité l'église paroissiale de Nessa sous l'invocation de Santo Pietro, dont est à present recteur le très reverend seigneur Pietro Simone Petrucci, qui l'a obtenue il y a environ huit mois par concours, comme il appert d'après les bulles de sa collation délivrées à Rome; il perçoit comme revenu annuel environ 400 livres de monnaie de Gênes, consistant en dîmes, prémices et offrandes ainsi qu'en d'autres revenus provenant des biens immeubles de l'église.

Il a visité le Très Saint Sacrement, qu'il a trouvé conservé dans une pyxide en laiton entièrement dorée, surmontée d'un conopée de couleur blanche, avec une croix en son sommet; elle est de forme élégante et sert pour l'adoration et les communions générales. Il a également visité une autre petite pyxide en argent dorée à l'intérieur avec sa bourse de soie qui sert à transporter le très saint viatique aux malades: comme elle a une partie de cassée, il a mandé de la réparer

expositione sanctissimi non adest, ideo mandavit de eo provideri saltem infra annum, de pluviali etiam infra praedictum tempus. Velum humerale invenit lacerum et fractum [*sic*], ideo mandavit infra bimestre de novo albi coloris serici [provideri]. Vidit baldachinum sericum elegantis formae pro processione cum sanctissimo, sicut etiam umbellam ad formam, mandavit tamen in summitate eius apponi crucem. Vidit lanternas magnas ad formam, sicut etiam caereos pro deferendo sanctissimo, de quibus providetur a communitate. Ante ipsum sacramentum pendet lampas ex auricalco ad formam continuo ardens ex impensis communitatis. Dictum sanctissimum sacramentum asservatur ad altare maius in tabernaculo ligneo in totum deaurato exiguae sed pulchrae formae, munito sera et clave, quam clavem mandavit quam primum deaurari saltem infra semestre, est etiam suis conopaeis diversi coloris instructum et de baldachino ligneo supra se proviso (*lire provisum*). Vidit turribulum cum eius navicula ex auricalco ad formam.

Visitavit fontem baptismalem, cuius vas est constructum ex lapide et calce, ciborium vero ligneum absque [316v] conopaeo et sera, ideo mandavit de sera secreta et clave provideri quae detineri debeat

dans les deux mois. Il n'y a pas d'ostensoir pour l'exposition du Très Saint [Sacrement] : il a donc mandé de s'en pourvoir dans l'année, ainsi que d'un pluvial dans le même délai. Il a trouvé le voile huméral déchiré et cassé : il a donc mandé de s'en pourvoir d'un nouveau dans les deux mois. Il a vu le baldaquin de soie de forme élégante pour la procession avec le Très Saint [Sacrement] ainsi qu'une ombrelle à la norme, à laquelle il a cependant mandé d'ajouter une croix au sommet. Il a vu les grandes lanternes à la norme, ainsi que les cierges pour porter le Très Saint [Sacrement], lesquels sont pourvus par la communauté. Devant le Sacrement pend une lampe en laiton à la norme qui brûle continuellement aux frais de la communauté. Le dit Très Saint Sacrement est conservé au maître autel dans un tabernacle de bois entièrement doré à la forme étroite mais belle, muni d'une serrure et d'une clef ; il a mandé de dorer au plus vite cette clef dans le semestre. Il est aussi surmonté d'un conopée de couleur différente [selon le temporal] et pourvu au-dessus d'un baldaquin de bois. Il a vu l'encensoir avec sa navette en laiton à la norme.

Il a visité les fonts baptismaux, dont la cuve est construite en pierre et en chaux, et le *ciborium* en bois sans [316v] conopée ni serrure : il a donc mandé de le pourvoir d'une serrure et d'une clef

apud parochum , et etiam de conopaeo, saltem infra bimestre. In dicto fonte vidit cochlear stanneum ad formam, vidit etiam vasa stannea oleorum chrysmatis et cathecumenorum ad formam. Visitavit etiam oleum infirmorum in vase stanneo, quod invenit asservari in scamno, ideo mandavit in posterum asservari debere in fenestrula, quam mandavit fieri in pariete prope altare maius in cornu evangelii et eam vestiri intus panno violacei coloris et muniri sera secreta et clave quae detineatur apud parochum, supra inscribendo litteris maiusculis *Oleum infirmorum*.

Doctrina christiana docetur per ipsum parochum singulis diebus dominicis inter missarum solemniam.

Nuptiae non benedicuntur, ideo mandavit in posterum benedici ad formam missalis romani, et si sponsi negligentes fuerint in benedictione petenda contra eos poenam (etc.).

Prope supradictum fontem vidit sacrarium, quod mandavit parum elevari et ostiolo muniri cum sera secreta et clave quae detineri debeat apud parochum, saltem infra mensem.

Procuratores dictae ecclesiae renovantur singulis annis et computa tunc temporis redduntur coram parochi et communitate.

qui devra être détenue chez le curé ainsi que d'un conopée, dans les deux mois. Dans les dits fonts, il a vu une cuiller en argent : à la norme. Il a également vu les vases d'étain des huiles du chrême et des catéchumènes : à la norme. Il a également visité l'huile des infirmes dans un vase d'étain, qu'il a trouvé conservé dans un banc : il a donc mandé de les conserver à l'avenir dans une niche, qu'il a mandé de faire dans la paroi près du maître autel du côté de l'Évangile, de tapisser à l'intérieur d'un tissu de couleur violette et de munir d'une serrure et d'une clef qui soit détenue chez le curé ; que soit inscrit au-dessus en lettres majuscules *Oleum infirmorum* (Huile des malades).

La doctrine chrétienne est enseignée par le curé tous les dimanches pendant la célébration des messes.

Les noces ne sont pas bénies. Il a donc mandé de les bénir à l'avenir selon la norme du missel romain, et si les époux ont été négligents pour demander la bénédiction, que contre eux (etc.)

Près des dits fonts il a vu le sacraire et il a mandé de l'élever un peu et de le munir d'une petite porte avec serrure et clef qui devra être détenue chez le curé, dans le mois.

Les procureurs de la dite église sont renouvelés chaque année et les comptes sont alors rendus devant le curé et la communauté.

Visitavit altare maius, quod manuteneretur a communitate, nullum habens redditum nec onus nec ulla gaudens indulgentia, et est sufficienter provisum de icone antiquae formae partim deaurata<e >(?) et etiam de reliquis necessariis ad celebrationem missae. De candelis pro celebrandis missis providetur a communitate.

Visitavit altare sub titulo Purgatorii, pariter manuteneretur ab eadem communitate, est provisum de icone cum ornamento columnarum circum circa sculptarum ad formam nec non de reliquis pro celebratione missarum quae ibi celebrantur absque ullo onere et reddito. Vidit supellectilia sacra, quae invenit asservari in quodam scamno, et sunt tolerabiliter sufficientia.

Visitavit sedem confessionalem, quam invenit laceram [317r] et frantam [sic] deterioris formae, et mandavit de altera provideri infra sex menses, et in ea mandavit apponi schedulam casuum reservatorum et summarium bullae Coenae nec non apponi lamina foratum.

Corpus ecclesiae est tolerabiliter ad formam, mandavit tamen eius pavimentum readaptari. Fores eiusdem ecclesiae sunt munitae clave quae detinetur paenes parochum et sunt ad formam. Cadavera defunctorum sepeliuntur in caemeterio prope dictam ecclesiam, quod visitavit, ad

Il a visité le maître autel, qui est entretenu par la communauté, sans revenu ni charge ni ne jouissant d'aucune indulgence ; il est suffisamment pourvu d'un tableau de forme ancienne en partie doré ainsi que de tout le nécessaire à la célébration de la messe. Il est pourvu des chandelles pour la célébration des messes par la communauté.

Il a visité l'autel sous le titre du Purgatoire : pareillement entretenu par la même communauté, il est pourvu d'un tableau avec un ornement de colonnes sculptées autour, à la norme, ainsi que de tout le nécessaire à la célébration des messes qui y sont célébrées sans aucune charge ni revenu. Il a vu les ustensiles sacrés qu'il a trouvés conservés dans un banc et ils sont acceptablement suffisants.

Il a visité le confessionnal qu'il a trouvé déchiré [317r] et cassé, de la pire forme : il a mandé de s'en pourvoir d'un autre dans les six mois et il a mandé d'y afficher le feuillet des cas réservés et le abrégé de la bulle *In Cena* ainsi que d'ajouter une grille.

Le corps de l'église est acceptablement à la norme ; il a cependant mandé de réparer son pavement. Les portes de cette église sont munies d'une clef qui est détenue chez le curé et elles sont à la norme. Les cadavres des défunts sont ensevelis près de la dite église

formam, cum cruce in eius medio elevata; sepeliuntur etiam in ecclesia sacerdotes in quibusdam foveis.

Vidit pulpitum, in quo solet concio haberi tempore quadragesimali et diebus solemnioribus infra annum.

In hac parochia non adest societas mulierum neque recitatur rosarium beatae Virginis, ideo hortatus est ut procuretur.

Visitavit libros parochiales et mandavit omnino servari formulam ritualis romani tam in matrimoniis quam in nominibus baptizatorum et defunctorum conscribendis, sicut etiam mandavit confici librum de statu animarum, quas dictum fuit esse in hac parochia in totum bis centum, ex quibus centum communicantur, et omnes paruerunt praecepto ecclesiae.

Visitavit aedes canonicales, quas invenit tolerabiles pro hoc loco.

[*en marge*]

O
r
a
t

dans le cimetière qu'il a visité : à la norme, avec une croix élevée en son milieu ; les prêtres sont ensevelis dans l'église dans des fosses.

Il a vu la chaire, où il est d'usage de tenir sermon pendant le carême et pendant les fêtes solennelles dans l'année.

Dans cette paroisse, il n'y a pas de compagnie de femmes et le rosaire de la Bienheureuse Vierge n'est pas récité : il a donc exhorté à s'en occuper.

Il a visité les livres paroissiaux et a mandé d'observer en tout la formule du rituel romain, tant pour consigner les mariages que les noms des baptisés et des défunts ; il a aussi mandé de confectionner un livre de l'état des âmes ; il fut dit qu'elles sont 200 en tout dans cette paroisse, parmi lesquelles 100 communient et tous ont obéi au précepte de l'Église.

Il a visité le presbytère, qu'il a trouvé acceptable pour ce lieu.

[*en marge*]

O
r
a
t

o
r
i
u
m

Visitavit oratorium prope ecclesiam parochialem, quod manutinetur a confraternitate laicali ibi auctoritate ordinaria erecta sub capitulis ab eodem approbatis. Dicti confratres induunt cappas albas et habent suos officiales, cuius caput vocatur prior, et renova[n]tur ter in annum, excepto massario qui durat annum, et tunc temporis redduntur computa coram parcho et confraternitate; sed ad praesens non reperitur massa pecuniaria sed tantum providetur elemosinis. Dicti confratres congregantur singulis diebus festivis in dicto oratorio et solent recitare officium beatae Mariae virginis et alias preces effundere.

Visitavit altare noviter erectum speciosae formae, et est provisum de icone et de reliquis necessariis ad celebrationem [317v] missae quae solet in eo aliquando celebrari absque ullo reddito et onere et absque ulla indulgentia. Corpus oratorii est ad formam, mandavit tamen dealbari. Ianua ipsius oratorii est munita clave quae detinetur paenes priorem.

o
i
r
e

Il a visité l'oratoire près de l'église paroissiale, lequel est entretenu par une confrérie laïque érigée là sous l'autorité de l'ordinaire sous des statuts approuvés par lui. Les dits confrères portent des capes blanches et ont leurs officiers, dont le chef est appelé prieur, et ils sont renouvelés trois fois par an, à l'exception du trésorier qui reste un an ; les comptes sont alors rendus devant le curé et la confrérie ; mais à présent elle n'a pas de trésorerie, mais est seulement pourvu d'aumônes. Les dits confrères se réunissent à toutes les fêtes dans le dit oratoire et ont coutume de réciter l'office de la Bienheureuse Vierge Marie et de dire les autres prières.

Il a visité un autre autel nouvellement érigé de belle manière et il est pourvu d'un tableau et de tout le nécessaire à la célébration [317v] de la messe, qu'il est d'usage d'y célébrer parfois, sans aucun revenu ni charge ni aucune indulgence. Le corps de l'oratoire est à la norme. Il a cependant mandé de le blanchir. La porte de cet oratoire est

In hac parochia reperitur unus presbiter, scilicet presbiter Ioannes Maria de Iuntinis, qui prout attestatus est dominus parochus est bonae vitae et famae, incedens in habitu et tonsura, et inservit ecclesiae.

[*en marge*] Parochialis de Speluncato

Die eadem in vesperis et paulo post.

Praefatus dominus visitator (etc.) visitavit ecclesiam parochialem, plebaniam nuncupatam de Speluncato, cuius ad praesens est plebanus et rector admodum reverendus dominus Ambrosius de Leonibus, quam assequutus fuit quinquaginta circiter annis abhinc per resignationem eius favori factam ab admodum reverendo domino Marco Aurelio de Leonibus tunc temporis huius ecclesiae plebano, percipiens in annuo reddito libras mille monetae genuensis, consistentes in decimis, primitiis, oblationibus et in aliis proventibus bonorum stabilium dictae ecclesiae.

Visitavit sanctissimum sacramentum, quod invenit asservari in pixide ex auricalco cum cuppa argentea in totum deaurata, conopaeo rubei coloris instructa cum cruce in eius summitate, et est ad formam

munie d'une clef qui est détenue chez le prieur.

Dans cette paroisse se trouve un prêtre : le prêtre Giovanni Maria Giuntini, qui, au témoignage du seigneur curé, est de bonne vie et de bonne renommée, va en habit et avec la tonsure et sert l'église.

[*en marge*] [Église] paroissiale de Speloncato

Même jour, à vêpres et peu après.

Le susdit seigneur visiteur (etc.) a visité l'église paroissiale, appelée piévanie de Speloncato, dont est à présent piévan et recteur le très révérend seigneur Ambrosio Leoni ; il l'a obtenue il y a environ 50 ans par résignation en sa faveur faite par le très révérend seigneur Marco Aurelio Leoni, alors piévan de cette église ; il perçoit 1000 livres de monnaie de Gênes comme revenu annuel, consistant en dîmes, prémices, offrandes et autres revenus provenant des biens immeubles de la dite église.

Il a visité le Très Saint Sacrement, qu'il a trouvé conservé dans une pyxide en laiton avec une coupe en argent entièrement dorée, surmontée d'un conopée de couleur rouge, avec une croix à son

atque inservit pro adoratione et communionibus generalibus. Visitavit etiam aliam pixidem ex auricalco cum cuppa argentea in totum deauratam(?) pariter ad formam et inservit pro asportando sanctissimo ad infirmos; mandavit eam provideri de conopaeo saltem infra mensem. Visitavit ostensorium pro expositione et asportatione sanctissimi sacramenti in processionibus, et est ex auricalco in totum deauratum cum suo vitro ad formam. Vidit baldachinum sericum pro deferendo dicto sanctissimo et umbellam, in summitate cuius mandavit apponi crucem, nec non velum humerale et turribulum ex auricalco cum eius navicula, et sunt ad formam. [318r] Pluviale non adest, ideo mandavit de eo privideri saltem infra annum. De caere<r>is pro deferendo sanctissimo providetur a communitate, quae etiam providet de oleo pro lampade quae continuo ante ipsum sanctissimum sacramentum ardet.

Dictum sanctissimum sacramentum asservatur ad altare maius in tabernaculo ligneo in totum deaurato, conopaeo albi coloris instructo et munito sera secreta et clave, quam mandavit deaurari saltem infra bimestre. Supra dictum tabernaculum pendet baldachinum ad formam.

Visitavit fontem baptismalem, cuius vas est construcum ex

sommet : elle est à la norme et sert pour l'adoration et les communions générales. Il a également visité une autre petite pyxide en laiton avec une coupe en argent entièrement dorée, également à la norme, et elle sert pour transporter le très saint [viatique] aux malades ; il a mandé de la pourvoir d'un conopée dans le mois. Il a visité l'ostensoir pour l'exposition et le transport du Très Saint Sacrement lors des processions : il est en laiton entièrement doré avec sa vitre à la norme. Il a vu le baldaquin de soie pour porter le dit le Très Saint [Sacrement], l'ombrelle, au sommet de laquelle il a mandé d'ajouter une croix ; le voile huméral et l'encensoir en laiton avec sa navette : ils sont à la norme. [318r] Il n'y a pas de pluvial : il a donc mandé de s'en pourvoir dans l'année. Les cierges pour porter le Très Saint [Sacrement] sont pourvus par la communauté, qui pourvoit aussi à l'huile pour la lampe qui brûle continuellement devant le Très Saint Sacrement.

Le dit Très Saint Sacrement est conservé au maître autel dans un tabernacle de bois entièrement doré, surmonté d'un conopée de couleur blanche et muni d'une serrure et d'une clef qu'il a mandé de dorer dans les deux mois. Au-dessus du dit tabernacle, pend un baldaquin à la norme.

Il a visité les fonts baptismaux, dont la cuve est construite en

lapidibus et calce et est deterioris formae, et ideo mandavit in meliorem readaptari saltem infra sex menses. Ciborium eius est ligneum, sed male tentum et male munitum ser<tr>a secreta et clave, ideo mandavit de iisdem melius provideri saltem infra bimestre; de cochleari stamneo pro aqua suscipienda est bene provisus, et etiam est constructus [= instructus] conopaeo cerulei coloris; mandavit supra ipsum poni baldachinum vel umbella infra sex menses.

Prope dictum fontem visitavit sacrarium, quod mandavit muniri ostiolo cum sera secreta et clave quae detineatur paenes dominum plebanum. Vidit vasa argentea oleorum chrysmatis et cathecumenorum, et sunt ad formam, nec non vidit oleum infirmorum in vase argenteo et mandavit in posterum asservari in fenestrella quam mandavit fieri in pariete prope altare maius in cornu evangelii, intus vestitum panno violacei coloris, ostiolo munitam, cum sera et clave quae detineri debeat paenes dominum plebanum, cum inscriptione *Oleum infirmorum*.

Visitavit altare maius, quod manutinetur a communitate absque ullo reddito et onere, et est sufficienter provisum de necessariis ad celebrationem missae et providetur de candelis a quodam consortio

pierre et chaux et ils sont de la pire forme : il a donc mandé de le réparer au mieux dans les six mois. Le *ciborium* est en bois, mais mal ajusté et mal muni d'une serrure et d'une clef : il a donc mandé de l'en pourvoir mieux dans les deux mois ; ils sont bien pourvus d'une cuiller d'argent pour prendre l'eau et sont également surmontés d'un conopée de couleur bleue ; il a mandé de placer au-dessus un baldaquin et une ombrelle dans les six mois.

Près des dits fonts il a visité le sacraire et a mandé de le munir d'une petite porte avec serrure et clef qui soit détenue chez le seigneur piévan. Il a vu les vases d'argent des huiles du chrême et des catéchumènes et ils sont à la norme ; il a également vu l'huile des malades dans un vase d'argent : il a mandé de la conserver à l'avenir dans une niche qu'il a mandé de faire dans la paroi près du maître autel du côté de l'Évangile, tapissée à l'intérieur d'un tissu de couleur violette, munie d'une petite porte avec une serrure et une clef qui devra être détenue chez le seigneur piévan, avec l'inscription *Oleum infirmorum* (Huile des malades).

Il a visité le maître autel, qui est entretenu par la communauté, sans aucun revenu ni charge ; il est suffisamment pourvu du nécessaire à la célébration de la messe et est pourvu en chandelles par une

mulierum ibi erecto cum auctoritate ordinarii, quae gubernatur a domino plebano sub quibusdam regulis ab eodem ordinario approbatis; et habent suas officiales, cuius caput vocatur priora, et renovantur singulis annis, computa tunc temporis redentes coram domino plebano. Habent massam pecuniariam constitutam ex contributionibus [318v] certis annuis dictarum sororum, de qua providere solent etiam de ceris sorores defunctas.

Visitavit altare sub invocatione sanctorum Rocchi et Sebastiani manutentum ab eadem communitate absque ullo reddito et onere, et est tolerabiliter provisum de icone et caeteris necessariis ad celebrationem missae quae solet aliquando in eo celebrari.

Visitavit altare sub invocatione beatae Virginis manutentum a praedicto consortio mulierum, et est provisum cum ornamento circum circa columnarum ex calce et etiam de reliquis necessariis ad celebrationem missae quae aliquando solet in eo celebrari absque ullo reddito et onere. Vidit bredellam [sic] dicti altaris fractam in aliqua parte et ideo mandavit saltem infra mensem readaptari. Coram dicto altari pendet lampas ardens ex elemosinis piorum. Pavimentum est etiam

association de femmes qui y est érigée sous l'autorité de l'ordinaire [l'évêque] et est dirigée par le seigneur piévan sous des règles approuvées par le même ordinaire ; elles ont leurs officiers, dont la chef est appelée prieure, et elles sont renouvelées chaque année, rendant alors compte devant le seigneur piévan. Elles ont une trésorerie constituée des contributions [318v] annuelles fixes des dites soeurs, sur laquelle elles ont coutume de pourvoir les sœurs défuntes de cierges.

Il a visité l'autel sous l'invocation de San Rocco et San Sebastiano, entretenu par la même communauté, sans aucun revenu ni charge, et il est acceptablement pourvu d'un tableau et de tout le nécessaire à la célébration de la messe qu'il est d'usage d'y célébrer parfois.

Il a visité l'autel sous l'invocation de la Bienheureuse Vierge, entretenu par la même association de femmes et il est pourvu tout autour d'un ornement de colonnes en chaux ainsi que de tout le nécessaire à la célébration de la messe qu'il est d'usage d'y célébrer parfois, sans aucun revenu ni charge. Il a vu que la plateforme du dit autel était cassée en un endroit et a mandé de la réparer dans le mois. Devant le dit autel, pend une lampe qui brûle grâce aux aumônes des

fractum, et mandavit infra mensem resarciri.

Visitavit altare sub titulo Conceptionis beatæ virginis Mariæ, quod manutinetur a communitate, nullum habens redditum nec onus et est provisum de necessariis ad celebrationem missæ quæ in eo solet sæpe celebrari ex devotione. Dictum altare est munificentius erectum cum ornamento colu[m]narum sculptarum sub ficto porfido, et supra ipsum altare adest imago beatæ Virginis sculpta ex marmore intra cancellos vitreos reclusa, et est ad formam. Prope dictum altare vidit scamnum pulchræ formæ fabricatum pro conservandis suppellectilibus sacris eiusdem altaris, sed adhuc in eo non asservantur.

Doctrina christiana docetur per dictum dominum plebanum singulis diebus dominicis inter missarum solemnias.

Nuptiæ rarius benedicuntur, et ideo mandavit in posterum benedici ad formam missalis romani.

Visitavit sedem confessionalem ad formam, ideo mandavit apponi schedulam casuum reservatorum et bullæ Coenæ.

Visitavit suppellectilia sacra, quæ invenit asservari in choro in quodam scamno et invenit satis abundantia et pretiosa; scamnum dictum

gens pieux. Le pavement est également cassé et il a mandé de le réparer dans le mois.

Il a visité l'autel sous le titre de la Conception de la Bienheureuse Vierge Marie, lequel est entretenu par la communauté, sans aucun revenu ni charge, et est pourvu du nécessaire à la célébration de la messe qu'il est d'usage d'y célébrer souvent par dévotion. Le dit autel est assez richement érigé avec un ornement de colonnes sculptées en faux porphyre. Au-dessus de ce même autel, il y a une statue de la Bienheureuse Vierge sculptée en marbre enfermée derrière une blustrade vitrée : elle est à la norme. Près du dit autel, il a vu un banc fabriqué de belle manière pour conserver le mobilier sacré, mais il n'y est pas encore conservé.

La doctrine chrétienne est enseignée par le dit seigneur piévan tous les dimanches pendant les solennités des messes.

Les noces sont très rarement bénies : il a donc mandé de les bénir à l'avenir selon la norme du missel romain.

Il a visité le confessionnal, à la norme : il a donc mandé d'y afficher le feuillet des cas réservés et de la bulle *In Cena*.

Il a visité le mobilier sacré, qu'il a trouvé conservé dans le chœur dans un banc et il l'a trouvé assez riche et précieux. Le dit banc

est etiam munitum sera secreta et clave quae detinetur paenes dominum plebanum.

Visitavit campanile cum duabus campanis ad formam.

[319r] Vidit etiam pulpitem ad formam, in quo solet tempore quadragesimali concio haberi ad populum alternatim [*espace en blanc*] ecclesia parochiali, quae reperitur hoc loco.

Corpus ecclesiae est dealbatum et ad formam et etiam eiusdem fores sunt ad formam cum sera secreta et clave quae detinetur paenes prioram.

In dicta ecclesia non adsunt monumenta sepulcralia, et dictum fuit cadavera defunctorum huius parochiae ut plurimum asportari sepelienda ad ecclesiam sancti Francisci, et etiam aliquando sepeliuntur in ecclesia in quibusdam foveis et aliquando sepeliuntur in oratorio laicali, in quibus reperitur monumentum pro communitate. In hac ecclesia solet etiam recitari rosarium beatae Virginis per plebanum.

Visitavit libros parochiales et mandavit dictos libros de novo et melioris formae confici et in eis omnino servari formam ritualis romani in conscribendis matrimoniis et in nominibus baptizatorum et

est aussi muni d'une serrure et d'une clef qui est détenue chez le seigneur piévan.

Il a visité le clocher avec deux cloches à la norme.

[319r] Il a vu la chaire, à la norme, où il est d'usage de tenir sermon au peuple pendant le carême alternativement avec l'église paroissiale [*espace en blanc*] qui se trouve en ce lieu¹.

Le corps de l'église est blanchi et à la norme et ses portes sont aussi à la norme, avec une serrure et une clef qui est détenue chez la prieure.

Dans la dite église, il n'y a pas de monument funéraire et il a été dit que les cadavres des défunts de cette paroisse étaient le plus souvent transportés pour être ensevelis à l'église de San Francesco ; ils sont également parfois ensevelis dans l'église dans des fosses et parfois dans l'oratoire laïque, où se trouve le monument pour la communauté. Dans cette église, il est également d'usage que le rosaire de la Bienheureuse Vierge soit récité par le piévan.

Il a visité les livres paroissiaux et a mandé de confectionner à neuf et à meilleure norme les dits livres et d'y observer en tout la norme du rituel romain pour consigner les mariages et les noms des

¹ Il s'agit probablement d'une alternance entre les deux églises paroissiales de Speloncato, Santa Catarina (dans la piève de Sant'Andrea) et San Michele (dans la piève de Tuani).

defunctorum. Vidit etiam librum de statu animarum et mandavit novum confici ad formam meliorem.

Animae huius parochiae sunt in totum trescentum, ex quibus communicantur biscentum et viginti, et omnes paruerunt praecepto ecclesiae, et ut certo certius sciatur in posterum an omnes communicaverint mandavit distribui schedulas et recolligi priusquam tempus paschale terminetur.

Intra limites huius parochiae reperitur caenobium Cappucinatorum divi Francisci et etiam duo presbiteri, scilicet presbiter Petrus de Ivantis et presbiter Virgilius Rifacirolus, qui ultimus fuit iam in exilium missus ab ordinario.

Aedes canonicales [adsunt?], sed non habitantur, et ideo sunt quasi dirutae.

[*en marge*] Oratorium sancti Antonii abbatis

Die 26 iunii in tertiis.

Praefatus dominus visitator (etc.) visitavit oratorium sub invocatione sancti Antonii abbatis, quod propinquum est ecclesiae parochiali praemissae et manutinetur a confraternitate laicali eiusdem loci de Speluncato, quae est erecta auctoritate ordinarii et servit [319v]

baptisés et des défunts. Il a aussi vu le livre de l'état des âmes et a mandé d'en faire un nouveau à meilleure norme.

Les âmes de cette paroisse sont 300 en tout, parmi lesquelles 220 communient et tous ont obéi au précepte de l'Église ; et pour savoir à l'avenir avec certitude si tous ont communié, il a mandé de distribuer des billets et de les ramasser avant la fin du temps pascal.

Dans les limites de cette paroisse se trouvent un couvent de Capucins de San Francesco ainsi que deux prêtres : le prêtre Pietro *de Ivantis* et le prêtre Virgilio Rifaccioli, lequel fut le dernier envoyé en exil par l'ordinaire [l'évêque].

[Il y a un] presbytère, mais il n'est pas habité et est pour cette raison presque détruit.

[*en marge*] Oratoire Sant'Antonio Abate

26 juin, à tierce.

Le susdit seigneur visiteur (etc.) a visité l'oratoire sous l'invocation de Sant'Antonio Abate, qui est proche de l'église paroissiale mentionnée plus haut et entretenu par la confrérie laïque du même lieu de Speluncato, laquelle est érigée sous l'autorité de l'ordinaire [l'évêque] et

sub quibusdam capitulis ab ordinario approbatis. Dicti confratres induunt cappas albas et habent suos officiales qui quater per annum renovantur, excepto massario qui renovatur singulis annis, et computa tunc temporis redduntur coram domino plebano et novis officialibus. Habent massam pecuniariam constitutam ex contributionibus certis annuis dictorum fratrum, de qua solent providere confratres defunctos, tribuentes duodecim libras cerae pro sepulchralibus exequiis in eorum depositione et etiam elemosinas suppeditantes pro missis celebrandis.

Visitavit altare pariter manutentum ab eadem communitate, et est provisum de icone et de necessariis ad celebrationem missae quae in eo aliquando solet celebrari absque ullo reddito et onere. Corpus oratorii est satis ad formam et circum circa scamnis ligneis septum. In eo congregantur singulis diebus festivis confratres ibique recitant officium beatae Virginis et alias praeces effundunt.

sert [319v] sous des statuts approuvés par l'ordinaire. Les dits confrères portent des capes blanches et ont leurs officiers qui sont renouvelés quatre fois par an, à l'exception du trésorier qui est renouvelé chaque année ; les comptes sont alors rendus devant le seigneur piévan et les nouveaux officiers. Ils ont une trésorerie constituée des contributions annuelles fixes des dits frères, sur laquelle ils ont coutume de pourvoir les confrères défunts en attribuant douze livres de cire pour les cérémonies funèbres lors de leur enterrement ainsi qu'en offrant des aumônes pour célébrer les messes.

Il a visité l'autel pareillement entretenu par la même communauté et il est pourvu d'un tableau et du nécessaire à la célébration de la messe, qu'il est d'usage d'y célébrer parfois, sans aucun revenu ni charge. Le corps de l'oratoire est assez à la norme et il est entouré de bancs de bois. Les confrères s'y réunissent à toutes les fêtes, y récitent l'office de la Bienheureuse Vierge et disent les autres prières.

[*en marge*] Parochialis sanctae Catherinae Spelluncati

Eadem die in tertiis.

Praefatus dominus visitator apostolicus (etc.) visitavit ecclesiam parochialem sanctae Catherinae de eodem loco Spelluncati, cuius de praesenti est rector perillustris et admodum reverendus dominus Ioannes Baptista de Falchis iuris utriusque doctor, quam assequutus fuit per annum et sex menses circiter per permutationem alterius ecclesiae sub titulo sancti Ioannis Evangelistae de Muro cum perillustri et admodum reverendo domino Petro de Muretis [*sic*] iuris utriusque doctore, ut ex bullis suae collationis apud ordinarium expeditis apparet, percipiens in annuo reddito libras quinque vel sexcentum monetae Genuae circiter, consistentes in decimis, primitiis et oblationibus et in aliis proventibus bonorum stabilium ecclesiae.

Visitavit sanctissimum sacramentum, quod invenitur asservari in pixide ex auricalco cum cuppa argentea in totum deaurata, conopaeo rubei coloris instructa cum cruce in eius summitate, et est ad formam atque inservit pro adoratione et communionibus generalibus et etiam pro [320r] asportando sanctissimo viatico ad infirmos. Visitavit ostensorium pariter ex auricalco cum suo vitro ad formam, quod inservit pro

[*en marge*] [Église] paroissiale Santa Catarina, de Speloncato

Même jour, à tierce.

Le susdit seigneur visiteur apostolique (etc.) a visité l'église paroissiale de Santa Catarina du même lieu de Speloncato, dont est à présent recteur le très illustre et très révérend seigneur Giovanni Battista Falchi, docteur dans les deux droits ; il l'a obtenue il y a environ un an et demi par permutation d'une autre église sous le titre de San Giovanni Evangelista de Muro avec le fort illustre et très révérend seigneur Pietro Morati, docteur dans les deux droits, ainsi qu'il appert d'après les bulles de sa collation expédiées chez l'ordinaire ; il perçoit environ 500 ou 600 livres de monnaie de Gênes comme revenu annuel, consistant en dîmes, prémices, offrandes et autres revenus provenant des biens immeubles de l'église.

Il a visité le Très Saint Sacrement, qui a été trouvé conservé dans une pyxide en laiton avec une coupe en argent entièrement dorée, surmontée d'un conopée de couleur rouge, avec une croix à son sommet : elle est à la norme et sert pour l'adoration et les communions générales ainsi que pour [320r] transporter le très saint viatique aux malades. Il a visité l'ostensoir pareillement en laiton avec sa vitre à la

expositione et asportatione sanctissimi in processionibus et additis aliquibus inservit etiam pro pixide. Vidit baldachinum sericum rubei coloris pro deferendo sanctissimo et etiam umbellam ad formam; mandavit tamen in eius summitate apponi crucem; velum humerale est ad formam.

Pluviale et thurribilum [*sic*] non adsunt, ideo mandavit de eis provideri infra bennium nec non de duabus lanternis magnis pro deferendo sanctissimo. De cereis providetur a communitate, quae etiam providet de oleo pro lampade ardenti ante ipsum sanctissimum sacramentum. Dictum sanctissimum sacramentum asservatur ad altare maius in tabernaculo ligneo in totum deaurato exiguae sed tolerabilis formae, conopaeo albi coloris instructo cum cruce in eius summitate nec non munito sera secreta et clave, quam mandavit deaurari. Supra dictum tabernaculum pendet baldachinum ad formam.

Visitavit fontem, cuius vas est marmoreum, ciborium vero ligneum, sed quia dictum vas marmoreum est in aliqua parte fractum [*sic*], ideo mandavit saltem infra annum de altero vase marmoreo providere. Dictum ciborium est conopeo cerulei coloris instructum et

norme, qui sert pour l'exposition et le transport du Très Saint [Sacrement] lors des processions et avec quelques ajouts, il sert aussi de pyxide. Il a vu le baldachin de soie de couleur rouge pour porter le Très Saint [Sacrement] ainsi que l'ombrelle : à la norme. Il a cependant mandé de placer à son sommet une croix ; le voile huméral est à la norme.

Il n'y a pas de pluvial ni d'encensoir : il a donc mandé de s'en pourvoir dans les deux ans ainsi que de deux grandes lanternes pour le Très Saint [Sacrement]. Les cierges sont pourvus par la communauté, qui pourvoit aussi à l'huile pour la lampe qui brûle devant le Très Saint Sacrement. Le dit Très Saint Sacrement est conservé au maître autel dans un tabernacle de bois entièrement doré, de forme étroite mais acceptable ; il est surmonté d'un conopée de couleur blanche avec une croix à son sommet et est muni d'une serrure et d'une clef qu'il a mandé de dorer. Au-dessus du dit tabernacle, pend un baldachin à la norme.

Il a visité les fonts [baptismaux], dont la cuve est en marbre, le *ciborium* en bois, mais comme la dite cuve en marbre est cassée par endroit, il a mandé de se pourvoir d'une autre cuve de marbre dans l'année. Le dit *ciborium* est surmonté d'un conopée de couleur bleue et

munitum sera secreta et clave quae detinetur paenes dominum rectorem; et in eodem fonte vidit cochlear ex argento pro aqua suscipienda, sicut etiam vidit vasa argentea oleorum chrysmatis et cathecumenorum, et sunt ad formam. Vidit etiam oleum infirmorum in vase argenteo, quod mandavit in posterum asservari in quadam fenestrella conficienda in pariete prope altare maius in cornu evangelii, quam mandavit intus vestiri panno violacei coloris et ostiolo muniri [320v] cum sera secreta et clave quae detineatur paenes dominum rectorem, desuper inscribendo litteris maiusculis *Oleum infirmorum*.

Visitavit altare maius, quod manutinetur a communitate, nullum habens redditum nec onus, et est sufficienter provisum de necessariis ad celebrationem missae; de candelis providetur a consortio mulierum ibi erecto auctoritate ordinarii, et gubernatur a domino rectore sub quibusdam regulis ab eodem ordinario approbatis. Habent suas officiales, cuius caput dicitur priora, et renovantur vel confirmantur singulis annis, computa tunc temporis reddentes coram domino rectore et novis officialibus. Habent massam pecuniariam constitutam ex contributionibus certis annuis, de qua solent providere sorores defunctas, tribuentes libras octo cerae pro sepulchralibus exequiis in earum

muni d'une serrure et d'une clef qui est détenue chez le seigneur recteur. Dans les mêmes fonts, il a vu une cuiller en argent pour prendre l'eau ainsi que les vases d'argent des huiles du chrême et des catéchumènes, et ils sont à la norme. Il a également vu l'huile des malades dans un vase d'argent qu'il a mandé de conserver à l'avenir dans une niche à faire dans la paroi près du maître autel du côté de l'Évangile ; il a mandé de la tapisser à l'intérieur d'un tissu de couleur violette et de la munir d'une petite porte [320v] avec une serrure et une clef qui soit détenue chez le seigneur recteur ; qu'on inscrive au-dessus en lettres majuscules *Oleum infirmorum* (Huile des malades).

Il a visité le maître autel, qui est entretenu par la communauté, sans aucun revenu ni charge ; il est suffisamment pourvu du nécessaire à la célébration de la messe ; il est pourvu de chandelles par la compagnie de femmes qui y est érigée par l'autorité de l'ordinaire et est dirigée par le seigneur piévan sous des règles approuvées par le même ordinaire. Elles ont leurs officiers, dont le chef est appelé prieure, et elles sont renouvelées ou confirmées chaque année, rendant alors compte devant le seigneur recteur et les officiers entrant en charge. Elles ont une trésorerie constituée de contributions annuelles fixes, sur laquelle elles ont coutume de pourvoir les sœurs défuntes, en

depositione, et etiam solent providere de suppellectilibus sacris altare beatae Virginis.

Visitavit altare sub invocatione beatae Virginis Assumptae pariter manutentum a communitate, et habet redditum annum librarum nonaginta et quinque monetae genuensis, provenientium ex quibusdam legatis in favorem domini rectoris pro tempore cum onere celebrandi missas in eodem altari ut ex institutione. Dictum altare est provisum de icone ad formam et etiam de reliquis necessariis ad celebrationem missae, sed quia muri eiusdem praecipitant et minantur ruinam, ideo mandavit readaptari saltem infra quinque menses. Ex parte cornu evangelii vidit capellam noviter erectam, ut dictum fuit a domino <domino> (?) Petro de Muratis [*sic*], [321r] sed fabrica illius adhuc non est completa neque altare est in ea erectum, ideo mandavit saltem infra annum per eum compleri, alias devolvatur ad communitatem.

Corpus ecclesiae est dealbatum et ad formam, sicut etiam sunt eius fores, mun[i]tae ser<r>a secreta et clave [quae detinetur] paenes dominum rectorem. In dicta ecclesia adest tumulus manutentus a communitate. Visitavit sedem confessionalem et invenitur ad formam. Prope fontem baptismalem visitavit sacrarium, quod mandavit muniri

attribuant huit livres de cire pour les cérémonies funèbres lors de leur enterrement ; elles ont également coutume de pourvoir de mobilier sacré l'autel de la Bienheureuse Vierge.

Il a visité l'autel sous l'invocation de la Bienheureuse Vierge de l'Assomption, pareillement entretenu par la communauté, et il a un revenu annuel de 95 livres de monnaie de Gênes, provenant de legs en faveur du seigneur recteur *pro tempore* avec charge de célébrer des messes au même autel selon ce qui a été institué. Le dit autel est pourvu d'un tableau ainsi que de tout le nécessaire à la célébration de la messe, mais comme ses murs tombent et menacent ruine, il a mandé de les réparer dans les cinq mois. Du côté de l'Évangile, il a vu une chapelle nouvellement érigée, à ce qui a été dit, par le seigneur Pietro Morati, [321r] mais sa construction n'est pas encore achevée et l'autel n'y a pas été érigé : il a donc mandé qu'il l'achève dans l'année, sans quoi il reviendra à la communauté.

Le corps de l'église est blanchi et à la norme, ainsi que ses portes, munies d'une serrure et d'une clef [qui est détenue] chez le seigneur recteur. Dans la dite église, il y a une tombe entretenue par la communauté. Il a visité le confessionnal et l'a trouvé à la norme. Près des fonts baptismaux, il a visité le sacraire et a mandé de le munir

ostiolo cum sera secreta et clave quae detineatur paenes dominum rectorem.

Doctrina christiana docetur singulis diebus dominicis a prandio per dominum scholae magistrum.

Nuptiae non benedicuntur, ideo mandavit in posterum benedici ad formam missalis romani, et si sponsi negligentes fuerint in benedictione petenda contra eos poenam statuendam (etc.).

Procuratores ecclesiae singulis annis renovantur et computa tunc temporis redduntur coram domino rectore et novis procuratoribus.

Visitavit suppellectilia sacra, quae invenit asservari in choro in quodam scamno sera secreta et clave munito, et sunt tolerabiliter sufficientia.

Visitavit aedes canonicales et invenit satis sufficientes, et inhabitantur a laicis locationem solventibus domino rectori.

Vidit libros parochiales, quos invenit ad formam, sicut etiam vidit librum de statu animarum ad formam. Animae huius parochiae sunt in totum biscentum septuaginta et septem, ex quibus communicantur biscentum circiter, et omnes paruerunt praecepto ecclesiae, prout ex

d'une petite porte avec une serrure et une clef qui soit détenue chez le seigneur recteur.

La doctrine chrétienne est enseignée tous les dimanches après-midi par le seigneur maître d'école.

Les noces ne sont pas bénies : il a donc mandé de les bénir à l'avenir selon la norme du missel romain, et si les époux ont été négligents pour demander la bénédiction, de statuer contre eux comme peine etc.

Les procureurs de l'église sont renouvelés chaque année et les comptes sont alors rendus devant le seigneur recteur et les nouveaux procureurs.

Il a visité le mobilier sacré, qu'il a trouvé conservé dans le chœur dans un banc muni d'une serrure et d'une clef et il est acceptablement suffisant.

Il a visité le presbytère et l'a trouvé assez suffisant ; il est habité par des laïcs qui acquittent la location au seigneur recteur.

Il a vu les livres paroissiaux, qu'il a trouvés à la norme, de même qu'il a vu le livre de l'état des âmes : à la norme. Les âmes de cette paroisse sont 277 en tout, parmi lesquelles 200 environ communient et tous ont obéi au précepte de l'Église, selon les billets

schedulis quas distribuitur [lire *distribuntur*] (etc.).

Vidit campanile cum duabus campanis ad formam.

[321v] [*en marge*] Parochialis sancti Simeonis Villae

Eadem die in tertiis et paulo post.

Praefatus dominus visitator (etc.) visitavit ecclesiam parochialem sub invocatione sancti Simeonis de Villa, cuius de praesenti est rector admodum reverendus Antonius Baptista de Lucianis, quam assequutus fuit in curia romana ex gratia quinque circiter abhinc annis, percipiens in annuo reddito libras biscentum et viginti monetae genuensis, consistentes in primitiis, oblationibus et in aliis fructibus bonorum stabilium dictae ecclesiae.

Visitavit sanctissimum sacramentum, quod invenit asservari in pixide ex auricalco cum cuppa argentea in totum deaurata, conopaeo rubei coloris constructa, et est ad formam, sed quia in eius summitate crux est fracta [*sic*] mandavit quamprimum readaptari, et inservit pro adoratione et communionibus generalibus.

Visitavit aliam pixidem pariter ex auricalco in totum deauratam, quae inservit pro asportando sanctissimo viatico ad infirmos, et aliquibus

qui sont distribués (etc.)

Il a vu le clocher avec deux cloches : à la norme.

[321v] [*en marge*] [Église] paroissiale San Simone, de Ville

Même jour, à tierce et peu après.

Le susdit seigneur visiteur (etc.) a visité l'église paroissiale sous l'invocation de San Simone de Ville, dont est à présent recteur le très révérend seigneur Antonio Battista Luciani ; il l'a obtenue à la curie romaine par grâce il y a environ cinq ans ; il perçoit 220 livres de monnaie de Gênes comme revenu annuel, consistant en prémices, offrandes et autres revenus provenant des biens immeubles de la dite église.

Il a visité le Très Saint Sacrement, qu'il a trouvé conservé dans une pyxide en laiton avec une coupe en argent entièrement dorée, surmontée d'un conopée de couleur rouge et elle est à la norme. Mais comme la croix à son sommet est cassée, il a mandé de la réparer au plus vite. Elle sert pour l'adoration et les communions générales.

Il a visité une autre pyxide pareillement en laiton entièrement dorée, qui sert pour transporter le très saint viatique aux malades et

additis inservit pro ostensorio cum suo vitro pro expositione et asportatione sanctissimi in processionibus, et est ad formam. Pluviale et turibulum non adsunt, ideo mandavit de eis infra biennium provideri. Vidit lanternas magnas pro sanctissimo deferendo, et sunt ad formam, de cereis pro asportatione sanctissimi dictum fuit provideri a confraternitate laicali. Lampas ante ipsum sanctissimum sacramentum continuo ardet ex impensis societatis mulierum ibi erectae.

Dictum sanctissimum sacramentum asservatur ad altare maius in tabernaculo ligneo deaurato ad formam, et est conopaeo rubei coloris instructum et sera secreta et clave munitum et habet baldachinum supra se pendens ad formam.

Visitavit fontem baptismalem, cuius vas est marmoreum, ciborium vero ligneum, conopaeo [322r] cerulaei coloris instructum cum cruce in eius summitate et munitum sera secreta et clave quae detinetur paenes parochum. In dicto fonte asservantur vasa argentea oleorum chrismatis et cathecum[e]norum cum coochleari pro aqua suscipienda, et sunt ad formam. Mandavit supra dictum fontem appendi umbellam seu baldachinum et etiam imaginem sancti Ioannis Baptistae Christum

avec quelques ajouts, elle sert d'ostensoir avec sa vitre pour l'exposition et le transport du Très Saint [Sacrement] lors des processions, et elle est à la norme. Il n'y a pas de pluvial ni d'encensoir : il a donc mandé de s'en pourvoir dans les deux ans. Il a vu les grandes lanternes pour porter le dit le Très Saint [Sacrement] et elles sont à la norme. Les cierges pour le transport du Très Saint [Sacrement] sont pourvus, à ce qui a été dit, par une confrérie laïque. La lampe devant le même Très Saint Sacrement brûle continuellement aux frais de la compagnie des femmes qui y a été érigée.

Le dit Très Saint Sacrement est conservé au maître autel dans un tabernacle de bois doré, à la norme, et il est surmonté d'un conopée de couleur rouge, muni d'une serrure et d'une clef et a un baldachin qui pend au-dessus : à la norme.

Il a visité les fonts baptismaux, dont la cuve est en marbre, le *ciborium* en bois, [322r] surmontés d'un conopée de couleur bleue avec une croix à leur sommet et munis d'une serrure et d'une clef qui est détenue chez le curé. Dans les dits fonts sont conservés les vases d'argent des huiles du chrême et des catéchumènes avec la cuiller pour prendre l'eau et ils sont à la norme. Il a mandé de suspendre au-dessus des dits fonts une ombrelle ou un baldachin ainsi qu'une représentation

baptizantis; et quia invenit in eodem asservari etiam oleum infirmorum in vase argenteo, ideo mandavit construi debere fenestrellam in pariete prope altare maius in cornu evangelii vel epistolae et eam vestiri intus panno violaceo atque muniri sera secreta et clave, quae detineri debeat paenes parochum, et in ea asservari dictum oleum cum inscriptione *Oleum infirmorum*.

Visitavit sedem confessionalem et invenit ad formam, mandavit in ea apponi summarium bullae Coenae. Visitavit sacrarium, quod invenit in choro, et mandavit ostiolo muniri cum sera secreta et clave quae detineatur paenes parochum.

Visitavit altare maius, quod manutinetur a communitate, nullum habens redditum nec onus et est eleganter provisum de necessariis ad celebrationem missae, et altare providetur de candelis a consortio mulierum ibi erecto auctoritate ordinarii et gubernatur a dicto rectore sub quibusdam ab eodem ordinario regulis approbatis, et habent dictae mulieres etiam suas officiales, cuius caput dicitur priora, quae singulis annis renovantur cum computorum redditione coram dicto rectore et novis officialibus, habent massam pecuniariam quae fit ex contributionibus quibusdam annuis dictarum sororum, de qua solent

de saint Jean-Baptiste baptisant le Christ. Et comme il y a trouvé également conservée l'huile des malades dans un vase d'argent, il a mandé de construire une niche dans la paroi près du maître autel du côté de l'Évangile ou de l'Épître, de la tapisser à l'intérieur d'un tissu de couleur violette et de la munir d'une petite porte avec une serrure et une clef qui devra être détenue chez le curé, avec l'inscription *Oleum infirmorum* (Huile des malades).

Il a visité le confessionnal et l'a trouvé à la norme. Il a mandé d'y afficher le abrégé de la bulle *In Cena*. Il a visité le sacraire, qu'il a trouvé dans le chœur et il a mandé de le munir d'une petite porte avec une serrure et une clef qui soit détenue chez le curé.

Il a visité le maître autel, qui est entretenu par la communauté, sans aucun revenu ni charge ; il est élégamment pourvu du nécessaire à la célébration de la messe et l'autel est pourvu en chandelles par une compagnie de femmes qui y est érigée sous l'autorité de l'ordinaire [l'évêque] et elle est dirigée par le dit recteur sous des règles approuvées par le même ordinaire ; les dites femmes ont leurs officiers, dont le chef est appelée prieure, elles sont renouvelées chaque année en rendant compte devant le dit recteur et les officiers entrant en charge. Elles ont une trésorerie qui vient des contributions

providere de ceris tam defunctas sorores quam altare.

Visitavit altare sub invocatione beatae Virginis de Rosario pariter manutentum a communitate, et est provisum de icone et reliquis requisitis ad celebrationem missae quae in eo solet celebrari absque ullo reddito et onere. In dicto altari reperitur applicata [322v] indulgentia plenaria ad septennium, et coram eo solet recitari rosarium beatae Virginis ter per haebdomadam, et erat ibi erecta societas sancti Rosarii, sed dictum fuit esse aliquantulum relaxatam, ideo mandavit procurari ut de novo provideatur.

Visitavit altare sub titulo Purgatorii pariter manutentum ab eadem communitate, habet iconem ad formam et est etiam provisum de requisitis ad celebrationem, nullo gaudet reddito ne ullo gravatur onere.

Corpus ecclesiae est dealbatum et elegantissimae formae et eius fores etiam sunt ad formam, munitae clave quae detinetur penes parochum.

In dicta ecclesia non adsunt monumenta sepulchralia, et dictum fuit cadavera defunctorum apportari sepelienda ad ecclesiam sancti

annuelles fixes des dites soeurs, sur laquelle elles ont coutume de pourvoir en cierges tant les sœurs défuntes que l'autel.

Il a visité l'autel sous l'invocation de la Bienheureuse Vierge du Rosaire, pareillement entretenu par la communauté, et il est pourvu d'un tableau et de tout ce qui est requis pour la célébration de la messe qu'il est d'usage d'y célébrer sans aucun revenu ni charge. Au dit autel se trouvent appliquées [322v] une indulgence plénière pour sept ans et il est d'usage de réciter trois fois par semaine devant lui le rosaire de la Bienheureuse Vierge. Il y avait érigée une compagnie du Saint Rosaire, mais il a été dit qu'elle s'est quelque peu relâchée : il a donc mandé de se charger de s'en pourvoir de nouveau.

Il a visité l'autel sous le titre du Purgatoire, pareillement entretenu par la même communauté ; il a un tableau à la norme et est également pourvu de ce qui est requis pour la célébration [de la messe] ; il ne jouit d'aucun revenu ni ne supporte aucune charge.

Le corps de l'église est blanchi et d'une forme très élégante ; ses portes sont aussi à la norme, munie d'une serrure et d'une clef qui est détenue chez le curé.

Dans la dite église il n'y a pas de monument funéraire et il a été dit que les cadavres des défunts sont transportés pour être ensevelis à

Francisci de Tuvani, et super hoc referendum duxit ad illustrissimum et reverendissimum dominum dominum visitatorem generalem.

Procuratores dictae ecclesiae renovantur singulis annis, reddentes computa coram parochia et procuratoribus novis.

Doctrina christiana docetur per dictum rectorem singulis diebus dominicis inter missarum solemnia.

Nuptiae non benedicuntur, ideo mandavit in posterum benedici ad formam missalis romani, et si sponsi negligentes fuerint in benedictione petenda contra eos poenam (etc.).

Visitavit suppellectilia sacra, quae asservantur in choro in quodam scamno, quod mandavit muniri seris secretis et clavibus quae detineantur poenas parochum, et invenit tolerabiliter sufficientia.

Vidit pulpitum de materia speciosae formae, in quo solet saepe sepius concio haberi ad populum, subtus dictum pulpitum adest armarium varie coloratum, in quo asservantur imagines sculptae sanctorum Simeonis et <sancti> Antonii de Padua.

Vidit campanile cum duabus campanis ad formam.

[323r] Visitavit libros parochiales et invenit servatam formam ritualis romani in conscribendis nominibus baptizatorum et defunctorum, non autem in matrimoniis; ideo mandavit etiam in ipsis servari omnino

l'église de San Francesco de Tuani ; il a jugé bon d'en référer à l'illustrissime et révérendissime seigneur, le seigneur visiteur général.

Les procureurs de la dite église sont renouvelés chaque année, rendant alors compte devant le curé et les nouveaux procureurs.

La doctrine chrétienne est enseignée par le dit recteur tous les dimanches pendant les solennités des messes.

Les noces ne sont pas bénies : il a donc mandé de les bénir à l'avenir selon la norme du missel romain, et si les époux ont été négligents pour demander la bénédiction, que contre eux (etc.)

Il a visité le mobilier sacré, qui est conservé dans le chœur dans un banc, qu'il a mandé de munir de serrures et de clefs qui soient détenues chez le curé ; il l'a trouvés acceptablement suffisant.

Il a vu la chaire d'une matière de bel aspect, où il est d'usage de très souvent tenir sermon au peuple. Sous la dite chaire, il y a une armoire aux couleurs variées, où sont conservées les statues de San Simone et de Sant'Antonio da Padova.

Il a vu le clocher avec deux cloches : à la norme.

[323r] Il a visité les livres paroissiaux et a trouvé observée la norme du rituel romain pour consigner les noms des baptisés et des défunts mais pas pour les mariages. Il a donc mandé d'y observer en

formam praedictam et confici librum de statu animarum, quas dictum fuit esse in hac parochia in totum trescentum et sexaginta circiter, et ex communione sunt biscentum et sexaginta, et omnes paruerunt praecepto Ecclesiae, exceptis nonnullis impeditis; et ut certo certius sciatur in posterum an omnes communicaverint mandavit distribui singulis schedulas et eas recollegi priusquam tempus paschale terminetur, ut sic admoniti possint parere.

Visitavit aedes canonicales et invenit quasi dirutas, ideo mandavit saltem infra annum debere provideri de domo congrua dictum dominum rectorem, vel reperando et readaptando dictas aedes canonicales ita ut habiles sint, vel alias aedificando novas, dummodo tamen sint sufficientes.

In hac parochia adsunt tres presbiteri, scilicet presbiter Iacobus de Simonettis, p(resbiter) Simeon Guacciatrus et presbiter Gregorius Salad[inu]s. Clerici pariter tres, scilicet Angelus Petrus Fundacci, Mattheus Nigronius, Ioannes Baptista de Ville, et omnes prout dominus rector testatus fuit sunt bonae vitae ac famae et incedunt habitu et tonsura et inserviunt ad ecclesiam in functionibus quibusdam parochialibus.

Adest etiam quidam heremita, qui incedit habitu laneo et tonsura

tout la norme susdite et de confectionner un livre de l'état des âmes. Il a été dit qu'il y en a dans cette paroisse 360 en tout, parmi lesquelles 260 communient et tous ont obéi au précepte de l'Église, à l'exception de quelques empêchés ; pour savoir à l'avenir avec certitude si tous ont communié, il a mandé de distribuer à chacun les billets et de les ramasser avant la fin du temps pascal, en sorte qu'ainsi avertis, ils puissent obéir.

Il a visité le presbytère et l'a trouvé presque détruit : il a donc mandé de pourvoir dans l'année le dit seigneur recteur d'une maison adaptée ou de réparer et réaménager le dit presbytère pour le rendre habitable ou d'en édifier un nouveau, pourvu qu'il soit suffisant.

Dans cette paroisse, il y a trois prêtres : le prêtre Giacomo Simonetti, le prêtre Simone *Guacciatrus* et le prêtre Gregorio Saladini. Il y a pareillement trois clercs : Angelo Pietro Fondacci, Matteo Negroni, Giovanni Battista de Ville, et tous, au témoignage du seigneur recteur, sont de bonne vie et de bonne renommée, vont en habit et avec la tonsure et servent l'église dans certaines cérémonies paroissiales.

Il y a aussi un ermite, qui va en habit de laine et avec la tonsure

sub regula sancti Antonii de Padua, quem vestivit auctoritate ordinarii, ut ex litteris patentibus, et ut plures testantur est bonae vitae et famae et ecclesiae continuo inservit.

[*en marge*] Oratorium sancti Antonii de Padua

Visitavit oratorium sub invocatione divi Antonii de Padua, quod manutentur a confraternitate laicali ibi erecta auctoritate ordinarii sub quibusdam capitulis ab eodem ordinario approbatis. Habent suos officiales, qui ter per annum renovantur. Computa tunc temporis redduntur coram domino rectore et novis officialibus. Confratres induunt cappas albas et congregantur in dicto oratorio singulis diebus festivis, et solent recitare officium beatae Mariae virginis et alias preces [323v] effundunt. Habent quasdam contributiones annuas quas recolligunt ex confratribus, et ex eis solent providere confratres defunctos quatuordecim librarum cerae pro sepulchralibus ex[e]quiis in eorum depositione et etiam solent suppeditare elemosinas pro celebrandis missis.

Visitavit altare pariter manutentum a dicta confraternitate, et est

sous la règle de Sant'Antonio da Padova, habit qu'il a revêtu sous l'autorité de l'ordinaire selon les lettres patentes, et comme plusieurs l'attestent, il est de bonne vie et de bonne renommée et sert continuellement l'église.

[*en marge*] Oratoire Sant'Antonio da Padova

Il a visité l'oratoire sous l'invocation de Sant'Antonio da Padova qui est entretenu par la confrérie laïque érigée là par l'autorité de l'ordinaire sous des statuts approuvés par le même ordinaire. Ils ont leurs officiers, qui sont renouvelés trois fois par an. Les comptes sont alors rendus devant le seigneur recteur et les nouveaux officiers. Les confrères portent des capes blanches et se réunissent dans le dit oratoire à toutes les fêtes, ont coutume de réciter l'office de la Bienheureuse Marie Vierge et disent les autres prières [323v]. Ils ont des contributions annuelles qu'ils recueillent chez les confrères et sur lesquelles ils ont coutume de pourvoir les frères défunts de quatorze livres de cire pour les cérémonies funèbres lors de leur enterrement et d'offrir des aumônes pour célébrer les messes.

Il a visité un autel pareillement entretenu par la dite confrérie et

munificentius erectum cum ornamento colmunarum [*sic*] sculptarum cum icone ad formam, est etiam cum requisitis ad celebrationem missae quae in eo solet aliquando celebrari de licentia parochi absque ullo reddito et onere et absque ulla indulgentia. Dictum oratorium est scammis ligneis circum circa septum et est dealbatum pulchrioris formae, et etiam eius fores sunt ad formam, munitae clave quae detinetur paenes massarium, et est dictum oratorium propinquum et quasi unitum cum ecclesia parochiali.

[*en marge*] Oratorium sancti Rocchi

Eadem die paulo post.

Visitavit oratorium sub invocatione sancti Rocchi situm intra limites praedictae parochiae sancti Simeonis, quod manutinetur a communitate et fuit erectum auctoritate ordinarii, et in eo visitavit altare expoliatum et nudum suppellectilibus sacris, sed provisum de icone ad formam, et solet in eo semel in anno celebrari in die festivo eiusdem, et dum ibi celebratur solent asportari suppellectilia sacra ex ecclesia parochiali absque ullo onere et reddito.

Corpus oratorii est dealbatum et satis ad formam, fores etiam eiusdem sunt ad formam, munitae clave quae detinetur paenes dominum

il est assez richement érigé avec un ornement de colonnes sculptées avec un tableau à la norme ; il dispose également de ce qui est requis pour la célébration de la messe, qu'il est d'usage d'y célébrer parfois, avec la permission du curé, sans aucun revenu ni charge ni aucune indulgence. Le dit oratoire, d'une très belle forme, est entouré de bancs de bois et il est blanchi ; ses portes sont également à la norme, munies d'une clef qui est détenue chez le trésorier. Le dit oratoire est proche et presque uni à l'église paroissiale.

[*en marge*] Oratoire San Rocco

Même jour, peu après.

Il a visité l'oratoire sous l'invocation de San Rocco situé dans les limites de la susdite paroisse de San Simone; il est entretenu par la communauté et a été érigé par l'autorité de l'ordinaire. Il y a visité l'autel nu et dépouillé de mobilier sacré, mais pourvu d'un tableau à la norme. Il est d'usage d'y célébrer une fois par an, le jour de sa fête [de san Rocco], et lorsqu'on y célèbre, il est d'usage d'y apporter les ustensiles sacrés de l'église paroissiale ; sans aucune charge ni revenu.

Le corps de l'oratoire est blanchi et assez à la norme ; ses portes sont aussi à la norme, munies d'une clef qui est détenue chez le

rectorem. Vidit etiam parvum campanile ad formam.

[*en marge*] Parochialis sanctae Mariae Occhiatanae

Eadem die in vesperis.

Praefatus dominus visitator (etc.) visitavit ecclesiam parochialem sub invocatione sanctae Mariae Occhiatana, cuius ad praesens est rector admodum reverendus dominus Matthaëus Saladinus, quam assequutus fuit septem circiter abhinc annis per concursum, ut ex bullis suae collationis [324r] Romae expeditis (etc.), percipiens in annuo reddito libras octocentum circiter monetae Genuae, consistentes in decimis, primitiis, oblationibus et in aliis proventibus bonorum stabilium dictae ecclesiae, quae est gravata pensione ducatorum triginta et quattuor ad favorem domini Ioannis Camilli abbatis Iustiniani.

Visitavit sanctissimum sacramentum, quod invenit asservari in pyxide ex auricalco cum cuppa argentea in totum deaurata, et est conopaeo rubei coloris instructa cum cruce in eius summitate ad formam atque inservit pro adoratione et communionibus generalibus. Visitavit aliam pyxidem parvam pariter ex argento intus deauratam cum cruce in

seigneur recteur. Il a également vu le petit clocher : à la norme.

[*en marge*] [Église] paroissiale Santa Maria, d'Occhiatana

Même jour, à vêpres.

Le susdit seigneur visiteur (etc.) a visité l'église paroissiale d'Occhiatana sous l'invocation de Santa Maria, dont est à présent recteur le très révérend seigneur Matteo Saladini ; il l'a obtenue il y a environ sept ans par concours, comme [il appert] d'après les bulles de sa collation [324r] délivrées à Rome ; il perçoit environ 800 livres de monnaie de Gênes comme revenu annuel, consistant en dîmes, prémices, offrandes et autres revenus provenant des biens immeubles de la dite église, qui est grévée d'une pension de 34 ducats en faveur du seigneur abbé Giovanni Camillo Giustiniani.

Il a visité le Très Saint Sacrement, qu'il a trouvé conservé dans une pyxide en laiton avec une coupe en argent entièrement dorée et elle est surmontée d'un conopée de couleur rouge avec une croix à son sommet : à la norme. Elle sert pour l'adoration et les communions générales. Il a visité une autre petite pyxide pareillement en argent,

eius summitate, quae inservit pro asportando sanctissimo viatico ad infirmos, et mandavit eam provideri de bursa serica cum suis cordulis sericis, unde appendatur ad collum sacerdotis.

Visitavit etiam ostensorium ex auricalco in totum deauratum cum suo vitro et cruce in summitate, quod inservit pro asportatione sanctissimi in processionibus, et est ad formam. Vidit baldachinum sericum rubei coloris, quod inservit pro deferendo sanctissimo ad formam; necnon vidit umbellam pro deferendo pariter viatico, et mandavit in melius readaptari et crucem in eius summitate apponi. Velum humerale adest non sericum, sed tolerabilis formae. Thurribulum cum eius navicula ex auricalco quoque adest cum duabus lanternis magnis cum cereis pro deferendo sanctissimo, de quibus providetur a communitate, quae etiam providet et de oleo pro lampade semper ardenti coram ipso sanctissimo sacramento, quod asservatur ad altare maius in tabernaculo ligneo in totum deaurato, conopaeis diversi coloris secundum tempora instructo, sera secreta et clave munito ad formam, et supra ipsum pendet etiam baldachinum ad formam.

Visitavit fontem baptismalem, cuius vas est marmoreum,

dorée à l'intérieur, avec une croix à son sommet, qui sert pour transporter le très saint viatique aux malades et il a mandé de la pourvoir d'une bourse de soie avec ses cordons de soie par lesquels elle puisse pendre au cou du prêtre.

Il a également visité l'ostensoir en laiton entièrement doré avec sa vitre et une croix au sommet, qui sert pour le transport du Très Saint [Sacrement] lors des processions, et il est à la norme. Il a vu le baldaquin en soie de couleur rouge, qui sert pour porter le Très Saint [Sacrement] : à la norme. Il a aussi vu l'ombrelle pour porter pareillement le viatique et il a mandé de le réparer au mieux et de placer à son sommet une croix. Il y a un voile huméral, qui n'est pas en soie mais à une norme acceptable. Il y a aussi un encensoir avec sa navette en laiton avec deux grandes lanternes et des cierges pour porter le Très Saint [Sacrement]. Les cierges sont pourvus par la communauté qui pourvoit également l'huile pour la lampe qui brûle toujours devant le même Très Saint Sacrement. Ce dernier est conservé au maître autel dans un tabernacle de bois entièrement doré, surmonté d'un conopée de couleur différente selon le temporel, muni d'une serrure et d'une clef : à la norme ; au-dessus pend aussi un baldaquin à la norme.

Il a visité les fonts baptismaux, dont la cuve est en marbre, le

ciborium vero ligneum, conopaeo cerulei coloris instructum cum cruce in eius summitate, munitum etiam sera secreta et clave quae detinetur penes [324v] parochum, et est satis ad formam, mandavit tamen supra ipsum u[m]bellam seu baldachi[n]um appendi in eodem fonte. Vidit colcar (?) ex argento pro aqua suscipienda et etiam vasa stamnea oleorum chry[s]ma[ti]s et cathecume[no]rum, et sunt ad formam.

Visitavit etiam oleum infirmorum in vase argenteo cum eius bursa ad formam, et invenit asservari in quadam fenestula a tergo altaris munita ser<r>a secreta et clave quae detinetur paenes parochum, et quia invenit ad formam ibi toleravit.

Prope etiam altare maius in cornu epistolae invenit ad formam sacrarium ostiolo munito [sic] cum ser<r>a secreta et clave quae detinetur paenes parochum, et sic laudavit.

Doctrina christiana docetur per dominum parochum singulis diebus dominicis ad horam nonae circiter, et populus reperitur satis instructus.

Nuptiae non benedicuntur, ideo mandavit in posterum benedici ad formam missalis romani, et si sponsi negligentes fuerint contra eos poenam statuendam (etc.).

ciborium en bois, surmontés d'un conopée de couleur bleue avec une croix à leur sommet et munis d'une serrure et d'une clef qui est détenue chez [324v] le curé : ils sont assez à la norme. Il a cependant mandé de suspendre au-dessus une ombrelle ou un baldaquin. Il a vu la cuiller en argent pour prendre l'eau ainsi que les vases d'étain des huiles du chrême et des catéchumènes : ils sont à la norme.

Il a également visité l'huile des malades dans un vase d'argent avec sa bourse à la norme et il l'a trouvé conservé dans une niche au dos de l'autel munie d'une serrure et d'une clef qui est détenue chez le curé : comme il l'a trouvé à la norme, il l'a toléré à cet endroit.

Près du maître autel du côté de l'Épître, il a trouvé le sacraire à la norme, muni d'une petite porte avec une serrure et une clef qui est détenue chez le curé : il en a donc fait l'éloge.

La doctrine chrétienne est enseignée par le seigneur curé tous les dimanches vers la neuvième heure et le peuple est trouvé assez instruit.

Les noces ne sont pas bénies : il a donc mandé de les bénir à l'avenir selon la norme du missel romain, et si les époux ont été négligents pour demander la bénédiction, de statuer contre eux une peine (etc.).

Procuratores huius ecclesiae singulis annis renovantur computa tunc temporis reddentes coram parochio et novis procuratoribus.

Visitavit altare maius, quod manutinetur a communitate, nullum habens redditum nec onus, et est satis provisum de necessariis ad celebrationem missae. Dictum altare providetur de candelis pro missis celebrandis a consortio mulierum ibi erecto auctoritate ordinarii, et gubernatur a domino rectore sub quibusdam regulis ab eodem ordinario approbatis. Habent etiam ipsae mulieres suas officiales, cuius caput dicitur priora, et singulis annis renovantur, et computa tunc temporis redduntur coram parochio et novis officialibus. Habent etiam massam pecuniariam [325r] ex contributionibus certis annuis constitutam, de qua solent providere prius altare et postea sorores defunctas, tribuentes libras decem cerae pro sepulchralibus exequiis in earum depositione. Solent etiam congregari semel in mense in ecclesia parochiali, ubi per parochum legitur eis regula, et etiam aliae preces una simul effundunt.

Visitavit altare sub invocatione Corporis Christi pariter manutentum a communitate, et ibi est erecta societas Corporis Christi tam de viris quam de mulieribus auctoritate apostolica cum suis

Les procureurs de cette église sont renouvelés chaque année, rendant alors compte devant le curé et les nouveaux procureurs.

Il a visité le maître autel qui est entretenu par la communauté, sans aucun revenu ni charge ; il est assez pourvu du nécessaire à la célébration de la messe. Le dit autel est pourvu de chandelles pour célébrer des messes par la compagnie de femmes qui y est érigée sous l'autorité de l'ordinaire [l'évêque] et est dirigée par le seigneur recteur sous des règles approuvées par le même ordinaire. Ces femmes ont également leurs officiers, dont le chef est appelé prieure, qui sont renouvelées chaque année et les comptes sont alors rendus devant le curé et les officiers entrant en charge. Elles ont une trésorerie [325r] constituée de contributions annuelles fixes, sur laquelle elles ont coutume de pourvoir d'abord l'autel et ensuite les sœurs défunctes, en attribuant dix livres de cire pour les cérémonies funèbres lors de leur enterrement. Elles ont également coutume de se réunir une fois par mois dans l'église paroissiale, où la règle leur est lue par le curé et où elles disent en même temps les autres prières

Il a visité l'autel sous l'invocation du *Corpus Christi* pareillement entretenu par la communauté et y est érigée une compagnie du *Corpus Christi* tant d'hommes que de femmes sous

privilegiis et indulgentiis. Dictum altare est provisum de icone cum ornamento ad formam et etiam de reliquis necessariis ad celebrationem missae quae in ea solet aliquando celebrari absque ullo reddito et onere.

Visitavit altare sub invocatione divi Antonii, quod manutinetur a communitate, et est eleganter provisum de necessariis ad celebrationem missae, nullum habens redditum nec onus; supradictum [*sic*] altare intra cancellos vitreos adest imago sculpta eiusdem divi Antonii cum ornamento columnarum circum circa.

Visitavit altare sub titulo Purgatorii pariter manutentum a communitate, cum onere celebrandi semel in mense per parochum usque in perpetuum, ut ex legato olim domini Aloysii de eodem loco Occhiatanae, qui domum parochi legavit. Dictum altare est provisum sufficienter ad celebrationem missae.

Visitavit sedem confessionalem et mandavit eius crates ligneas in ferreas converti et etiam in ea apponi summarium bullae [325v] Coenae una cum schedula casuum reservatorum.

Vidit etiam pulpitem ex lapide et calce confectum, et est ad formam, sed quia in aliqua parte vidit fractum [*sic*], ideo mandavit readaptari. In dicto pulpito solet concio haberi ad populum, et readaptetur

l'autorité apostolique, avec ses privilèges et indulgences. Le dit autel est pourvu d'un tableau avec ornement à la norme ainsi que de tout ce qui est requis pour la célébration de la messe qu'il est d'usage d'y célébrer parfois sans aucun revenu ni charge.

Il a visité l'autel sous l'invocation de Sant'Antonio, qui est entretenu par la communauté et est élégamment pourvu du nécessaire pour la célébration de la messe, sans aucun revenu ni charge. Il y a au-dessus du dit autel, derrière une balustrade vitrée, une sculpture du même Sant'Antonio avec ornement de colonnes tout autour.

Il a visité l'autel sous le titre du Purgatoire, pareillement entretenu par la communauté, avec charge de célébrer une fois par mois pour le curé à perpétuité, selon le legs de feu le seigneur Luigi du même lieu d'Occhiatana qui a légué une maison au curé. Le dit autel est suffisamment pourvu pour la célébration de la messe

Il a visité le confessionnal et a mandé de changer les grilles de bois en grilles de fer et d'y afficher le abrégé de la bulle [325v] *In Cena* avec le feuillet des cas réservés.

Il a également vu la chaire construite en pierre et chaux et elle est à la norme, mais comme il a vu qu'elle était cassée en un endroit, il a mandé de la réparer. À la dite chaire, il est d'usage de tenir sermon

dictum pulpitum infra sex menses.

Visitavit suppellectilia sacra, quae invenitur asservari in choro in quodam scamno et capsula munitis ambobus ser<r>is secretis et clavibus quae detinentur paenes parochum, sed mandavit supra idem scamnum fieri quosdam scancias, ubi commodius asserventur calices, et muniantur ser<r>is secretis et clavibus quae detineri debeant paenes parochum. Dicta suppellectilia sacra invenit sufficientia, sed mandavit casulam albi coloris cum sua stola laceram et frantam [*sic*] readaptari, et haec omnia infra sex menses.

Corpus ecclesiae est dealbatum et ad formam et in eo nulla reperiuntur sepulchralia monumenta, et dictum fuit cadavera defunctorum huius parochiae asportari sepelienda ad ecclesiam fratrum divi Francisci de Tuvani, quae reperitur intra limites huius parochiae, ubi solent demorari decem et octo religiosi. Super dictis monumentis nihil ordinavit, quia invenit populum renuentem, et ideo deferendum duxit illustrissimo et reverendissimo domino (etc.).

Vidit campanile cum duabus campanis ad formam.

Fores eiusdem ecclesiae sunt ad formam, munitae ser<r>a secreta et clave quae detinetur paenes parochum. Prope dictam ecclesiam

au peuple. Que la dite chaire soit réparée dans les six mois.

Il a visité le mobilier sacré, qu'on trouve conservé dans le chœur dans un banc et dans un coffre, tous deux munis de serrures et de clefs qui sont détenues chez le curé. Mais il a mandé de faire sur le même banc des compartiments où conserver plus commodément les calices et de les munir de serrures et de clefs qui devront être détenues chez le curé. Il a trouvé le dit mobilier sacré suffisant, mais a mandé de réparer la chasuble de couleur blanche déchirée et mise en pièces avec son étole, le tout dans les six mois.

Le corps de l'église est blanchi et à la norme ; on n'y trouve aucun monument funéraire et il a été dit que les cadavres des défunts de cette paroisse sont transportés pour être ensevelis à l'église des frères de San Francesco de Tuani, qui se trouve dans les limites de cette paroisse et où demeurent habituellement 18 religieux. Il n'a rien ordonné sur les dits monuments, car il a trouvé le peuple qui s'y refusait, c'est pourquoi il a jugé bon de déférer à l'illustrissime et révérendissime seigneur (etc.)

Il a vu le clocher avec deux cloches : à la norme.

Les portes de la même église sont à la norme, munies d'une serrure et d'une clef qui est détenue chez le curé. Près de la dite église

parochialem visitavit aedes canonicales, quas invenit suffic[i]entes, et ibi inhabitat parochus.

[*en marge*] Oratorium

Visitavit oratorium situm in proprio loco Occhietanae [*sic*], parum distans ab ecclesia [326r] parochiali praedicta, quod manutinetur a confraternitate laicali quae est ibi erecta auctoritate ordinarii, serviens sub quibusdam capitulis ab eodem approbatis. Confratres induunt cappas albas et habent suos officiales, cuius caput vocatur prior, et renovantur ter per annum, excepto massario qui durat ad sex menses, et tunc temporis computa redduntur coram paroco et novis officialibus. Habent quasdam contributiones annuas certas, ex quibus constituunt massam pecuniariam et ex ea solent providere altare et confratres defunctos de decem et septem libris cerae in eorum depositione pro sepulchralibus exequiis, solent etiam elemosinas praestare pro missis celebrandis. Singulis [diebus] festivis congregantur et ibi solent recitare officium beatae virginis Mariae et alias preces effundere, sicut etiam solent associare defunctos fratres sepeliendos processionaliter cum suis cappis.

paroissiale, il a visité le presbytère qu'il a trouvé suffisant ; le curé y habite.

[*en marge*] Oratoire

Il a visité l'oratoire situé au lieu même d'Occhiatana, peu distant de l'église [326r] paroissiale susdite, lequel est entretenu par la confrérie laïque qui y est érigée sous l'autorité de l'ordinaire et sert sous des statuts approuvés par lui. Les confrères portent des capes blanches et ont leurs officiers, dont le chef est appelé prieur, et ils sont renouvelés trois fois par an, à l'exception du trésorier qui reste six mois ; les comptes sont alors rendus devant le curé et les nouveaux officiers. Ils ont des contributions annuelles fixes sur lesquelles ils constituent la trésorerie sur laquelle ils ont coutume de pourvoir l'autel et les confrères défunts de dix-sept livres de cire pour les cérémonies funèbres lors de leur enterrement ; ils ont également coutume d'offrir des aumônes pour célébrer des messes. Ils se réunissent à toutes les fêtes et ont coutume d'y réciter l'office de la Bienheureuse Vierge Marie et de dire les autres prières, de même qu'ils ont également coutume d'accompagner en procession avec leurs capes les frères défunts qu'il faut ensevelir.

Visitavit altare sub invocatione sanctissimae virginis Annunciatae pariter manutentum ab eadem confraternitate, nullum habens redditum nec onus nec ulla gaudet indulgentia. Est venuste provisum de icone et de requisitis ad celebrationem missae quae aliquando solet celebrari. Corpus oratorii est dealbatum et ad formam et scamnis ligneis circum circa septum. Fores eiusdem sunt munitae clave quae detinetur paenes priorem. Supra murum dicti oratorii vidit parvulum campanile cum campana ad formam.

Vidit libros parochiales et mandavit servari formam ritualis romani. Animae huius parochiae sunt in totum sexcentum circiter, ex quibus communicantur quatuorcentum circiter, et omnes paruerunt praecepto ecclesiae, exceptis nonnullis impeditis qui se iam praesentaverunt parocho, et ut certo certius in posterum [326v] sciatur an omnes communicaverint mandavit distribui schedulas et eas recolligi priusquam terminetur tempus paschale.

[*en marge*] Ecclesiam [*sic*] campestrum [*sic*]

Visitavit ecclesiam campestrum sub invocatione sancti Bartholomaei de Occhiatana, quae antiquitus erat parochialis, sed modo

Il a visité l'autel sous l'invocation de la Très Sainte Vierge de l'Annonciation pareillement entretenu par la même confrérie, sans aucun revenu ni charge et qui ne jouit d'aucune indulgence. Il est joliment pourvu d'un tableau et de ce qui est requis pour la célébration de la messe qu'il est d'usage de célébrer parfois. Le corps de l'oratoire est blanchi, à la norme et entouré de bancs de bois. Ses portes sont munies d'une clef qui est détenue chez le prieur. Au-dessus du mur du dit oratoire, il a vu le petit clocher avec une cloche, à la norme.

Il a vu les livres paroissiaux et a trouvé observée la norme du rituel romain. Les âmes de cette paroisse sont environ 600 en tout, parmi lesquelles 400 communient et tous ont obéi au précepte de l'Église, à l'exception de quelques empêchés qui se sont présentés au curé ; pour savoir à l'avenir avec certitude [326v] si tous ont communié, il a mandé de distribuer des billets et de les ramasser avant la fin du temps pascal.

[*en marge*] Église champêtre

Il a visité l'église champêtre d'Occhiatana sous l'invocation de San Bartolomeo, qui était anciennement l'église paroissiale, mais elle a

translata fuit ad ecclesiam praedictam sanctae Mariae sitam in proprio loco Occhiatanae. Dicta ecclesia est expoliata et nuda et habet unicum altare pariter expoliatum et nudum, solent tamen in eo celebrari semel in anno in die festivo eiusdem, et tunc temporis dictum fuit asportari suppellectilia sacra ex ecclesia parochiali. Corpus ecclesiae est ad formam et etiam eius fores sunt [ad formam], munitae clave quae detinetur paenes parochum.

[*en marge*] Parochialis sancti Thomae Belgodere

1686 die 27 iunii in tertiis.

Praefatus dominus visitator (etc.) visitavit ecclesiam parochialem sub invocatione sancti Thomae de Belgoderio, quae ecclesia parochialis est ius patronatus reverendorum patrum monachorum sancti Benedicti congregationis Olivetanae, et per quemdam sacerdotem ex eis exercetur cura animarum dictae parochiae, et ad praesens est curatus admodum reverendus dominus pater dominus Romualdus Maria Brizelli de Florentia, electus et deputatus a reverendissimo domino abbate domino Romualdo Maria Triscornia genuensi, ut ex litteris patentibus (etc.), cum

actuellement été transférée à la susdite église de Santa Maria située au lieu même d'Occhiatana. La dite église est dépouillée et nue, elle a un unique autel pareillement dépouillé et nu. Il est cependant d'usage d'y célébrer une fois par an, le jour de la fête du saint, et, à ce qui a été dit, on transporte alors le mobilier sacré depuis l'église paroissiale. Le corps de l'église est à la norme et ses portes sont également [à la norme], munies d'une clef qui est détenue chez le curé.

[*en marge*] [Église] paroissiale San Tommaso, de Belgodere

Le 27 juin, à tierce.

Le susdit seigneur visiteur (etc.) a visité l'église paroissiale de Belgodere sous l'invocation de San Tommaso, église paroissiale qui est sous le droit de patronage des révérends pères moines de la congrégation olivetaine de Saint-Benoît ; la cure des âmes de la dite paroisse est exercée par un de leurs prêtres et à présent est curé le très révérend seigneur père, dom Romualdo Maria Brizelli de Florence, élu et député par le révérendissime seigneur abbé, le seigneur dom Romualdo Maria Triscornia, génois, comme [il appert] d'après les lettres

assignatione triginta scutorum monetae Genuae pro mercede annua dicti domini curati, et reliqui fructus provenientes ex eadem ecclesia parochiali remanent pro praedicto monasterio. Redditus praedicti beneficii parochialis annui ascendunt ad valorem librarum mille circiter monetae genuensis, consistentes in decimis, primitiis et in aliis proventibus bonorum stabilium dictae ecclesiae.

Visitavit sanctissimum sacramentum, quod invenit [327r] asservari in pyxide ex argento in totum deaurata, conopaeo cerulei coloris instructa cum cruce in eius summitate, et est ad formam atque inservit pro adoratione et communionibus generalibus.

Visitavit etiam ostensorium ex auricalco in totum deauratum cum suo vitro et cruce in eius summitate ad formam, inservit pro expositione et asportatione sanctissimi in processibus.

Visitavit aliam pyxidem parvam ex argento intus deauratam cum cruce in eius summitate, et inservit pro asportando sanctissimo viatico ad infirmos, cum bursa serica violacei coloris ad formam.

Vidit baldachinum sericum rubei coloris, quod inservit pro deferendo sanctissimo et est ad formam, necnon umbellam pariter pro deferendo sanctissimo viatico ad formam, mandavit tamen in eius

patentes (etc.), avec assignation de 30 écus de monnaie de Gênes pour salaire annuel du dit seigneur curé ; le reste des revenus provenant de la même église paroissiale restent pour le dit monastère. Les revenus annuels du susdit bénéfice paroissial s'élèvent à une valeur d'environ mille livres de monnaie de Gênes, consistant en dîmes, prémices et autres revenus provenant des biens immeubles de la dite église.

Il a visité le Très Saint Sacrement, qu'il a trouvé [327r] conservé dans une pyxide en argent entièrement dorée, surmontée d'un conopée de couleur bleu avec une croix à son sommet. Elle est à la norme et sert pour l'adoration et les communions générales.

Il a aussi visité l'ostensoir en laiton entièrement doré avec sa vitre et une croix au sommet, à la norme ; il sert pour l'exposition et le transport du Très Saint [Sacrement] lors des processions.

Il a visité une autre petite pyxide en argent, dorée à l'intérieur, avec une croix à son sommet ; elle sert pour transporter le très saint viatique aux malades ; avec une bourse de soie de couleur violette ; à la norme.

Il a vu le baldachin en soie de couleur rouge, qui sert pour porter le Très Saint [Sacrement] et il est à la norme ; l'ombrelle, pareillement pour porter le viatique : à la norme. Il a cependant mandé

summitate apponi crucem. Pluviale sericum rubei coloris, velum humerale sericum albi coloris, turribulum cum eius navicula ex auricalco adsunt et sunt ad formam.

Lampas ante ipsum sanctissimum sacramentum continuo ardet ex impensis societatis sanctissimi Sacramenti ibi erectae, quae etiam providet de ceraeis pro deferendo sanctissimo.

Dictum sanctissimum sacramentum asservatur ad altare maius in tabernaculo ligneo in totum deaurato, conopaeis diversi coloris secundum tempora instructo, munito serra secreta et clave, cum cruce in eius summitate ad formam, supra ipsum pendet etiam baldachinum varii coloris ad formam.

Visitavit fontem baptismalem, cuius vas est lapideum, ciborium vero ligneum, conopaeo cerulei coloris instructum, munitum serra secreta et clave quae detinetur paenes dominum curatum, cum cruce in eius summitate, et est tolerabiliter ad formam; mandavit tamen supra ipsum fontem appendi umbella seu baldachinum et etiam apponi aliquam [327v] imaginem sancti Ioannis Baptistae Christum baptizantis. In dicto fonte invenit asservari vasa argentea oleorum chrysmatis et cathecumenorum, et sunt ad formam. Vidit etiam cochlear stanneum pro

d'y ajouter au sommet une croix. Il y a un pluvial en soie de couleur rouge, un voile huméral en soie de couleur blanche, un encensoir avec sa navette en laiton et ils sont à la norme.

La lampe devant le Très Saint Sacrement brûle continuellement aux frais de la compagnie du Très Saint Sacrement qui y est érigée, laquelle pourvoit également les cierges pour porter le Très Saint [Sacrement].

Le dit Très Saint Sacrement est conservé au maître autel dans un tabernacle de bois entièrement doré, surmonté d'un conopée de couleur différente selon le temporal, muni d'une serrure et d'une clef, avec une croix au sommet, à la norme ; au-dessus, pend également un baldaquin de couleur différente [selon le temporal] : à la norme.

Il a visité les fonts baptismaux, dont la cuve est en pierre, le *ciborium* en bois, surmontés d'un conopée de couleur bleue, munis d'une serrure et d'une clef qui est détenue chez le seigneur curé, avec une croix à leur sommet : ils sont acceptablement à la norme. Il a cependant mandé de suspendre au-dessus des dits fonts une ombrelle ou un baldaquin et d'ajouter une représentation de saint Jean-Baptiste baptisant le Christ. Dans les dits fonts, il a trouvé conservés les vases d'étain des huiles du chrême et des catéchumènes, et ils sont à la

aqua suscipienda, et est ad formam satis; et quia vidit in eodem fonte asservari oleum infirmorum pariter in vase argenteo, ideo mandavit in posterum debere asservari in fenestrula conficienda in pariete prope altare maius in cornu evangelii vel epistolae, et debeat intus vestiri panno violacei coloris et ostilio [sic] muniri cum ser<r>a secreta et clave quae detineatur paenes dominum curatum, et foris inscribatur litteris maiusculis *Oleum infirmorum*.

Prope dictum fontem visitavit sacrarium, quod mandavit parum elevari et ostiolo muniri cum ser<r>a secreta et clave quae detineri debeat paenes dictum curatum.

Visitavit sedem confessionalem ad formam, mandavit tamen in ea apponi summarium bullae Coenae.

Visitavit altare maius, quod manuteneretur a communitate et habet redditum viginti circiter [librarum], provenien(tium) ex fructibus boni stabilis legati ab olim domino Santino a Belgoderio pro totidem missis celebrandis in dicto altari per dominum curatum usque in perpetuum. Dictum altare est eleganter provisum de requisitis ad celebrationem missae, mandavit tamen provideri de cartula de sacro convivio.

norme. Il a également vu la cuiller en étain pour prendre l'eau et elle est assez à la norme. Et comme dans les mêmes fonts, il a trouvé conservée pareillement l'huile des malades dans un vase d'argent, il a mandé de la conserver à l'avenir dans une niche à fabriquer dans la paroi près du maître autel du côté de l'Évangile ou de l'Épître ; elle devra être tapissée à l'intérieur d'un tissu de couleur violette, munie d'une petite porte avec une serrure et une clef qui soit détenue chez le seigneur curé et que soit inscrit à l'extérieur en lettres majuscules *Oleum infirmorum* (Huile des malades).

Près des dits fonts, il a visité le sacraire qu'il a mandé d'élever un peu et de munir d'une petite porte avec une serrure et une clef qui devra être détenue chez le dit curé.

Il a visité le confessionnal, à la norme. Il a cependant mandé d'y afficher le abrégé de la bulle *In Cena*.

Il a visité le maître autel qui est entretenu par la communauté et a un revenu d'environ 20 [livres], provenant des revenus d'un bien immeuble légué par feu le seigneur Santino de Belgodere pour autant de messes à célébrer au dit autel par le seigneur curé à perpétuité. Le dit autel est élégamment pourvu de ce qui est requis pour la célébration de la messe. Il a cependant mandé de le pourvoir d'une table des

Dictum altare providetur de candelis pro missis tantum parochialibus celebrandis a consortio mulierum ibi erecto auctoritate apostolica cum privilegiis et indulgentiis sub invocatione beatae Virginis, et gubernatur a domino curato pro tempore sub quibusdam regulis ab ordinario approbatis.

Dictae mulieres habent suas officiales, cuius caput dicitur priora, et renovantur singulis annis vel confirmantur, et tunc temporis [328r] computa redduntur coram dicto curato et novis officialibus et conso[ro]ribus. Habent massam cons[ti]tutam ex certis annuis contributionibus et de ea solent providere altare ut supra dictum est et etiam sub[v]enire sororibus defunctis de sex libris cerae in sepulchralibus exequiis earum. Dictae mulieres solent congregari in hac ecclesia semel in mense, ubi per curatum leguntur eis regulae et aliae piae praeces effunduntur.

Visitavit altare sub invocatione beatae Mariae virginis de Rosario, quod manutenetur a communitate et habet redditum annuum librarum quinquaginta et septem monetae genuensis legatarum ab olim domino Ioanne Benedicto olim Marci de Belgoderio ad favorem sibi propinqui secundum sanguinem, et ad praesens est admodum reverendus

secrètes.

Le dit autel est pourvu en chandelles pour la célébration des seules messes paroissiales par la compagnie de femmes qui y est érigée sous l'autorité apostolique, avec privilèges et indulgences, sous l'invocation de la Bienheureuse Vierge. Elle est dirigée par le seigneur curé *pro tempore* sous des règles approuvées par l'ordinaire.

Les dites femmes ont leurs officiers, dont le chef est appelé prieure, elles sont renouvelées ou confirmées chaque année et [328r] les comptes sont alors rendus devant le dit curé et les officiers entrant en charge. Elles ont une trésorerie constituée de contributions annuelles fixes, sur laquelle elles ont coutume de pourvoir l'autel comme dit plus haut, ainsi que les sœurs défuntes de six livres de cire pour leurs cérémonies funèbres. Les dites femmes ont coutume de se réunir une fois par mois dans cette église, où les règles leur sont lues par le curé et où elles disent les autres pieuses prières

Il a visité l'autel sous l'invocation de la Bienheureuse Vierge Marie du Rosaire, qui est entretenu par la communauté et a un revenu annuel de 57 livres de monnaie de Gênes léguées par feu le seigneur Giovanni Benedetto de feu Marco de Belgodere en faveur d'un proche parent – c'est à présent le très révérend seigneur Luzio Malaspina –

dominus Lucius Melasp(in)o [sic], pro nonaginta missis celebrandis annuatim in dicto altari. Habet et alium redditum librarum sex monetae genuensis legatorum [sic] ab olim domina Magdalena de Belgoderio ad favorem dicti curati pro tempore pro duabus missis annuatim celebrandis in eodem altari. Coram eodem altari est erecta societas Rosarii auctoritate apostolica cum privilegiis et indulgentiis tam pro viris quam pro foeminis, et solent ter per hebdomadam recitare rosarium sicut etiam singulis diebus festivis. Dictum altare est provisum de icone cum ornamento columnarum ex calce sculptarum ad formam; est etiam provisum de caeteris necessariis ad celebrationem missae. Coram eodem altari pendet lampas ex impensis communitatis.

Visitavit altare sub invocatione sancti Antonii abbatis pariter manutentum a communitate, nullum habens redditum nec onus, et est tolerabiliter [sic] provisum de necessariis ad celebrationem missae quae aliquando solet celebrari in eo. Supra altare adest icon sculpta ex marmore, ad formam, divi Antonii abbatis.

[328v] Visitavit capellam noviter erectam ab eadem communitate, et in ea non est adhuc erectum altare, ideo mandavit quamprimum fabricam compleri, altare erigi et dealbari dictam capellam atque provideri de necessariis ad celebrationem missae, infra biennium.

pour célébrer audit autel 90 messes par an. Il a aussi un autre revenu de 6 livres de monnaie de Gênes léguées par feu *domna* Magdalena de Belgodere en faveur du dit curé *pro tempore* pour célébrer deux messes par an au même autel. Devant le même autel, une compagnie du Rosaire, tant d'hommes que de femmes, est érigée sous l'autorité apostolique, avec privilèges et indulgences et ils ont coutume de réciter le rosaire trois fois par semaine ainsi qu'à toutes les fêtes. Le dit autel est pourvu d'un tableau avec ornement de colonnes sculptées en chaux : à la norme. Il est également pourvu de tout le nécessaire pour la célébration de la messe. Devant le même autel pend une lampe aux frais de la communauté.

Il a visité l'autel sous l'invocation de Sant'Antonio Abate, pareillement entretenu par la communauté, sans aucun revenu ni charge et il est acceptablement pourvu du nécessaire à la célébration de la messe qu'il est d'usage d'y célébrer parfois. Au-dessus de l'autel, il y a une statue de marbre, à la norme, de Sant'Antonio Abate.

[328v] Il a visité la chapelle nouvellement érigée par la même communauté et l'autel n'y est pas encore érigé : il a donc mandé d'achever la construction au plus vite, d'ériger l'autel, de blanchir la dite chapelle et de la pourvoir du nécessaire à la célébration de la

Visitavit etiam alteram capellam cum altari noviter erecto, quod manuteneretur a dominis heredibus admodum reverendi domini Antonii Pauli Malaspinae de Belgoderio, et dicta capella atque altare est ahuc nuda et expoliata, ideo mandavi quamprimum dealbari et ad perfectionem reduci necnon de necessariis provideri infra biennium.

Doctrina christiana docetur singulis diebus dominicis a prandio per reverendum dominum Lucium Malaspinam a Belgoderio. Nuptiae non benedicuntur, ideo mandavit in posterum benedici ad formam missalis romani, et si sponsi negligentes fuerint in petenda benedictionem contra eos poenam statuendam (etc.).

Procuratores seu rectores dictae ecclesiae renovantur singulis annis vel confirmantur et tunc temporis computa redduntur coram domino curato et novis procuratoribus.

Corpus ecclesiae est tolerabiliter ad formam et etiam eius fores sunt [ad formam], munitae clave quae detinetur paenes dominum curatum, sed quia sunt fractae [*sic*] mandavit readaptari infra bimestre.

In dicta ecclesia sunt quinque monumenta sepulchralia, quorum

messe dans les deux ans.

Il a également visité une autre chapelle avec un autel nouvellement érigé, lequel est entretenu par les seigneurs héritiers du très révérend seigneur Antonio Paolo Malaspina de Belgodere. La dite chapelle et l'autel sont encore nus et dépouillés : il a donc mandé de la blanchir au plus vite, de l'achever et de la pourvoir du nécessaire dans les deux ans.

La doctrine chrétienne est enseignée tous les après-midi par le révérend seigneur Luzio Malaspina de Belgodere. Les noces ne sont pas bénies : il a donc mandé de les bénir à l'avenir selon la norme du missel romain, et si les époux ont été négligents pour demander la bénédiction, de statuer contre eux la peine (etc.).

Les procureurs ou recteurs de la dite église sont renouvelés ou confirmés chaque année et les comptes sont alors rendus devant le seigneur curé et les nouveaux procureurs.

Le corps de l'église est acceptablement à la norme, comme ses portes le sont, munies d'une clef qui est détenue chez le seigneur curé. Mais comme elles sont cassées, il a mandé de les réparer dans les deux mois.

Dans la dite église, il y a cinq monuments funéraires, dont deux

duorum [*sic*] manentur a dominis de familia Malaspinæ, cætera quatuor manentur a communitate, sed quia duo ex illis invenit absque ostiis ideo mandavit ea provideri de dictis ostiis lapideis saltem infra sex menses.

Vidit campanile, quod est ad formam, cum duabus campanis, quarum una est fracta [*sic*], ideo mandavit saltem infra sex menses readaptari.

Visitavit suppellectilia sacra, quæ invenit asservari in choro in scamnis munitis ser<r>a secreta et clave quæ detinetur paenes dominum [329r] curatum, et invenit sufficientia et perpolite custodita.

Vidit libros parochiales et invenit ad formam, mandavit tamen servari formam ritualis romani in conscribendis nominibus baptizatorum et defunctorum.

Vidit librum de statu animarum huius parochiæ et invenit esse animas in totum quinque centum septuaginta circiter, ex quibus communicantur bis centum et octuaginta, et omnes paruerunt præcepto ecclesiæ, et ut certo certius in posterum sciatur an omnes communicaverint mandavit distribui schedulas et eas recolligi priusquam tempus paschale terminetur, ut sic admoniti possint omnes parere.

In hac parochia [adsunt] quatuor presbyteri, scilicet Lucius

sont entretenus par les seigneurs de la famille Malaspina. Les quatre (trois ?) autres le sont par la communauté, mais comme il en a trouvé deux sans pierre, il a mandé de les pourvoir des dites pierres dans les six mois.

Il a vu le clocher, qui est à la norme, avec deux cloches, dont l'une est cassée : il a donc mandé de la réparer dans les six mois.

Il a visité le mobilier sacré, qu'il a trouvé conservé dans le chœur dans des bancs munis d'une serrure et d'une clef qui est détenue chez le seigneur [329r] curé. Il l'a trouvé suffisant et gardé fort propre.

Il a vu les livres paroissiaux et les a trouvés à la norme. Il a cependant mandé d'observer la norme du rituel romain pour consigner les noms des baptisés et des défunts.

Il a vu le livre de l'état des âmes de cette paroisse et a trouvé qu'il y en avait environ 570 en tout, parmi lesquelles 280 communient, et tous ont obéi au précepte de l'Église ; pour savoir à l'avenir avec certitude si tous ont communiqué, il a mandé de distribuer les billets et de les ramasser avant la fin du temps pascal, pour qu'ainsi avertis, tous puissent obéir.

Dans cette paroisse, il y a quatre prêtres : Luzio Malaspina,

Malaspina, Vincentius Mortini, Ioannes Decius de Iudicellis et Angelus Ioannes Malaspina, et omnes pro ut attestatus fuit dominus curatus sunt bonae vitae et famae et inser[v]iunt ecclesiae.

Intra limites pariter dictae parochiae reperitur coenobium fratrum Servorum beatae Virginis cum ecclesia aperta, in quo solent morari duodecim religiosi circiter.

Visitavit aedes canonicales et invenit satis sufficientes et continuas ecclesiae parochiali.

[*en marge*] Oratorium sancti Stephani

Die 28 iunii 1686.

Praefatus dominus visitator (etc.) visitavit oratorium sub invocatione sancti Stephani situm in loco proprio Belgoderii, quod manutenetur a confraternitate laicali ibi erecta auctoritate ordinarii, serviens sub capitulis ab ordinario approbatis, et dicti confratres induunt cappas albas et habent suos officiales, cuius caput dicitur prior, et renovantur quolibet semestre, excepto massario qui stat ad annum, et tunc temporis computa redduntur coram domino curato et novis officialibus et confraternitate, et habent massam pecuniariam [329v] constitutam ex certis contributionibus annuis dictorum fratrum, de qua

Vincenzo Mortini, Giovanni Decio Giudicelli et Angelo Giovanni Malaspina. Tous, au témoignage du seigneur curé, sont de bonne vie et de bonne renommée et servent l'église.

Dans les limites de la dite paroisse, se trouve également un couvent de frères servites de la Bienheureuse Vierge avec une église ouverte, où demeurent habituellement environ 12 religieux.

Il a visité le presbytère et l'a trouvé assez suffisant et dans le prolongement de l'église paroissiale.

[*en marge*] Oratoire San Stefano

28 juin 1686.

Le susdit seigneur visiteur (etc.) a visité l'oratoire sous l'invocation de San Stefano situé au lieu même de Belgodere, lequel est entretenu par la confrérie laïque qui y est érigée sous l'autorité de l'ordinaire et sert sous des statuts approuvés par l'ordinaire. Les dits confrères portent des capes blanches et ont leurs officiers, dont le chef est appelé prieur ; ils sont renouvelés chaque semestre, à l'exception du trésorier qui reste à l'année, et les comptes sont alors rendus devant le seigneur curé, les nouveaux officiers et la confrérie. Ils ont une trésorerie [329v] constituée des contributions annuelles fixes des dits frères, sur laquelle ils ont coutume

solent subvenire confratribus defunctis de quatuordecim libris cerae pro sepulchralibus exequiis eorum et solent etiam suppeditare elemosinas pro missis celebrandis. Singulis diebus festivis congregantur confratres in hoc oratorio et ibi solent recitare officium beatae Virginis et alias praeces effundere, sicut etiam solent associare processionaliter cum cappis confratres defunctos sepeliendos.

Visitavit altare, quod est unicum in dicto oratorio et est sufficienter provisum de necessariis ad celebrationem missae quae in eo solet aliquando celebrari de licentia parochi absque ullo reddito et onere. Supra dictum altare adest icon ad formam et supra dictam iconem adest imago Crucifixi.

Corpus oratorii est dealbatum et ad formam, sicut etiam sunt eius fores, munitae clave quae detinetur paenes massarium.

Suppellectilia sacra asservantur a tergo altaris in scamno munito ser<r>a secreta et clave.

de pourvoir les confrères défunts de quatorze livres de cire pour leurs cérémonies funèbres et d'également fournir les aumônes pour célébrer des messes. A toutes les fêtes, les confrères se réunissent dans le dit oratoire et ont coutume d'y réciter l'office de la Bienheureuse Vierge et de dire les autres prières, de même qu'ils ont coutume d'accompagner en procession avec les capes les confrères défunts qu'il faut ensevelir.

Il a visité l'autel qui est le seul dans le dit oratoire : il est suffisamment pourvu du nécessaire à la célébration de la messe qu'il est d'usage d'y célébrer parfois, avec la permission du curé ; sans aucun revenu ni charge. Au-dessus du dit autel, il y a un tableau à la norme et au-dessus du tableau, il y a une représentation sculptée du Crucifié.

Le corps de l'oratoire est blanchi et à la norme, de même que ses portes, munies d'une clef qui est détenue chez trésorier.

Le mobilier sacré est conservé au dos de l'autel dans un banc muni d'une serrure et d'une clef.

[*en marge*] Parochialis Assumptionis beatae Virginis Palaschae

Die 28 iunii 1686.

Praefatus dominus visitator (etc.) visitavit ecclesiam parochialem sub invocatione sanctae Mariae virginis Assumptae de Palascha, cuius ad praesens est rector admodum reverendus dominus Ioannes Cesar de Niccolais, quam assequutus fuit quatordecim circiter abhinc annis ex gratia in curia romana, ut ex bullis collationis Romae expeditis apparet (etc.), percipiens in annuo reddito libras tercentum circiter monetae genuensis, consistentes in primitiis et oblationibus et in aliquibus proventibus bonorum stabilium dictae ecclesiae.

Visitavit sanctissimum sacramentum, quod invenit asservari in pyxide ex auricalco in totum deaurata, conopaeo rubei coloris instructa, et est elegantissimae formae, inservit pro adoratione et communionibus generalibus, et aliquibus additis cum [330r] vitro inservit etiam pro ostensorio in expositione et asportatione sanctissimi.

Visitavit aliam pyxidem parvam pariter ex auricalco cum cuppa argentea in totum deaurata et instructa; conopaeo albi coloris cum cruce

[*en marge*] [Église] paroissiale de l'Assomption de la Bienheureuse Vierge, de Palasca

28 juin 1686.

Le susdit seigneur visiteur (etc.) a visité l'église paroissiale de Palasca sous l'invocation de Santa Maria Vergine Assunta, dont est à présent recteur le très révérend seigneur Giovanni Cesare Nicolai ; il l'a obtenue il y a environ quatorze ans par grâce à la curie romaine, comme il appert dans les bulles de collation délivrées à Rome (etc.) ; il perçoit comme revenu annuel environ 300 livres de monnaie de Gênes, consistant en prémices, offrandes et autres revenus provenant des biens immeubles de la dite église.

Il a visité le Très Saint Sacrement, qu'il a trouvé conservé dans une pyxide en laiton entièrement dorée, surmontée d'un conopée de couleur rouge et elle est d'une forme très élégante. Elle sert pour l'adoration et les communions générales et avec quelques ajouts et une vitre, elle sert aussi d'ostensoir pour l'exposition et le transport du Très Saint [Sacrement].

Il a visité une autre petite pyxide pareillement en laiton avec une coupe entièrement dorée et surmontée d'un conopée de couleur

in eius summitate, et est ad formam, inservit pro asportando sanctissimo viatico ad infirmos.

Vidit baldachinum sericum rubei coloris, quod inservit pro deferendo sanctissimo et est ad formam, sicut etiam vidit umbellam ad formam pro eodem effectum, mandavit tamen in eius summitate apponi crucem.

Pluviale sericum rubei coloris, velum humerale pariter sericum cerulei coloris, turribulum ex auricalco cum eius navicula, lanternae magnae pro asportando viatico, ad formam.

Lampas ante ipsum sanctissimum sacramentum pendet continuo, ardens ex impensis communitatis, quae etiam providet de cereis pro deferendo sanctissimo.

Dictum sanctissimum sacramentum asservatur ad altare maius in tabernaculo ligneo in totum deaurato, conopeis diversi coloris secundum tempora instructo, munito ser<r>a secreta et clave quae est ad formam, cum imagine Redemptoris in summitate.

Visitavit fontem baptismalem, cuius vas est marmoreum, cyborium vero ligneum, tolerabiliter ad formam, ser<r>a secreta et clave munitum quae detinetur paenes dominum rectorem, provisum etiam

blanche avec une croix à son sommet ; elle est à la norme et sert pour transporter le très saint viatique aux malades.

Il a vu le baldachin en soie de couleur rouge qui sert pour porter le Très Saint [Sacrement] et est à la norme, de même qu'il a vu l'ombrelle pour la même fin, à la norme. Il a cependant mandé d'y placer une croix au sommet.

Pluvial en soie de couleur rouge, voile huméral en soie de couleur bleue, encensoir en laiton avec sa navette, grandes lanternes pour transporter le viatique : à la norme.

La lampe pend devant le Très Saint Sacrement, brûlant continuellement aux frais de la communauté, laquelle pourvoit également en cierges pour porter le Très Saint [Sacrement].

Le dit Très Saint Sacrement est conservé au maître autel dans un tabernacle de bois entièrement doré, surmonté d'un conopée de couleur différente selon le temporal, muni d'une serrure et d'une clef qui est à la norme, avec une représentation sculptée du Rédempteur au sommet.

Il a visité les fonts baptismaux, dont la cuve est en marbre, le *ciborium* en bois, acceptablement à la norme, munis d'une serrure et d'une clef qui est détenue chez le recteur. Ils sont également pourvus

cochleari argenteo pro aqua suscipienda, mandavit tamen provideri de conopaeo et etiam cruce in eius summitate, sicut etiam mandavit supra ipsum appendi umbellam seu baldachinum et in eo apponi imaginem sancti Ioannis Baptistae baptizantis Christum, infra sex menses. In eodem fonte invenit asservari vasa argentea oleorum chrisomatis et catechumenorum, et sunt ad formam, et quia invenit in eodem asservari oleum infirmorum in vase argenteo cum bursa serica, [330v] ideo mandavit in posterum debere asservari in quadam fenestrula conficienda in pariete prope altare maius in cornu evangelii vel epistolae, quae debeat ostiolo muniri cum ser<r>a secreta et clave quae detineatur paenes dominum rectorem, et panno violacei coloris intus vestiatur et foris inscribatur litteris maiusculis *Oleum infirmorum*.

Doctrina christiana docetur singulis diebus dominicis per dominum rectorem a prandio, et populus repertus est satis instructus.

Nuptiae benedicuntur ad formam missalis romani, et ideo laudavit.

Visitavit altare maius, quod manutenetur a communitate, nullum habens redditum nec onus nec ulla gaudens indulgentia. Est sufficienter

d'une cuiller en argent pour prendre l'eau. Il a cependant mandé de les pourvoir d'un conopée ainsi que d'une croix au sommet, de même qu'il a mandé d'y suspendre une ombrelle ou un baladquin et d'y placer une représentation de saint Jean-Baptiste baptisant le Christ dans les six mois. Dans les mêmes fonts, il a trouvé conservée dans des vases d'argent l'huile du chrême et des catéchumènes et ils sont à la norme. Comme il y a trouvé l'huile des malades conservée dans un vase d'argent avec sa bourse de soie, [330v] il a mandé de les conserver à l'avenir dans une niche à fabriquer dans la paroi près du maître autel du côté de l'Évangile ou de l'Épître : elle devra être munie d'une petite porte avec une serrure et une clef qui soit détenue chez le seigneur curé et sera tapissée à l'intérieur d'un tissu de couleur violette ; qu'il soit inscrit à l'extérieur en lettres majuscules *Oleum infirmorum* (Huile des malades).

La doctrine chrétienne est enseignée tous les dimanches après-midi par le seigneur recteur et le peuple a été trouvé assez instruit.

Les noces sont bénies selon la norme du missel romain : il en a donc fait l'éloge.

Il a visité le maître autel, qui est entretenu par la communauté, n'a aucun revenu ni charge et ne jouit d'aucune indulgence. Il est

provisum de necessariis ad celebrationem missae et supra ipsum adest ornamentum columnarum varie ex calce sculptarum in ficto porfido varie coloratarum, et est elegantissimae formae. Mandavit tamen in aliqua parte readaptari bradellam [*sic*] infra mensem. Coram dicto altari dictum fuit antiquitus fuisse aliquam societatem erectam sub invocatione Corporis Christi, sed tractu temporis collapsam fuisse, ideo hortatus est ut procuretur de novo erigi et ad primam formam reduci. De candelis pro missis celebrandis providetur a communitate.

Visitavit altare sub invocatione beatae Virginis de Carmine, quod manenetur a dominis haeredibus olim domini Nuntii Malaspinae eius fundatoris. Dictum altare habet redditum annu[u]m librarum quinquaginta duarum monetae Genuae, provenientium ex sorte principali cuiusdam census legati ab eodem patrono pro missis centum et quatuor celebrandis annuatim in dicto altari per capellatum eligendum amovibiliter a dominis patronis usque in perpetuum, qui ad praesens est reverendus dominus Ursatellus a Palascha, electus et deputatus ab eisdem dominis patronis; dictum etiam fuit fuisse legatum alium annuum redditum pro duabus missis per haebdomadam [**331r**] celebrandis usque in perpetuum, unum factum a domina Placidia et alterum a domina

suffisamment pourvu du nécessaire à la célébration de la messe et au-dessus il y a un ornement de colonnes sculptées en faux porphyre de couleurs variées et il est d'une forme très élégante. Il a cependant mandé de réparer dans le mois en un endroit la plateforme. Il y a eu autrefois, à ce qui a été dit, une compagnie sous l'invocation du *Corpus Christi* érigée devant le dit autel, mais avec le temps, elle s'est délitée : il a donc exhorté à s'occuper de l'ériger de nouveau et de la ramener à sa forme première. Il est pourvu de chandelles pour célébrer les messes par la communauté.

Il a visité l'autel sous l'invocation de la Bienheureuse Vierge du Carmen, qui est entretenu par les seigneurs héritiers de feu le seigneur Nunzio Malaspina, son fondateur. Le dit autel a un revenu annuel de 52 livres de monnaie de Gênes, provenant du capital d'un cens légué par le même patron pour que soient célébrées annuellement 104 messes à perpétuité au dit autel par le chapelain élu de manière amovible par les seigneurs patrons. À présent c'est le révérend seigneur Orsatello de Palascha, élu et député par les mêmes seigneurs patrons. À ce qui a été dit, un revenu annuel a été légué pour célébrer deux messes par semaine [**331r**] à perpétuité, l'un fait par *donna* Placidia et l'autre par feu *donna* Camilla du même lieu de Palascha,

quondam Camilla de eodem loco Palaschae, haeredibus et successoribus eiusdem praenunciati domini fundatoris.

Dictum altare est provisum de icone cum ornamento columnarum sub ficto porfido sculptarum et etiam de reliquis requisitis ad celebrationem missae ad formam, et suppellectilia sacra eiusdem altaris praeter calicem asservantur apud eosdem patronos.

Visitavit altare sub invocatione santissimi Rosarii manutentum a dominis haeredibus quondam domini Divicorsi eius fundatoris, et habet redditum annum pro tribus missis celebrandis per haebdomadam, qui celebrantur per reverendum dominum Michaelum Angelum de Simone Petris eiusdem loci, electum et deputatum a domino Michele a Palascha patrono eiusdem altaris, et etiam dominus Nicolaus pariter patronus suppeditat redditus pro totidem missis celebrandis eodem modo quo supra.

Dictum altare est satis provisum de necessariis ad celebrationem missae praeter calicem et missale, et supra dictum altare adest ornamentum columnarum ex calce sculptarum ficti porfidi.

Visitavit altare sub invocatione sancti Antonii abbatis, quod manutenetur a dominis heredibus olim Ursi Matthaiei; habet etiam ipsum altare annu[u]m redditum pro duabus missis celebrandis per

héritières et successeurs de ce même seigneur fondateur précité.

Le dit autel est pourvu d'un tableau avec ornement de colonnes sculptées en faux porphyre ainsi que de tout ce qui est requis pour la célébration de la messe selon la norme. Le mobilier sacré de cet autel, à l'exception du calice, est conservé chez les mêmes patrons.

Il a visité l'autel sous l'invocation du Très Saint Rosaire, entretenu par les seigneurs héritiers de feu le seigneur Divicorso, son fondateur, et il a un revenu annuel pour célébrer trois messes par semaine, lesquelles sont célébrées par le révérend seigneur Michel'Angelo de Simon Pietro du même lieu, élu et député par le seigneur Michele de Palasca, patron de l'autel. Le seigneur Nicolao, pareillement patron, fournit un revenu pour célébrer autant de messes de la même manière qu'indiqué plus haut.

Le dit autel est pourvu du nécessaire à la célébration de la messe, sauf le calice et le missel. Au-dessus du dit autel il y a un ornement de colonnes en chaux sculptées en faux porphyre.

Il a visité l'autel sous l'invocation de Sant'Antonio Abate, entretenu par les seigneurs héritiers de feu Orso Matteo. Le même autel a un revenu annuel pour célébrer deux messes par semaine à

haebdomadam annuatim, quae praesenti celebrantur a reverendo domino patre Philippo ordinis Servorum priore conventus sanctae Mariae de Belgoderio. Dictum altare est tolerabiliter provisum de requisitis ad celebrationem missae et etiam ornatum quibusdam columnis sculptis vel confectis ex calce sub forma ficti porfidi, sed eius icon est lacera, et ideo mandavit eam readaptari saltem infra annum.

Visitavit altare cum eius capella cancellis ligneis clausa sub invocatione Spiritus Sancti, et manutenetur a dominis [heredibus?] quondam Petri de Palascha eius fundatoris, habet annu[u]m [redditum] [331v] librarum septuaginta monetae Genuae, provenientium ex sorte principali census legati a praedicto domino patrono pro duabus missis celebrandis per haebdomadam usque in perpetuum per capellanum amovibiliter eligendum ab haeredibus dicti loci [sic]. Dictum altare est provisum de icone antiqua praetiosissimae formae et etiam de requisitis ad celebrationem missae. Suppellectilia sacra eiusdem altaris reservantur [sic] in quadam capsula munita ser<r>a secreta et clave quae detinetur paenes dominum capellanum.

Visitavit altare cum eius capella sub invocatione Corporis Christi, quod manutenetur a dominis heredibus olim domini Petrosi, cum onere

l'année, lesquelles sont à présent célébrées par le révérend seigneur père Filippo, de l'ordre des Servites, prieur du couvent Santa Maria de Belgodere. Le dit autel est acceptablement pourvu de ce qui est requis pour la célébration de la messe et également orné de colonnes sculptées ou fabriquées en chaux sous l'aspect de faux porphyre, mais son tableau est déchiré : il a donc mandé de le réparer dans l'année.

Il a visité l'autel, avec sa chapelle fermée par une balustrade de bois, sous l'invocation de l'Esprit Saint et il est entretenu par les seigneurs [héritiers] de feu Pietro de Palasca, son fondateur. Il a un revenu annuel de 70 livres de monnaie de Gênes, provenant du capital d'un cens légué par le patron précité pour que soient célébrées deux messes par semaine à perpétuité par le chapelain élu de manière amovible par les héritiers du dit lieu (sic). Le dit autel est pourvu d'un tableau ancien d'aspect très précieux ainsi que de ce qui est requis pour la célébration de la messe². Le mobilier sacré du même autel est conservé dans un coffre muni d'une serrure et d'une clef qui est détenue chez le seigneur chapelain.

Il a visité l'autel, avec sa chapelle, sous l'invocation du *Corpus Christi*, lequel est entretenu par les seigneurs héritiers de feu le

² Cet autel et ce tableau ont été étudiés dans Louis Belgodere de Bagnaja, Éric Beretti, Antoine Franzini et Michel-Édouard Nigaglioni, *Deux tableaux avec portraits de donateurs. Belgodere et Palasca vers 1600*, Ajaccio, Éditions Alain Piazzola, 2009.

trium missarum per hebdomadam celebrandarum usque in perpetuum, sed adhuc nullus assignatus est capellanus. Dictum altare est provisum de icone et de caeteris requisitis ad celebrationem missae, et coram eo adest monumentum sepulchrale pariter manutentum a dictis patronis.

Visitavit altare cum eius capella cancellis ligneis clausa sub titulo Purgatorii, et manutentur a communitate absque ullo reddito et onere, et est provisum de icone et de reliquis necessariis ad celebrationem missae, et coram eo adest tumulus manutentum a dictis patronis.

Visitavit suppellectilia sacra et invenit abundantia et praetiosa, et asservantur in scamno munito serena secreta et clave quae detinetur paenes dominum parochum, quod scamnum stat a tergo altaris maioris in choro.

Visitavit sedem confessionalem ad formam et mandavit in ea apponi summarium bullae Coenae. Corpus ecclesiae est ad formam, sicut etiam eius fores sunt [ad formam], munitae clave quae detinetur paenes parochum. Vidit etiam pulpitem, in quo solet concio haberi per parochum et alios concionatores saepissime.

In dicta ecclesia reperiuntur tria monumenta sepulchralia absque

seigneur Petroso, avec charge de célébrer trois messes par semaine à perpétuité, mais aucun chapelain n'y a encore été assigné. Le dit autel est pourvu d'un tableau et de tout ce qui est requis pour la célébration de la messe. Il y a devant lui un monument funéraire pareillement entretenu par les dits patrons.

Il a visité l'autel, avec sa chapelle fermée par une balustrade de bois, sous le titre du Purgatoire, et il est entretenu par la communauté, sans aucun revenu ni charge. Il est pourvu d'un tableau et de tout le nécessaire à la célébration de la messe. Il y a devant lui une tombe entretenue par les dits patrons.

Il a visité les ustensiles sacrés et les a trouvés nombreux et précieux. Ils sont conservés dans un banc muni d'une serrure et d'une clef qui est détenue chez le seigneur curé, lequel banc se trouve au dos du maître autel dans le chœur.

Il a visité le confessionnal, à la norme, et a mandé d'y afficher le abrégé de la bulle *In Cena*. Le corps de l'église est à la norme, de même que ses portes, munies d'une clef qui est détenue chez le curé. Il a aussi vu la chaire, où il est d'usage que le curé tienne sermon ainsi que, très souvent, d'autres prédicateurs.

Dans la dite église, se trouvent trois monuments funéraires sans

enunciatis manuenta a communitate, unum pro <pro> viris, alterum [pro] mulieribus et alterum pro [332r] parvulis sepeliendis. In dicta ecclesia solet recitari ter per haebdomadam rosarium beatae Virginis, sed ibi non est erecta societas.

Adest autem alia societas mulierum auctoritate ordinarii erecta sub invocatione beatae Virginis, et gubernatur a domino rectore sub quibusdam regulis <et> ab ordinario approbatis, et dictae mulieres habent prioram, paenes quem (*lire* quam) asservatur massa pecuniaria constituta ex contributionibus annuis certis dictarum sororum, de qua solent subvenire sororibus defunctis de libris sex cerae pro earum sepulchralibus exequiis. Dicta priora renovatur singulis annis, rationem reddens suae administrationis coram parochi et sororibus.

[*en marge*] Oratorium beatae virginis Annunziatae

Visitavit oratorium situm prope dictam ecclesiam parochialem sub invocatione beatae virginis Annunziatae, et manutenetur a confraternitate laicali ibi erecta auctoritate ordinarii sub quibusdam capitulis ab eodem approbatis, et dicti confratres habent suos officiales, cuius caput dicitur prior, et de semestre in semestre renovantur et

inscription entretenus par la communauté : un pour ensevelir les hommes, un autre les femmes et le dernier [332r] les enfants. Dans la dite église, il est d'usage de réciter trois fois par semaine le rosaire de la Bienheureuse Vierge, mais il n'y est pas érigé de compagnie.

Il y a une autre compagnie de femmes érigée par l'autorité de l'ordinaire sous l'invocation de la Bienheureuse Vierge et dirigée par le seigneur recteur sous des règles approuvées par l'ordinaire. Les dites femmes ont une prieure, chez qui est conservée la trésorerie constituée des contributions annuelles fixes des dites sœurs, sur laquelle elles ont coutume de fournir six livres de cire aux sœurs défuntes lors de leurs cérémonies funèbres. La dite prieure est renouvelée chaque année, rendant compte de son administration devant le curé et les sœurs.

[*en marge*] Oratoire de la Bienheureuse Vierge de l'Annonciation

Il a visité un oratoire situé près de l'église paroissiale sous l'invocation de la bienheureuse Vierge de l'Annonciation. Il est entretenu par la confrérie laïque érigée là par l'autorité de l'ordinaire [l'évêque] sous des statuts approuvés par lui. Les dits confrères ont leurs officiers, dont le chef est appelé prieur, et ils sont renouvelés de semestre

computa tunc temporis coram parcho et confraternitate redduntur; et habent massam pecuniariam constitutam ex certis contributionibus annuis dictorum fratrum, de qua solent subvenire confratribus defunctis de duodecim libris cerae et etiam de tribus missis in eorum depositione et solent etiam processionaliter cum suis cappis albis associare confratres sepeliendos.

Visitavit altare manutentum a communitate, provisum de icone cum ornamento columnarum ad formam et etiam de caeteris requisitis ad celebrationem missae quae in eo solet celebrari bis per haebdomadam per quemdam capellanum electum ab eadem communitate confraternitatis.

Suppellectilia sacra asservantur in quodam scamno munito ser<r>a secreta et clave quae detinetur paenes capellanum, qui ad praesens est dominus Ursatellus a Palascha, et sunt ut plurimum serica.

Corpus oratorii est dealbatum et ad formam et [332v] scamnis ligneis circum circa septum, sicut etiam eius fores sunt ad formam, munitae ser<r>a secreta et clave quae detinetur paenes massarium.

Adsunt quatuor reverendi, scilicet presbiter Michael Angelus, presbiter Ursatellus a Palascha, Ioannes Iucidellus [sic] a Palascha, p(resbiter) Carolus Antonius de Monte, celicus [pour clericus] Andreas

en semestre. Les comptes sont alors rendus devant le curé et la confrérie. Ils ont une trésorerie constituée des contributions annuelles fixes des dits frères, sur laquelle ils ont coutume de procurer aux confrères défunts douze livres de cire ainsi que trois messes lors de leur enterrement. Ils ont également coutume d'accompagner en procession avec leurs capes blanches les confrères qu'il faut ensevelir.

Il a visité l'autel entretenu par la communauté, pourvu d'un tableau avec ornement de colonnes à la norme ainsi que de tout ce qui est requis pour la célébration de la messe qu'il est d'usage qu'y célèbre deux fois par semaine un chapelain élu par la même communauté de confrères.

Le mobilier sacré [*ici* les chasubles] est conservé dans un banc muni d'une serrure et d'une clef qui est détenue chez le chapelain, lequel est à présent le seigneur Orsatello de Palascha et elles sont pour la plupart en soie.

Le corps de l'oratoire est blanchi, à la norme et [332v] entouré de bancs de bois ; ses portes sont aussi à la norme, munies d'une serrure et d'une clef qui est détenue chez le trésorier.

Il y a quatre révérends : le prêtre Michele Angelo, le prêtre Orsatello de Palascha, Giovanni Giudicelli de Palascha, le prêtre Carlo Antonio Monti ; le clerc Andrea Aldobrandi. Tous, au témoignage du

Aldobrandus, et omnes prout dominus rector et alii attestati fuere sunt bonae vitae et famae, incedentes habitu et tonsura, et inserviunt ecclesiae.

Adsunt etiam duae sorores tertiariae sub regula sancti Francisci, inhabitantes autem in suis propriis domibus, sunt bonae vitae et famae et inserviunt ecclesiae.

Visitavit aedes cano[ni]cales propinquas ecclesiae parochiali, ita ut gaudent immunitate ecclesiastica, et sunt sufficientes.

Visitavit libros parochiales et mandavit omnino servari formam ritualis romani, sicut etiam mandavit confici librum de statu animarum, quas dictum fuit esse bis centum et qui[n]quaginta circiter, ex quibus communicantur centum octuaginta circiter, et omnes [paruerunt] praecepto ecclesiae, et ut certo certius sciatur an omnes communicaverint, ideo mandavit distribui schedulas singulis et eas priusquam terminetur tempus paschale recolligi.

[*en marge*] Parochialis antiquitus sancti Martini

Visitavit ecclesiam sub invocatione sancti Martini, quae antiquitus erat ecclesia parochialis, sed modo pro maiori commoditate populi parochia translata est ad ecclesiam sanctae Mariae praedictam, et

seigneur recteur et d'autres, sont de bonne vie et de bonne renommée, vont en habit et avec la tonsure et servent l'église.

Il y a aussi deux sœurs tertiaires sous la règle de San Francesco, habitant dans leurs propres maisons. Elles sont de bonne vie et de bonne renommée et servent l'église.

Il a visité le presbytère, si proche de l'église qu'il jouit de l'immunité ecclésiastique, et il est suffisant.

Il a visité les livres paroissiaux et a mandé d'observer en tout la norme du rituel romain. Il a aussi mandé de confectionner un livre de l'état des âmes, dont il a été dit qu'elles sont environ 250, parmi lesquelles 180 environ communient et tous [ont obéi] au précepte de l'Église ; pour savoir à l'avenir avec certitude si tous ont communie, il a mandé de distribuer à chacun les billets et de les ramasser avant la fin du temps pascal.

[*en marge*] [Église] anciennement paroissiale San Martino

Il a visité l'église sous l'invocation de San Martino, qui était anciennement l'église paroissiale, mais actuellement, pour la plus grande commodité du peuple, elle a été transférée à la susdite église de

in hac ecclesia reperitur unicum altare nudum et expoliatum, sed in eo solet aliquando celebrari, et dictum fuit tunc temporis asportari ex ecclesia parochiali suppellectilia sacra necessaria ad celebrationem missae. Corpus ecclesiae est ad formam et fores sunt munitae clave quae detinetur paenes parochum.

[333r] [*en marge*] Oratorium campestre sancti Sebastiani

Visitavit etiam oratorium campestre situm intra limites parochiae sanctae Mariae, et est sub titulo sancti Sebastiani, manutentum a communitate, et in eo vidit unicum altare, provisum de necessariis ad celebrationem missae quae saepe solet celebrari absque ullo reddito et onere. Corpus oratorii est dealbatum et ad formam; fores eiusdem sunt munitae clave quae detinetur paenes parochum.

[*en marge*] Parochialis de Capella

Die 29 iunii 1686.

Praefatus dominus visitator (etc.) visitavit ecclesiam parochialem de Capella et Olmo de Iussani, cuius ad praesens est rector admodum

Santa Maria. Il y a dans cette église un unique autel nu et dépouillé. Mais il est d'usage d'y célébrer parfois et il a été dit qu'étaient alors transportés depuis l'église paroissiale le mobilier sacré nécessaire à la célébration de la messe. Le corps de l'église est à la norme et ses portes sont munies d'une clef qui est détenue chez le curé.

[333r] [*en marge*] Oratoire champêtre San Sebastiano

Il a également visité un oratoire champêtre situé dans les limites de la paroisse de Santa Maria et il est sous le titre de San Sebastiano, entretenu par la communauté. Il y a vu l'unique autel, pourvu du nécessaire à la célébration de la messe qu'il est d'usage d'y célébrer souvent, sans aucun revenu ni charge. Le corps de l'oratoire est blanchi et à la norme ; ses portes sont munies d'une clef qui est détenue chez le curé.

[*en marge*] [Église] paroissiale de Capella

29 juin 1686.

Le susdit seigneur visiteur (etc.) a visité l'église paroissiale de Capella et Olmi de Giussani, dont est à present recteur le très révérend seigneur

reverendus dominus Matthaëus Columbanus, quam assequutus fuit per
 ressignationem eius favori factam quindecim circiter abhinc annis ab
 admodum reverendo domino Petro Aloysio, ut ex bullis collationis
 Romae expeditis apparet, percipiens in annuo reddito libras sexcentum
 circiter monetae Genuae, consistentes in decimis et primitiis,
 oblationibus et in aliis fructibus bonorum stabilium dictae ecclesiae.

Visitavit sanctissimum sacramentum, quod invenit asservari in
 pyxide ex auricalco in totum deaurata, conopaeo albi coloris instructa
 cum cruce in eius summitate, et est ad formam atque inservit pro
 adoratione et communionibus generalibus.

Visitavit aliam pyxidem parvam ex argento cum conopaeo albi
 coloris et cruce in eius summitate, quae inservit pro asportando
 sanctissimo viatico ad infirmos et est ad formam.

Visitavit pariter ostensorium elegantis formae ex auricalco in
 totum deauratum cum suo vitro et imagine Redemptoris in summitate,
 quod inservit pro expositione et asportatione sanctissimi in
 processionibus.

[333v] Vidit baldachinum sericum rubei coloris speciosae
 formae, quod inservit pro deferendo sanctissimo, sicut etiam vidit
 umbellam, in cuius summitate mandavit apponi crucem. Velum humerale

Matteo Colombani ; il l'a obtenue par résignation faite en sa faveur il y
 a environ quinze ans par le très reverend seigneur Pietro Luigi, comme
 il appert d'après les bulles de la collation délivrées à Rome ; il perçoit
 en revenu annuel environ 600 livres de monnaie de Gênes, consistant
 en dîmes et prémices, offrandes et autres revenus qui proviennent des
 biens immobiliers de l'église.

Il a visité le Très Saint Sacrement, qu'il a trouvé conservé dans
 une pyxide en laiton entièrement dorée, surmontée d'un conopée de
 couleur blanche, avec une croix à son sommet ; elle est à la norme et
 sert pour l'adoration et les communions générales.

Il a aussi visité une autre petite pyxide en argent avec un
 conopée de couleur blanche et une croix à son sommet, qui sert à
 transporter le très saint viatique aux malades et elle est à la norme.

Il a visité l'ostensoir de forme élégante, en laiton entièrement doré,
 avec sa vitre et une représentation sculptée du Rédempteur au sommet.
 Il sert pour l'exposition et le transport du Très Saint [Sacrement] lors
 des processions.

[333v] Il a vu le baldachin en soie de couleur rouge de belle
 forme, qui sert pour porter le Très Saint [Sacrement], de même qu'il a
 vu l'ombrelle, au sommet de laquelle il a mandé de placer une croix. Il

triplex adest, unum incarnati, alterum viridis et tertium cerulei coloris. Adest etiam thurribulum cum eius navicula ex auricalco et etiam lanternae magnae pro deferendo sanctissimo. Pluviale non adest, ideo mandavit de eo provideri saltem infra biennium.

Ante ipsum sanctissimum sacramentum pendet lampas ad formam, continuo ardens ex impensis societatis ibi erectae sub invocatione Corporis Christi, quae etiam provident de caereis pro deferendo sanctissimo.

Dictum sanctissimum sacramentum asservatur ad altare maius in tabernaculo ligneo in totum deaurato elegantis formae, conopaeis [sericis] diversi coloris secundum tempora <sericis> instructo, cum cruce in eius summitate et munito ser<r>a secreta et clave ad formam. Supra dictum tabernaculum pendet baldachinum ad formam.

Visitavit fontem baptismalem, cuius vas est marmoreum, ciborium vero ligneum, conopaeo caerulei coloris instructum cum cruce in eius summitate, munito ser<r>a secreta et clave quam invenit ex aliqua parte fractam, et ideo mandavit readaptari necnon supra dictum fontem appendi u[m]bellam seu baldachinum. In dicto fonte invenit asservari vasa argentea oleorum chrysmatis et cathecumenorum, cum cochleari

y a trois voiles huméraux : un de couleur incarnat, un autre de couleur verte et le troisième de couleur bleue. Il y a aussi un encensoir en laiton ainsi que de grandes lanternes pour porter le Très Saint [Sacrement]. Il n'y a pas de pluvial : il a donc mandé de s'en pourvoir dans les deux ans.

Devant le même Très Saint Sacrement pend une lampe à la norme, brûlant continuellement aux frais de la compagnie qui y est érigée sous l'invocation du *Corpus Christi*, laquelle pourvoit également en cierges pour porter le Très Saint [Sacrement].

Le dit Très Saint Sacrement est conservé au maître autel dans un tabernacle de bois entièrement doré, de forme élégante, surmonté de conopées en soie de couleur différente selon le temporel, avec une croix à son sommet et muni d'une serrure et d'une clef : à la norme. Au-dessus du dit tabernacle pend un baldachin à la norme.

Il a visité les fonts baptismaux, dont la cuve est en marbre, le *ciborium* en bois, surmontés d'un conopée de couleur bleue avec une croix à leur sommet, munis d'une serrure et d'une clef qu'il a trouvée cassée en un endroit : il a donc mandé de la réparer ainsi que de suspendre au-dessus des dits fonts une ombrelle ou un baldachin. Dans les dits fonts, il a trouvé conservés les vases en argent des huiles du

pariter argenteo pro aqua suscipienda, et sunt ad formam, mandavit tamen im[a]g<g>inem sancti Ioannis Baptistae Christum baptizantis apponi, quae omnia ut supra infra annum. Sed quia invenit in eodem asservari etiam vas argenteum olei infirmorum, ideo mandavit in posterum debere asservari in fenestrula iam incepta in pariete prope altare maius in cornu evangelii, [334r] quam invenit munitam ser<r>a secreta et clave et intus vestitam, et ideo nihil aliud ordinavit quam quod inscribatur foris litteris maiusculis *Oleum infirmorum*.

Prope dictum fontem visitavit sacrarium, quod invenit ostiolo munitum, sed quia in aliqua parte est fractum et absque ser<r>a secreta et clave, quae detineri debeat paenes parochum, propterea ordinavit ad formam reaptari.

Doctrina christiana docetur per dominum rectorem singulis diebus dominicis inter missarum solemnias.

Nuptiae aliquando benedicuntur, sed quam plures recusant benedictionem petere, ideo mandavit in posterum benedici ad formam missalis romani super omnibus sponsis, qui si negli[g]entes fuerint in benedictione petenda contra eos poenam statuendam.

chrême et des catéchumènes, avec la cuiller pareillement en argent pour prendre l'eau : ils sont à la norme. Il a cependant mandé d'ajouter une représentation de Jean-Baptiste baptisant le Christ : le tout, comme plus haut, dans l'année. Mais comme dans les mêmes fonts il a trouvé également conservée l'huile des malades dans un vase d'argent, il a mandé de les conserver à l'avenir dans la niche déjà commencée dans la paroi près du maître autel du côté de l'Évangile [334r] ; il a trouvé cette dernière munie d'une serrure et d'une clef et tapissée à l'intérieur : il n'a donc rien ordonné de plus que d'inscrire à l'extérieur en lettres majuscules *Oleum infirmorum* (Huile des malades).

Près des dits fonts, il a visité le sacraire qu'il a trouvé muni d'une petite porte, mais comme elle est cassée en un endroit et sans serrure ni clef qui doit être détenue chez le curé, il a ordonné de la réparer à la norme.

La doctrine chrétienne est enseignée par le seigneur recteur tous les dimanches pendant les solennités des messes.

Les noces sont parfois bénies, mais la plupart refusent de demander la bénédiction : il a donc mandé de bénir à l'avenir tous les époux selon la norme du missel romain ; et si les époux ont été négligents pour demander la dite bénédiction, etc.

Visitavit sedem confessionalem ad formam, mandavit tamen in ea apponi summarium Coenae. Supra dictam sedem adest pulpitum ad formam, in quo ut plurimum solet concio haberi ad populum per religiosos concionatores tempore quadragesimali, etiam aliis diebus per annum.

Visitavit altare maius, quod manuteneretur a communitate, nullum habens redditum nec onus, et est sufficienter provisum de necessariis promissis celebrandis a societate mulierum ibi erecta auctoritate ordinarii, quae gubernatur a domino rectore sub quibusdam regulis ab ordinario approbatis, dictae mulieres habent suas officiales, cuius caput dicitur priora, habent massam pecuniariam constitutam ex contributionibus annuis dictarum sororum, de qua solent subvenire sororibus defunctis de decem libris caerae pro sepulchralibus exequiis in earum depositione. Officiales solent renovari singulis annis et tunc temporis redditur ratio administrationis coram domino rectore et novis officialibus.

Visitavit altare cum capella sub invocatione sanctissimi Rosarii, [334v] quod manuteneretur a communitate, et est munificentius erectum cum ornamento columnarum sub ficto porfido sculptarum, et capella est

Il a visité le confessionnal, à la norme. Il a cependant mandé d'y afficher l'abrégé de la bulle *In Cena*. Au-dessus du confessionnal, il y a une chaire, à la norme, où il est d'usage que soit tenu sermon au peuple par de religieux prédicateurs pendant le carême ainsi que d'autres jours pendant l'année.

Il a visité le maître autel qui est entretenu par la communauté, sans aucun revenu ni charge ; il est suffisamment pourvu du nécessaire pour célébrer les messes par la compagnie de femmes qui y est érigée sous l'autorité de l'ordinaire, laquelle est dirigée par le seigneur recteur sous des règles approuvées par l'ordinaire [l'évêque]. Les dites femmes ont leurs officiers, dont le chef est dite prieure. Elles ont une trésorerie constituée des contributions annuelles fixes des dites soeurs, sur laquelle elles ont coutume de fournir aux sœurs défuntes dix livres de cire pour les cérémonies funèbres lors de leur enterrement. Il est d'usage de renouveler les officiers chaque année et de rendre alors compte de l'administration devant le seigneur recteur et les officiers entrant en charge.

Il a visité l'autel avec la chapelle sous l'invocation du Très Saint Rosaire, [334v] lequel est entretenu par la communauté et assez richement érigé avec un ornement de colonnes sculptées en faux

etiam varie depicta et colorata. Dictum altare est provisum de icone ad formam, sicut etiam de requisitis ad celebrationem missae, et habet redditum annuum quindecim librarum monetae Genuae cum onere ibi celebrandi missas 30 per parochum pro tempore. In dicto altari est erecta societas tam virorum quam mulierum sanctissimi Rosarii auctoritate apostolica et privilegiis et indulgentiis (etc.), et solet coram eo recitari rosarium ter per haebdomadam.

Visitavit altare sub invocatione sancti Ioseph manutentum ab admodum reverendo domino Ignatio de Canioris [*lire* Canionis] dicti altaris fundatoris eiusdem loci, et habet redditum annu[u]m librarum quatuorcentum monetae Genuae provisum ex sorte principali cuiusdam census legati ab olim domino Antonio Paduano de Canioris [*lire* Canionis] dicti altaris fundatore, cum onere celebrandi quinquies (?) per haebdomadam [*sic*] per capellanum a dominis haeridibus [*sic*] eligendum, qui ad praesens est dictus dominus Ignatius haeres et patronus. Dictum altare est eleganter provisum de icone cum ornamento columnarum sub ficto marmore sculptarum et est etiam abundantius provisum de suppellectilibus sacris et caeteris requisitis ad celebrandum,

porphyre ; la chapelle est également peinte et colorée de différentes manières. Le dit autel est pourvu d'un tableau à la norme, ainsi que de ce qui est requis pour la célébration de la messe. Il a un revenu annuel de cinquante livres de monnaie de Gênes, avec charge qu'y soient célébrées trente messes par le curé *pro tempore*. Au dit autel, une compagnie du Très Saint Rosaire, tant d'hommes que de femmes, est érigée sous l'autorité apostolique et [avec] privilèges et indulgences (etc.). Il est d'usage de réciter le rosaire trois fois par semaine devant l'autel.

Il a visité l'autel sous l'invocation de San Giuseppe, entretenu par le très révérend seigneur Ignazio Canioni de ce lieu. Il a un revenu annuel de 400 livres de monnaie de Gênes, provenant du capital d'un cens légué par feu le seigneur Antonio Padovano Canioni, fondateur du dit autel, avec charge que soient célébrées cinq messes par semaine par le chapelain élu de manière amovible par les seigneurs héritiers. À présent c'est le dit seigneur Ignazio, héritier et patron. Le dit autel est élégamment pourvu d'un tableau avec ornement de colonnes sculptées en faux marbre. Il est également assez abondamment pourvu d'ustensiles sacrés et de tout ce qui est requis pour célébrer ; les dits ustensiles sont pour la plupart en soie et beaux et ils sont conservés

et dicta suppellectilia sacra ut plurimum sunt serica et speciosa et asservantur in scamno munito sera secreta et clave quae detinetur paenes dominum patronum.

Visitavit altare sub invocatione sancti Philippi Nerei, manutentum a dominis haeredibus olim domini Antonii Georgii de Philippinis fundatoris eiusdem altaris; habet annu[u]m redditum librarum viginti quinque monetae genuensis provenientium ex fructibus bonorum stabiliu[m] legatorum ab eodem fundatore ad favorem domini rectoris pro tempore pro totidem missis celebrandis in dicto altari. Dictum altare est provisum de icone et de ornamento columnarum [335r] ad formam et etiam de caeteris requisitis ad celebrationem missae, et suppellectilia sacra eiusdem altaris asservantur cum aliis suppellectilibus dictae ecclesiae.

Visitavit altare sub invocatione sanctorum Rocchi et Sebastiani, et manutentur a communitate et est provisum de icone cum ornamento ad formam et de caeteris requisitis ad celebrationem missae absque ullo reddito et onere, mandavit tamen provideri de lapide sacro quam primum apponi.

Visitavit altare sub invocatione sancti Ioannis Baptistae manutentum ab haeredibus olim domini Ioannis de Frataccis, habet

dans un banc muni d'une serrure et d'une clef qui est détenue chez le seigneur patron.

Il a visité l'autel sous l'invocation de San Filippo Neri, entretenu par les seigneurs héritiers de feu le seigneur Antonio Giorgio Filippini, fondateur de l'autel. Il a un revenu annuel de 25 livres de monnaie de Gênes, provenant des revenus de biens immeubles légués par le fondateur en faveur du seigneur recteur *pro tempore* pour célébrer autant de messes au dit autel. Le dit autel est pourvu d'un tableau, d'un ornement de colonnes [335r] à la norme et de tout ce qui est requis pour la célébration de la messe. Le mobilier sacré de l'autel est conservé avec les autres mobiliers de la dite église.

Il a visité l'autel sous l'invocation de San Rocco et San Sebastiano ; il est entretenu par la communauté et est pourvu d'un tableau avec ornement à la norme et de tout ce qui est requis pour la célébration de la messe, sans aucun revenu ni charge. Il a cependant mandé d'y ajouter au plus vite une pierre consacrée.

Il a visité l'autel sous l'invocation de San Giovanni Battista, entretenu par les héritiers de feu le seigneur Giovanni Fratacci. Il a un

annu[u]m redditum librarum sexaginta sex monetae genuensis, provenientium ex sorte principali cuiusdam census legati ab eodem fundatore ad favorem pro totidem missis celebrandis in eodem altari. Dictum altare est provisum de icone cum ornamento columnarum ad formam, non autem de suppellectilibus sacris necessariis ad celebrationem missae, et dictum fuit ab ordinario fuisse ordinatum quod provideretur sub poena interdicti localis, et ideo nihil aliud amplius ordinavit.

Visitavit altare sub invocatione sanctorum Ioannis et Pauli martyrum manutentum a communitate, et est provisum de icone et ornamento columnarum et de caeteris requisitis ad celebrationem missae absque ullo reddito et onere.

Visitavit suppellectilia sacra, quae invenit sufficientia et ut plurimum serica, et asservantur in choro in quodam scamno munito sera secreta et clave quae detinetur paenes dominum rectorem.

Visitavit campanile, quod est altius erectum et in eo reperiuntur duae campanae consecratae, ut ex litteris patentibus (etc.).

Corpus ecclesiae est dealbatum et ad formam et est etiam consecratum, ut ex litteris pariter patentibus (etc.), et celebratur etiam anniversarii diei festum, quod die octava decembris, et celebratur etiam

revenu annuel de 60 livres de monnaie de Gênes, provenant du capital d'un cens légué par le fondateur en faveur [de l'autel] pour célébrer autant de messes au même autel. Le dit autel est pourvu d'un tableau avec ornement de colonnes à la norme, mais pas du mobilier sacré nécessaire à la célébration de la messe. Il a été dit qu'il avait été ordonné d'y pourvoir par l'ordinaire sous peine d'interdit local : il n'a donc rien ordonné de plus.

Il a visité l'autel sous l'invocation de San Giovanni et San Paolo, martyrs, entretenu par la communauté. Il est pourvu d'un tableau et d'un ornement de colonnes et de tout ce qui est requis pour la célébration de la messe, sans aucun revenu ni charge.

Il a visité le mobilier sacré qu'il a trouvés suffisant et pour la plupart en soie. Il est conservé dans le chœur dans un banc muni d'une serrure et d'une clef qui est détenue chez le seigneur recteur.

Il a visité le clocher, qui est érigé très haut et où se trouvent deux cloches consacrées, comme [il appert] des lettres patentes (etc.)

Le corps de l'église est blanchi et à la norme. Il est aussi consacré, comme [il appert] des lettres patentes (etc.). On y célèbre également la fête de cet anniversaire [de la consécration ?] le 8

octava eiusdem anniversarii cum officio.

In dicta ecclesia reperiuntur tresdecim tumuli, quorum octo [335v] sunt manutenti a dominis patronis diversis, caeteri vero a communitate, et omnes sunt ad formam, excepto uno qui caret ostiolo, et ideo mandavit saltem infra annum provideri de dicto ostiolo lapideo, alias devolvatur ad communitatem qui debeat intra mensem dictum ostiolum providere.

Ex dictis tumulis unus adest pro parvulis et alterum pro foeminis sepeliendis, et etiam adest depositum pro sacerdotibus.

Fores eiusdem ecclesiae sunt ad formam et munitae clave quae detinetur [penes] dominum rectorem.

Visitavit denique altare sub titulo Purgatorii manutentum a communitate et provisum de icone et de requisitis caeteris ad celebrationem missae absque ullo reddito et onere.

[*en marge*] Oratorium sancti Antonii abbatis

Visitavit oratorium sub invocatione sancti Antonii abbatis, situm prope ecclesiam parochialem et manutentum a confraternitate laicali quae ibi est erecta auctoritate apostolica, et habet suos officiales, cuius caput dicitur prior, et renovantur per semestrem, excepto massario qui

décembre, ainsi que l'octave de cet anniversaire avec un office.

Dans la dite église se trouvent treize tombes, dont huit [335v] sont entretenues par divers seigneurs patrons, les autres par la communauté. Toutes sont à la norme, excepté une à laquelle manque une pierre : il a donc mandé de la pourvoir de la dite pierre dans l'année, sans quoi elle reviendra à la communauté qui devra la pourvoir de la dite pierre dans le mois.

Parmi ces tombes, il y en a une pour ensevelir les enfants et une autre pour les femmes ; il y a également une sépulture pour les prêtres. Les portes de cette église sont à la norme et munies d'une clef qui est détenue chez le seigneur recteur.

Enfin, il a visité l'autel sous le titre du Purgatoire, entretenu par la communauté et pourvu d'un tableau et de tout ce qui est requis pour la célébration de la messe, sans aucun revenu ni charge.

[*en marge*] Oratoire Sant'Antonio Abate

Il a visité l'oratoire sous l'invocation de Sant'Antonio Abate, situé près de l'église paroissiale et entretenu par la confrérie laïque qui est érigée sous l'autorité apostolique. Ils ont leurs officiers, dont le chef est appelé prier, et ils sont renouvelés par semestre, à l'exception du

durat ad annum, et tunc temporis computa redduntur coram domino rectore et novis officialibus. Habent massam pecuniariam constitutam ex contributionibus certis annuis dictorum fratrum, et solent providere de decem libris cerae confratres defunctos in eorum depositione et etiam solent associare dictos defunctos processionaliter cum cappis, quae sunt albae, nec non congregantur singulis diebus festivis, et etiam recitant officium beatae Virginis et alias praeces effundunt.

Visitavit altare, quod est tolerabiliter provisum ad celebrationem missae quae in eo solet quater per annum celebrare per dictum rectorem cum mercede ei constituta a dicta confraternitate. Corpus oratorii est noviter erectum, dealbatum et scammis ligneis circum circa septum ad formam; fores eiusdem sunt munitae clave quae detinetur paenes priorem.

[336r] In hac parochia adsunt quatuor reverendi, scilicet presbiter Ignatius de Canoninis [*lire* Canionis], Ambrosius de Canionis, Ioannes Franciscus de Canione [*lire* Canionis], Ioannes Silvester de Fontaccis [*lire* Fondaccis] et omnes, prout attestatus fuit dominus rector cum aliis, sunt bonae vitae et famae et inserviunt ecclesiae.

trésorier qui reste un an ; les comptes sont alors rendus devant le seigneur recteur et les nouveaux officiers. Ils ont une trésorerie constituée des contributions annuelles fixes des dits frères, et ils ont coutume de pourvoir de dix livres de cire les confrères défunts lors de leur enterrement. Ils ont également coutume d'accompagner en procession avec les capes, qui sont blanches, les dits défunts ; ils se réunissent aussi à toutes les fêtes, récitent également l'office de la Bienheureuse Vierge et disent les autres prières.

Il a visité l'autel qui est acceptablement pourvu pour la célébration de la messe qu'il est d'usage d'y célébrer quatre fois par an par le dit recteur avec un salaire qui lui est constitué par la dite confrérie. Le corps de l'oratoire est nouvellement érigé, blanchi et entouré de bancs de bois, à la norme ; ses portes sont munies d'une clef qui est détenue chez le prieur.

[336r] Dans cette paroisse, il y a quatre révérends : le prêtre Ignazio Canioni, Ambrogio Canioni, Giovanni Francesco Canioni, Giovanni Silvestro Fondacci. Tous, au témoignage du seigneur recteur et d'autres, sont de bonne vie et de bonne réputation et servent l'église.

Vidit libros parochiales et invenit servatam ad unguem formulam ritualis romani.

Vidit et librum de statu animarum et invenit animas huius [parochiae] esse in totum sexcentum circiter, ex quibus communicantur trescentum circiter et sexaginta, et omnes paruerunt praecepto ecclesiae, et ut certo certius sciatur an omnes communicaverint mandavit singulis distribui schedulas et eas recolligi priusquam tempus paschale terminetur, ut sic admoniti possint omnes parere.

Visitavit aedes canonicales, quas invenit nimis angustas, et ideo mandavit ampliari saltem de unica aede et hoc saltem infra triennium. In reliquis omnia se bene habere compertum fuit.

[*en marge*] Parochialis sancti Salvatoris Iussani

Die 30 iunii 1686.

Praefatus dominus visitator (etc.) visitavit ecclesiam parochialem sub invocatione sancti Salvatoris, plebaniam nuncupatam de Iussani, cuius ad praesens est rector et plebanus admodum reverendus dominus Matthaeus Leca doctor, quam assecutus fuit per permutationem habitam

Il a vu les livres paroissiaux et a trouvé scrupuleusement observée la formule du rituel romain.

Il a aussi vu le livre de l'état des âmes et a trouvé que les âmes de cette paroisse étaient 600 en tout, parmi lesquelles 360 environ communient et tous ont obéi au précepte de l'Église ; pour savoir à l'avenir avec certitude si tous ont communié, il a mandé de distribuer à chacun les billets et de les ramasser avant la fin du temps pascal, pour qu'ainsi avertis tous puissent obéir.

Il a visité le presbytère, qu'il a trouvé trop étroit : il a donc mandé de l'agrandir d'au moins une pièce dans les trois ans. Pour le reste, il a vérifié que tout est bien.

[*en marge*] [Église] paroissiale San Salvatore de Giussani

30 juin 1686.

Le susdit seigneur visiteur (etc.) a visité l'église paroissiale sous l'invocation de San Salvatore, appelée piévanie de Giussani, dont est à présent recteur et piévan le très révérend seigneur docteur Matteo Leca ; il l'a obtenue il y a environ quatre ans par permutation avec le

quatuor abhinc annis cum admodum reverendo domino Paulo Ursino Porta tunc temporis rectore ecclesiae parochialis sancti Petri de Sorbo et Acagnano, ut ex litteris patentibus apud ordinarium expeditis apparet (etc.), percipiens in annuo reddito libras octocentum usque ad novem circiter vel citra vel ultra monetae genuensis, consistentes in decimis, primitiis, oblationibus et in aliis proventibus bonorum stabilium dictae ecclesiae, quae est gravata pensione annua librarum centum et triginta monetae Genuae a summo pontifice reservata personae declarandae, ratione cuius nonaginta<e> librae solvuntur modo ad favorem admodum reverendi domini Pauli Ursini permutati<s > ut supra, [336v] cum iuribus et protestationibus prout in actis adductis ed adducendis per dictum dominum Matthaëum (etc.).

Visitavit sanctissimum sacramentum, quod invenit asservari in pyxide ex auricalco cum cuppa argentea in totum deaurata, conopaeo albi coloris et cruce in eius summitate instructa ad formam, quae inservit pro adoratione et communionibus generalibus.

Visitavit aliam pyxidem parvam pariter ex auricalco cum cuppa argentea in totum deaurata conopaeo viridis coloris et cruce in eius summitate instructa, cum sua bursa serica rubei coloris ad formam, quae

très révérend seigneur Paolo Orsino Porta, alors recteur de l'église paroissiale de Santo Pietro de Sorbo et Ocagnano, comme il appert d'après les lettres patentes expédiées chez l'ordinaire (etc.) ; il perçoit comme revenu annuel de 800 à plus ou moins 900 livres de monnaie de Gênes, consistant en dîmes, prémices, offrandes et autres revenus provenant des biens immeubles de la dite église, laquelle est grevée d'une pension annuelle de 130 livres de monnaie de Gênes réservée par le souverain pontife à une personne à désigner, à raison de quoi 90 livres sont actuellement acquittées au très révérend seigneur Paolo Orsino qui a été permuté comme dit plus haut, [336v] avec les droits et protestations comme dans les actes apportés et à apporter par le dit seigneur Matteo (etc.).

Il a visité le Très Saint Sacrement, qu'il a trouvé conservé dans une pyxide en laiton avec une coupe en argent entièrement dorée, surmontée d'un conopée de couleur blanche et d'une croix à son sommet, à la norme, et elle sert pour l'adoration et les communions générales.

Il a visité une autre petite pyxide pareillement en laiton avec une coupe en argent entièrement dorée, surmontée d'un conopée de couleur verte et d'une croix à son sommet, avec sa bourse de soie de

inservit pro asportando sanctissimo viatico ad infirmos.

Pluviale, baldachinum, ostensorium non adsunt; ideo mandavit saltem infra triennium de eis provideri, sicut etiam mandavit provideri de duabus lanternis magnis pro sanctissimo deferendo.

Vidit umbellam ad formam, mandavit tamen in eius summitate apponi crucem; vidit etiam thurribulum cum eius navicula ex auricalco ad formam.

Ante sanctissimum sacramentum pendet lampas ad formam, continuo ardens ex impensis communitatis, quae etiam providet de cereis pro asportando sanctissimo.

Dictum sanctissimum sacramentum asservatur ad altare maius in tabernaculo ligneo speciosissimae formae, conopaeo varii coloris instructo, munito ser<r>a secreta et clave ad formam cum cruce in eius summitate, et supra dictum tabernaculum pendet baldachinum tolerabiliter ad formam.

Velum humerale non est ad formam, ideo mandavit de altero provideri albi coloris serico saltem infra sex menses.

Visitavit fontem baptismalem et invenit eius vas deterioris formae

couleur rouge, à la norme, qui sert pour le transport du très saint viatique aux malades.

Il n'y a pas de pluvial, de baldaquin, d'ostensoir : il a donc mandé de s'en pourvoir dans les trois ans, de même qu'il a mandé de se pourvoir de deux grandes lanternes pour porter le Très Saint [Sacrement].

Il a vu l'ombrelle, à la norme. Il a cependant mandé d'y ajouter une croix au sommet. Il a aussi vu l'encensoir avec sa navette en laiton : à la norme.

Devant le Très Saint Sacrement pend une lampe qui brûle continuellement aux frais de la communauté, laquelle pourvoit aussi en cierges pour le transport du Très Saint [Sacrement].

Le dit Très Saint Sacrement est conservé au maître autel dans un tabernacle de bois de très belle forme, surmonté d'un conopée de couleur différente [selon le temporal], muni d'une serrure et d'une clef : à la norme ; au-dessus du tabernacle pend un baldaquin acceptablement à la norme.

Le voile huméral n'est pas à la norme : il a donc mandé de s'en pourvoir d'un autre, en soie, de couleur blanche, dans les six mois.

Il a visité les fonts baptismaux et a trouvé leur cuve de la pire

absque ser<r>a secreta et clave, ita ut retinere non valeat aquam sanctam, et eius ciborium [*sic*] est etiam deterioris formae absque ser<r>a ut supra; ideo mandavit saltem [de] vase marmoreo [provideri] et etiam de novo ciborio ad formam, [cum clave] quae detineri deb[e]at paenes dominum plebanum, sub [337r] poena interdicti localis duraturi usque exequatur, quod mandat pro vase marmoreo et ciborio et ser<r>a secreta et clave. De conopaeo est provisum atque de cochleari ex auricalco.

Mandavit etiam supra dictum fontem appendi umbellam seu baldachinum et etiam in ea [= eo] apponi imaginem sancti Ioannis Baptistae Christum baptizantis.

Visitavit vasa stamnea oleorum chrismatis et cathecumenorum, quae invenit asservari in capsula munita ser<r>a secreta et clave, ubi etiam invenit asservari oleum infirmorum in vase pariter stamneo, ideo mandavit saltem infra trimestre confici fenestram in pariete prope altare maius in cornu evangelii et in ea asservari dictum oleum infirmorum, vestiatur intus panno violacei coloris et muniatur ser<r>a secreta et clave quae detineri debeat paenes dominum plebanum, et foris litteris maiusculis inscribatur *Oleum infirmorum*. Caetera vasa oleorum chrismatis et cathecumenorum mandavit asservari in fonte baptismali

forme, sans serrure ni clef, si bien qu'elle ne peut retenir l'eau bénie et son *ciborium* est également de la pire forme, sans serrure ni clef comme plus haut. Il a donc mandé de se pouvoir au moins d'une cuve en marbre ainsi que d'un nouveau *ciborium* à la norme, avec une clef qui soit détenue chez le seigneur piévan, sous [337r] peine d'interdit local valable jusqu'à exécution de ce qu'il mande pour la cuve de marbre, le *ciborium* et la serrure et la clef. Ils sont pourvus d'un conopée et d'une cuiller en laiton.

Il a aussi mandé de suspendre au-dessus des fonts une ombrelle ou un baldaquin ainsi que d'y ajouter une représentation de saint Jean-Baptiste baptisant le Christ.

Il a visité les vases d'étain des huiles du chrême et des catéchumènes qu'il a trouvés conservés dans un coffre muni d'une serrure et d'une clef, où est aussi conservée l'huile des malades dans un vase pareillement d'étain : il a donc mandé de ménager dans le trimestre une niche dans la paroi près du maître autel du côté de l'Évangile et d'y conserver la dite huile des malades : qu'elle soit tapissée à l'intérieur d'un tissu de couleur violette et munie d'une serrure et d'une clef qui soit détenue chez le seigneur piévan et que soit inscrit à l'extérieur en lettres majuscules *Oleum infirmorum* (Huile

postquam munitus fuerit sera secreta et clave. Doctrina christiana docetur singulis diebus dominicis per dominum plebanum inter missarum solemnias, et populus est repertus satis instructus.

Nuptiae non benedicuntur, ideo mandavit in posterum benedici ad formam missalis romani, et si sponsi negligenter fuerint in dicta benedictione petenda contra eos poenam statuendam (etc.).

Visitavit altare maius, quod manutinetur a communitate, nullum habens redditum nec onus, et est sufficienter provisum de requisitis ad celebrationem missae.

Visitavit altare sub invocatione beatae Virginis de Rosario, quod manutinetur et sufficienter provisum de requisitis ad celebrationem missae quae in eo solet aliquando celebrari absque ullo reddito et onere, supra dictum altare adest icon cum ornamento columnarum sub ficto porfido sculptarum, et est ad formam.

Visitavit altare sub titulo Purgatorii, quod manutinetur [337v] a communitate, nullum habens redditum nec onus, et est provisum

des malades). Il a mandé de conserver les autres vases des huiles du chrême et des catéchumènes dans les fonts baptismaux après les avoir munis d'une serrure et d'une clef. La doctrine chrétienne est enseignée tous les dimanches par le seigneur piévan pendant les solennités des messes et le peuple a été trouvé assez instruit.

Les noces ne sont pas bénies : il a donc mandé de les bénir à l'avenir selon la norme du missel romain ; et si les époux ont été négligents pour demander la dite bénédiction, de statuer contre eux la peine etc.

Il a visité le maître autel, qui est entretenu par la communauté, sans aucun revenu ni charge ; il est suffisamment pourvu de ce qui est requis pour la célébration de la messe.

Il a visité l'autel sous l'invocation de la Bienheureuse Vierge du Rosaire, qui est entretenu [...] et suffisamment pourvu de ce qui est requis pour la célébration de la messe qu'il est d'usage d'y célébrer parfois, sans aucun revenu ni charge. Au-dessus de l'autel, il y a un tableau avec un ornement de colonnes sculptées en faux porphyre et il est à la norme.

Il a visité l'autel sous le titre du Purgatoire qui est entretenu [337v] par la communauté, sans aucun revenu ni charge ; il est

sufficienter de requisitis ad celebrationem missae. Coram altari beatae Virginis recitatur rosarium a [societate *ajout d'autre main en marge*] quadam ibi erecta auctoritate apostolica cum suis privilegiis et indulgentiis tam pro viris quam pro mulieribus. Corpus ecclesiae est satis ad formam sicut etiam eius fores munitae clave quae detinetur paenes dominum plebanum. Sed quia non adsunt procuratores pro dicta ecclesia, ideo mandavit per communitatem eligi duo de populo idoneos et aptos ad operam suam praestandam in servitium dictae ecclesiae, qui debeant singulis annis renovari vel confirmari, computa tunc temporis reddendo coram domino plebano et novis electis, et si electi recusaverint onus assumere possit dictus dominus plebanus eos multare poena ei arbitraria, et si procuratores neglexerint singulis annis computa reddere contra eos nunc pro tunc relaxavit poenam excommunicationis latae sententiae.

In dicta ecclesia solet recitari officium beatae Virginis singulis diebus festivis a quadam confraternitate laicali auctoritate ordinarii erecta, quae habet suos officiales, cuius caput dicitur prior, et renovantur per semestrem, excepto massario qui durat ad annum, et tunc temporis comptua [*sic*] redduntur coram domino plebano et novis officialibus.

suffisamment pourvu de ce qui est requis pour la célébration de la messe. Devant l'autel de la bienheureuse Vierge, le rosaire est récité par une compagnie [*ajout d'autre main en marge*] tant d'hommes que de femmes qui y est érigée sous l'autorité apostolique avec ses privilèges et indulgences. Le corps de l'église est assez à la norme de même que ses portes, munies d'une clef qui est détenue chez le seigneur piévan. Mais comme il n'y a pas de procureurs pour cette église, il a mandé d'en faire élire par la communauté parmi le peuple deux qui soient capables et adaptés pour offrir leur travail au service de l'église. Ils doivent être renouvelés ou confirmés chaque année, rendant alors compte devant le seigneur piévan et les nouveaux élus ; si les élus refusaient d'assumer la charge, le seigneur piévan pourrait leur infliger une peine arbitraire ; si les procureurs négligeaient de rendre les comptes chaque année, il a prononcé d'ores et déjà contre eux une peine d'excommunication *latae sententiae*.

Dans cette église, il est d'usage que soit récité l'office de la Bienheureuse Vierge à toutes les fêtes par la confrérie laïque érigée sous l'autorité de l'ordinaire, laquelle a ses officiers, dont le chef est appelé prier ; ils sont renouvelés par semestre, à l'exception du trésorier qui reste un an ; les comptes sont alors rendus devant le seigneur piévan

Dicti confratres induunt cappas albas et habent massam pecuniariam constitutam ex certis annuis contributionibus dictorum fratrum, de qua solent subvenire confratribus defunctis de decem libris caerae pro sepulchralibus exequiis in eorum depositione et etiam associare sepeliendos processionaliter cum cappis. Sed quia dicta confraternitas non habet oratorium particulare, et [in ?] recitando officium, ut supra dictum est, in hac ecclesia perturbantur functiones parochiales, ideo mandavit fundari et erigi oratorium, in quo in posterum congregentur confratres ob recitationem dicti officii et [338r] etiam alias praeces effundendas et alia munia obeunda (etc.), et in dicto oratorio erigatur altare ut ibi possit aliquando missa celebrari de licentia tamen domini plebani.

In hac ecclesia reperiuntur duo monumenta sepulchralia, unum pro viris et alterum pro foeminis, manutenta a communitate, sed quia ostiolum unius ex illis est in aliaqua parte fractum, ideo mandavit readaptari, sicut etiam mandavit confici alium tumulum saltem infra annum pro parvulis sepeliendis.

Visitavit sedem confessionalem, in qua mandavit apponi schedulam casuum reservatorum et summarium bullae Coenae.

et les nouveaux officiers. Les dits confrères portent des capes blanches et ont une trésorerie constituée des contributions annuelles fixes des dits frères, sur laquelle ils ont coutume de procurer dix livres de cire aux confrères défunts pour les cérémonies funèbres lors de leur enterrement ; ils ont également coutume d'accompagner en procession avec les capes ceux qu'il faut ensevelir. Mais la dite confrérie n'a pas d'oratoire spécifique et lorsqu'ils récitent l'office, comme il a été dit plus haut, dans cette église, les cérémonies paroissiales sont perturbées : il a donc mandé de fonder et d'ériger un oratoire où les confrères puissent à l'avenir se réunir pour la récitation du dit office [338r] ainsi que pour dire les autres prières et exercer leurs autres fonctions (etc.) ; d'ériger dans le dit oratoire un autel où se puisse parfois célébrer la messe, avec la permission, toutefois, du seigneur piévan

Dans la dite église, se trouvent deux monuments funéraires – l'un pour les hommes, l'autre pour les femmes – entretenus par la communauté, mais comme la pierre de l'un d'eux est cassée en un endroit, il a donc mandé de la réparer, de même qu'il a mandé de faire dans l'année une autre tombe pour ensevelir les enfants.

Il a visité le confessionnal, où il a mandé d'afficher le feuillet des cas réservés et l'abrégé de la bulle *In Cena*.

Visitavit suppellectilia sacra, quae asservantur in choro in quodam scamno munito sera secreta et clave quae detinetur paenes dominum plebanum, et invenit tolerabiliter sufficientia, et mandavit dumtaxat provideri de casula albi coloris serica et etiam de alba et de quatuor candelabris ex auricalco pro altare infra annum.

Prope fontem visitavit sacrarium, quod mandavit muniri ser<r>a secreta et clave quae detineri debeat paenes dominum plebanum.

Visitavit campanile annexum muro ecclesiae, in quo sunt duo campanae ad formam.

[*en marge*] Ecclesia sancti Ioannis Baptistae

Visitavit ecclesiam campestem sub invocatione sancti Ioannis Baptistae, quae antiquitus erat ecclesia parochialis, sed fuit pro maiori commoditate populi translata parochia ad ecclesiam paredictam sancti Salvatoris.

Visitavit in dicta ecclesia unicum altare expoliatum et nudum, sed

Il a visité le mobilier sacré qui est conservé dans le chœur dans un banc muni d'une serrure et d'une clef qui est détenue chez le seigneur piévan ; il l'a trouvé acceptablement suffisant et a mandé de se pourvoir seulement d'une chasuble en soie de couleur blanche, d'une aube, ainsi que de quatre chandeliers en laiton pour l'autel, dans l'année.

Près des fonts, il a visité le sacraire qu'il a mandé de munir d'une serrure et d'une clef qui devra être détenue chez le seigneur piévan.

Il a visité le clocher, adossé au mur de l'église, où il y a deux cloches : à la norme.

[*en marge*] Église San Giovanni Battista

Il a visité l'église champêtre sous l'invocation de San Giovanni Battista, qui était anciennement église paroissiale, mais, pour la plus grande commodité du peuple, la paroisse a été transférée à l'église susdite de San Salvatore.

Il a visité dans la dite église l'unique autel, dépouillé et nu, mais

dictum fuit in eo celebrari aliquando et in die secundo Paschatis Resurrectionis ex debito, cum concursu totius populi huius plebaniae Iussanensis qui offert domino plebano celebranti panem et rotundum in singulos.

[338v] Suppellectilia sacra asportantur ex ecclesia parochiali dum ibi celebratur.

[De nouveau sur l'église San Salvatore] Corpus ecclesiae est antiquae formae ex lapidibus speciosis, et sunt munitae eius fores ser<r>a secreta et clave quae detinetur paenes dominum plebanum. Supra dictum altare adest icon ad formam.

Visitavit libros parochiales et mandavit in posterum servari ad unguem formulam ritualis romani, mandavit etiam confici librum de statu animarum, quas dictum fuit esse in totum in hac parochia centum et quadraginta circiter, ex quibus communicantur centum circiter, et omnes paruerunt praecepto ecclesiae, exceptis aliquibus qui adhuc expectantur accedere ad parochiam.

Visitavit aedes canonicales, et invenit sufficientes.

il a été dit qu'on y célèbre parfois, et le second jour de Pâques³, comme il se doit, avec concours de tout le peuple de cette piévanie de Giussani qui offre un pain au seigneur piévan qui célèbre *et rotundum in singulos* [passage obscur].

[338v] Le mobilier sacré est transporté depuis l'église paroissiale, lorsqu'on y célèbre.

[De nouveau sur l'église San Salvatore] Le corps de l'église est de forme ancienne en belles pierres et ses portes sont munies d'une serrure et d'une clef qui est détenue chez le seigneur piévan. Au-dessus de l'autel, il y a un tableau à la norme.

Il a visité les livres paroissiaux et a mandé d'observer à l'avenir scrupuleusement la formule du rituel romain ; il a également mandé de confectionner un livre de l'état des âmes. À ce qui a été dit, elles sont environ 140 en tout, parmi lesquelles environ 100 communient et tous ont obéi au précepte de l'Église, exceptés quelques-uns dont on attend encore la venue à la paroisse.

Il a visité le presbytère et l'a trouvé suffisant.

³ Lundi de Pâques.

[*en marge*] Parochialis sanctae Mariae Piggiolae [*sic*]

Die 30 iunii 1686.

Praefatus dominus visitator (etc.) visitavit ecclesiam parochialem sub invocatione sanctae Mariae de Piggiola [*sic*], cuius ad praesens est rector admodum reverendus Carolus Ioannis de Pancratiis, quam assequutus fuit decem et octo circiter abhinc mensibus in curia romana ex gratia, percipiens in annuo reddito libras septemcentum monetae Genuae cum onere pensionis annuae reservatae ad favorem personae nominandae, consistunt redditus in decimis, primitiis et oblationibus et in aliis proventibus bonorum stabilium ecclesiae.

Visitavit sanctissimum sacramentum, quod invenit asservari in pyxide ex auricalco cum cuppa argentea in totum deaurata, conopaeo albi coloris instructa, cum cruce in eius summitate, et est ad formam atque inservit pro adoratione et communionibus generalibus.

Visitavit aliam pyxidem parvam ex auricalco cum cuppa argentea et cruce in eius summitate in totum deaurata, cum bursa serica et cordulis unde [339r] appendatur ad collum sacerdotis dum inservit pro asportando sanctissimo viatico ad infirmos.

[*en marge*] [Église] paroissiale Santa Maria de Pioggiola

30 juin 1686.

Le susdit seigneur visiteur (etc.) a visité l'église paroissiale de Pioggiola sous l'invocation de Santa Maria, dont est à présent recteur le très révérend seigneur Carlo Giovanni Pancrazi ; il l'a obtenue il y a environ 18 mois à la curie romaine par grâce ; il perçoit 700 livres de monnaie de Gênes comme revenu annuel, avec charge de pension annuelle réservée en faveur d'une personne nommée ; les revenus consistent en dîmes, prémices, offrandes et autres revenus provenant des biens immeubles de l'église.

Il a visité le Très Saint Sacrement, qu'il a trouvé conservé dans une pyxide en laiton avec une coupe en argent entièrement dorée, surmonté d'un conopée de couleur blanche, avec une croix à son sommet : elle est à la norme et sert pour l'adoration et les communions générales.

Il a visité une autre petite pyxide en laiton avec une coupe en argent et une croix au sommet, entièrement dorée, avec une bourse de soie avec ses cordons de soie par lesquels elle puisse pendre au cou du prêtre lorsqu'il sert pour transporter le très saint viatique aux malades.

Visitavit ostensorium ex auricalco in totum deaurato cum suo vitro et imagine Redemptoris in summitate, quod inservit pro expositione et asportatione sanctissimi in processionibus.

Pluviale non adest, ideo mandavit de eo saltem infra annum provideri.

Vidit baldachinum rubei coloris atque umbellam pro deferendo sanctissimo, et mandavit umbellam readaptari et in eius summitate crucem apponi.

Velum humerale est sericum et incarnati coloris ad formam.

Thurribulum cum eius navicula ex auricalco est ad formam.

Lampas ante ipsum sanctissimum sacramentum pariter est ad formam, continuo ardens ex impensis communitatis, quae etiam providet de caereis pro deferendo sanctissimo, pro quo deferendo vidit etiam duas lanternas magnas ad formam.

Dictum sanctissimum sacramentum asservatur ad altare maius in tabernaculo ligneo in totum deaurato, conopaeis rubei coloris uno et albi altero instructo, cum imagine Christi resurgentis in eius summitate atque etiam munito ser<r>a secreta et clave ad formam. Supra dictum tabernaculum pendet baldachinum tolerabiliter ad formam.

Il a visité l'ostensoir en laiton entièrement doré avec sa vitre et une représentation sculptée du Rédempteur au sommet : il sert pour l'exposition et le transport du Très Saint [Sacrement] lors des processions.

Il n'y a pas de pluvial : il a donc mandé de s'en pourvoir dans l'année.

Il a vu le baldaquin de couleur rouge et l'ombrelle pour porter le Très Saint [Sacrement] et il a mandé de réparer l'ombrelle et d'y ajouter une croix au sommet.

Le voile huméral est en soie et de couleur incarnat, à la norme.

L'encensoir avec sa navette, en laiton, est à la norme.

La lampe devant le Très Saint Sacrement est pareillement à la norme, brûlant continuellement aux frais de la communauté, qui pourvoit également en cierges pour porter le Très Saint [Sacrement]. Pour ce transport, il a également vu deux grandes lanternes à la norme.

Le dit Très Saint Sacrement est conservé au maître autel dans un tabernacle de bois entièrement doré, surmonté d'un conopée de couleur rouge et d'un autre de couleur blanche, avec une représentation sculptée du Christ ressuscité à son sommet et il est également muni d'une serrure et d'une clef : à la norme. Au-dessus du

Visitavit fontem baptismalem, cuius vas est marmoreum , ciborium vero ligneum, munitum ser<r>a secreta et clave quae detinetur paenes dominum rectorem, sed quia invenit conopaeum lacerum et fractum mandavit de altero saltem infra annum provideri, sicut etiam mandavit supra dictum fontem apponi umbellam seu baldachinum et in eodem apponi imaginem sancti Ioannis Baptistae Christum [339v] baptizantis; pariter mandavit circum circa sepi cancellis ligneis. Invenit tamen de vasibus argenteis oleorum chrismatis et catechumenorum et de cochleari stanneo ad formam provisum.

Visitavit oleum infirmorum in vase argenteo, quod mandavit in posterum asservari in fenestrula conficienda in pariete prope altare maius in cornu evangelii, quae vestiatur intus panno violacei coloris et muniatur ser<r>a secreta et clave quae detineatur paenes dominum rectorem, et foris inscribatur litteris maiusculis *Oleum infirmorum*. Sacrarium non adest, ideo mandavit saltem infra mensem fieri prope fontem baptismalem intra cancellos ligneos, quod muniatur ser<r>a secreta et clave detinenda paenes parochum vel rectorem.

dit autel pend un baldaquin acceptablement à la norme.

Il a visité les fonts baptismaux, dont la cuve est en marbre, le *ciborium* en bois ; munis d'une serrure et d'une clef qui est détenue chez le seigneur recteur. Mais comme il a trouvé le conopée déchiré et mis en pièces, il a mandé de se pourvoir d'un autre dans l'année, de même qu'il a également mandé d'ajouter au-dessus des fonts une ombrelle ou baldaquin et d'y ajouter la représentation de saint Jean-Baptiste baptisant le Christ [339v]. Il a également mandé de les clore tout autour d'une balustrade de bois. Il a cependant trouvé qu'ils étaient pourvus selon la norme des vases d'argent des huiles du chrême et des catéchumènes et de la cuiller en étain.

Il a visité l'huile des infirmes dans un vase d'argent et a mandé de la conserver à l'avenir dans une niche à ménager dans la paroi près du maître autel du côté de l'Évangile, tapissée à l'intérieur d'un tissu de couleur violette, munie d'une serrure et d'une clef qui soit détenue chez le seigneur recteur ; que soit inscrit au-dessus en lettres majuscules *Oleum infirmorum* (Huile des malades). Il n'y a pas de sacraire : il a donc mandé d'en faire un près des fonts baptismaux derrière la balustrade de bois, qui soit muni d'une serrure et d'une clef qui doit être détenue chez le curé ou recteur.

Visitavit altare maius, quod manuteneretur a communitate, nullum habens redditum nec onus, et est sufficienter provisum de necessariis ad celebrationem missae, et de candelis pro missis celebrandis providetur a quodam consortio mulierum in hac ecclesia erecto auctoritate ordinarii, et gubernatur a domino rectore sub quibusdam regulis approbatis, et habent dictae mulieres suas officiales, cuius caput vocatur priora, penes quam detinetur massa pecuniaria constituta ex quibusdam contributionibus annuis dictarum mulierum, quae inservit pro providendis sororibus defunctis de libris octo caerae in earum depositione atque pro missis celebrandis; dictae officiales renovantur singulis annis et tunc temporis computa redduntur coram domino rectore et novis officialibus.

[340r] Visitavit altare sub titulo Purgatorii manutentum a communitate absque ullo reddito et onere, et est tolerabiliter provisum de necessariis ad celebrationem missae quae in eo solet aliquando celebrare. Icon adest ad formam.

Visitavit altare cum capella noviter erecta et adhuc expoliatum et nudum et dumtaxat provisum de icone deterioris formae sub invocatione sancti Rocchi, quod pariter manuteneretur a communitate.

Il a visité le maître autel, qui est entretenu par la communauté, sans aucun revenu ni charge ; il est suffisamment pourvu du nécessaire à la célébration de la messe et est pourvu de chandelles pour célébrer les messes par une compagnie de femmes érigée en cette église sous l'autorité de l'ordinaire [l'évêque] ; elle est dirigée par le seigneur recteur sous des règles approuvées ; les dites femmes ont leurs officiers, dont le chef est appelée prieure, chez qui est détenue la trésorerie constituée des contributions annuelles des dites femmes ; cette dernière sert pour pourvoir les sœurs défuntes de huit livres de cire lors de leur enterrement ainsi que pour célébrer les messes. Les officiers sont renouvelées chaque année et les comptes sont alors rendus devant le seigneur recteur et les officiers entrant en charge.

[340r] Il a visité l'autel sous le titre du Purgatoire, entretenu par la communauté, sans aucun revenu ni charge ; il est acceptablement pourvu du nécessaire à la célébration de la messe qu'il est d'usage d'y célébrer parfois. Il y a un tableau à la norme.

Il a visité l'autel avec la chapelle nouvellement érigée et il est encore dépouillée et nu, pourvu seulement d'un tableau de la pire forme sous l'invocation de San Rocco ; il est également entretenu par la communauté.

Doctrina christiana docetur singulis diebus dominicis per dominum rectorem inter missarum solemnias.

Nuptiae non benedicuntur, ideo mandavit in posterum benedici ad formam missalis romani, quod si sponsi negligentes fuerint in petenda benedictione contra eos poenam statuendam.

Procuratores ecclesiae renovantur singulis annis et computa tunc temporis redduntur coram domino rectore et novis procuratoribus.

Visitavit suppellectilia sacra et invenit sufficientia, mandavit tamen casulam violacei coloris quae est in aliqua parte fracta resarciri. Dicta suppellectilia asservantur in choro in scamno ut [*sic*] etiam in capsamunitis ser<r>a secreta et clave quae detinetur paenes dominum rectorem, mandavit tamen provideri de casula violacei coloris saltem infra annum.

Corpus ecclesiae est dealbatum et ad formam, sicut etiam sunt eius fores, munitae secretis ser<r>is et clavibus quae detinentur paenes dominum parochum.

Visitavit sedem confessionalem et invenit ad formam, mandavit tamen apponi summarium bullae Coenae. Vidit etiam pulpitum ad

La doctrine chrétienne est enseignée par le seigneur recteur tous les dimanches pendant les solennités des messes.

Les noces ne sont pas bénies. Il a donc mandé de les bénir à l'avenir selon la norme du missel romain, et si les époux ont été négligents pour demander la bénédiction, de statuer contre eux une peine.

Les procureurs de l'église sont renouvelés chaque année et les comptes sont alors rendus devant le seigneur recteur et les nouveaux procureurs.

Il a visité le mobilier sacré et l'a trouvé suffisant. Il a cependant mandé de réparer la chasuble de couleur violette qui est trouée en un endroit. Le dit mobilier est conservé dans le chœur dans un banc, ainsi que dans un coffre, munis d'une serrure et d'une clef qui est détenue chez le seigneur recteur. Il a cependant mandé de s'occuper de la chasuble de couleur violette dans l'année.

Le corps de l'église est blanchi et à la norme, de même que ses portes, munies de serrures et de clefs qui sont détenues chez le seigneur curé.

Il a visité le confessionnal et l'a trouvé à la norme. Il a cependant mandé d'y afficher l'abrégé de la bulle *In Cena*. Il a aussi

formam, in quo solet tempore quadragesimali haberi ad populum et etiam aliis solemnioribus diebus per annum.

[340v] Visitavit etiam quinque monumenta sepulchralia manutenta a communitate, ex quibus unum est pro parvulis sepeliendis et duo sunt pro foeminis et caetera pro viris.

Visitavit campanas, quae sunt ad formam, sed quia non adest campanile, ideo mandavit saltem infra [*il manque un mot*] aedificari et in eo dictas campanas collocari.

Visitavit oratorium sub invocatione sancti Pancratii manutentum a confraternitate laicali et situm prope ecclesiam p[ar]ochialem. Dicta confraternitas est erecta auctoritate ordinarii et inservit sub quibusdam capitulis ab eodem approbatis, et confratres induunt cappas albas et habent officiales, cuius caput dicitur prior, qui renovantur per semestrem, excepto massario qui durat ad annum, tunc temporis dictum fuit computa reddi coram domino rectore et novis officialibus. Habent massam pecuniariam constitutam ex contributionibus annuis dictorum fratrum et solent provideri de libris octo caerae confratres defunctos, quos etiam associantur sepeliendos processionaliter cum cappis.

vu la chaire, à la norme, où il est d'usage de tenir sermon au peuple pendant le carême ainsi que pendant les autres fêtes solennelles dans l'année.

[340v] Il a aussi visité cinq monuments funéraires, entretenus par la communauté, dont l'un est pour ensevelir les enfants, deux sont pour les femmes et les autres pour les hommes.

Il a visité les cloches, qui sont à la norme, mais comme il n'y a pas de clocher, il a mandé qu'en soit édifié un dans [*un délai qui n'est pas indiqué*] et d'y loger les cloches.

Il a visité l'oratoire sous l'invocation de San Pancrazio, entretenu par une confrérie laïque et situé près de l'église paroissiale. La dite confrérie est érigée sous l'autorité de l'ordinaire et sert sous des statuts approuvés par lui ; les confrères portent des capes blanches et ont des officiers, dont le chef est appelé prier ; ils sont renouvelés par semestre, à l'exception du trésorier qui reste à l'année : les comptes sont alors rendus devant le seigneur recteur et les nouveaux officiers. Ils ont une trésorerie constituée des contributions annuelles fixes des dits frères et ont coutume de pourvoir de huit livres de cire les confrères défunts, dont ils accompagnent également l'enterrement

Visitavit altare pariter manutentum ab eadem confraternitate, et est provisum tolerabiliter de icone et de requisitis ad celebrationem missae quae in eo solet aliquando celebrari de licentia parochi; et suppellectilia sacra tunc temporis asportantur ex ecclesia parochiali.

Corpus oratorii est tolerabilis formae, sicut etiam sunt eiusdem fores, munitae ser<r>a secreta et clave quae detinetur paenes priorem.

[*en marge*] Oratorium beatae Virginis Annunciatae

Visitavit oratorium sub invocatione beatae Virginis Annunciatae situm in loco Porioli [*lire* Porcili] intra limites parochiae [341r] sanctae Mariae praedictae, quod manutentur a communitate, et in eo visitavit altare nullum habens redditum nec onus, et est sufficienter provisum de icone cum ornamento ad formam et etiam de caeteris requis[i]tis ad celebrationem missae quae in eo solet frequenter celebrari in diebus ferialibus.

Suppellectilia sacra asservantur in scamno munito secreta ser<r>a et clave quae detinetur paenes dominum rectorem, et sunt sufficientia.

en procession avec les capes.

Il a visité l'autel pareillement entretenu par cette confrérie et il est pourvu acceptablement d'un tableau et de ce qui est requis pour la célébration de la messe qu'il est d'usage d'y célébrer parfois, avec la permission du curé. Les ustensiles sacrés sont alors transportés depuis l'église paroissiale.

Le corps de l'oratoire est de forme acceptable, de même que ses portes, munies d'une serrure et d'une clef qui est détenue chez le prieur.

[*en marge*] Oratoire de la bienheureuse Vierge de l'Annonciation

Il a visité l'oratoire sous l'invocation de la bienheureuse Vierge de l'Annonciation situé au lieu de Porcili dans les limites de la paroisse [341r] susdite de Santa Maria. Il est entretenu par la communauté et il y a visité l'autel qui n'a aucun revenu ni charge. Il est suffisamment pourvu d'un tableau avec ornement, à la norme, ainsi que de tout ce qui est requis pour la célébration de la messe qu'il est d'usage d'y célébrer fréquemment les jours de férie.

Le mobilier sacré est conservé dans un banc muni d'une serrure et d'une clef qui est détenue chez le seigneur recteur et il est suffisant.

Corpus oratorii est dealbatum, tolerabilis formae, sicut etiam sunt eiusdem fores, munitae ser<r>a secreta et clave quae detinetur paenes rectorem; et in eo adest sedes confessionalis ad formam.

Adest (etiam) parvum campanile supra ecclesiam, in quo est collocata campanula ad formam.

Visitavit libros parochiales et mandavit totaliter servari formulam ritualis romani. Vidit librum de statu animarum, et est ad formam. Animae huius parochiae sunt in totum trescentum et quatuordecim, ex quibus communicantur bis centum et triginta, et omnes paruerunt praecepto ecclesiae, et ut certo certius sciatur an omnes communicaverint mandavit in posterum distribui singulis schedulas et eas priusquam tempus paschale terminetur recolligi.

Visitavit aedes canonicales et vidit satis sufficientes, sed quia invenit murum dictarum aedium in aliqua parte collabentem, ideo mandavit resarciri sumptibus communitatis infra sex menses.

In hac parochia adest unus reverendus, scilicet Ioannes Marcus, qui ut attestatum fuit per dominum rectorem est bonae vitae et inservit ecclesiae.

Le corps de l'oratoire est blanchi, de forme acceptable, de même que ses portes, munies d'une serrure et d'une clef qui est détenue chez le recteur et il y a un confessionnal : à la norme.

Il y a aussi un petit clocher au-dessus de l'église, où est logée une petite cloche à la norme.

Il a visité les livres paroissiaux et a mandé d'observer en tout la norme du rituel romain. Il a vu le livre de l'état des âmes et il est à la norme. Les âmes de cette paroisse sont 314 en tout, parmi lesquelles 230 communient et tous ont obéi au précepte de l'Église ; pour savoir avec certitude si tous ont communie, il a mandé de distribuer à l'avenir à chacun les billets et de les ramasser avant la fin du temps pascal.

Il a visité le presbytère et a vu qu'il était assez suffisant, mais comme il a trouvé qu'un mur du dit presbytère s'effondre en un endroit, il a mandé de le réparer dans les six mois aux frais de la communauté.

Dans cette paroisse, il y a un révérend, Giovanni Marco, qui, selon le témoignage du seigneur recteur, est de bonne vie et sert l'église.

[341v] [*en marge*] Parochialis sancti Quirici Vallicae

Die prima iulii 1686.

Praefatus dominus visitator (etc.) visitavit ecclesiam parochialem sub invocatione sancti Quirici de Vallica, cuius ad [praesens] est rector admodum reverendus dominus Ioannes Andreas de Astolfis, quam assequutus duobus circiter abhinc annis per permutationem habitam cum admodum reverendo domino Octobello de Alexandris, nunc rectore ecclesiae sancti Nicolai de Porri, percipiens in annuo reddito libras biscentum monetae Genuae circiter, consistentes in primitiis, oblationibus et proventibus bonorum stabilium dictae ecclesiae.

Visitavit sanctissimum sacramentum, quod invenit asservari in pyxide ex auricalco cum cuppa argentea in totum deaurata, conopaeo albi coloris et cruce in eius summitate instructa, atque inservit pro adoratione et communionibus generalibus.

Visitavit aliam pyxidem parvam pariter ex argento intus deaurata cum bursa serica albi coloris, quae inservit pro asportando sanctissimo viatico ad infirmos.

Dictum sanctissimum sacramentum asservatur ad altare maius, quod est unicum in dicta ecclesia, in tabernaculo ligneo exiguae formae

[341v] [*en marge*] Église] paroissiale San Quilico de Vallica

1^{er} juillet 1686.

Le susdit seigneur visiteur (etc.) a visité l'église paroissiale de Vallica sous l'invocation de San Quilico, dont est à présent recteur le très révérend seigneur Giovanni Andrea Astolfi ; il l'a obtenue il y a environ deux ans par permutation effectuée avec le très révérend seigneur Ottobello Alessandri, à présent recteur de l'église de San Nicolao de Porri ; il perçoit environ 200 livres de monnaie de Gênes comme revenu annuel, consistant en prémices, offrandes et autres revenus provenant des biens immeubles de la dite église.

Il a visité le Très Saint Sacrement, qu'il a trouvé conservé dans une pyxide en laiton avec une coupe en argent entièrement dorée, surmontée d'un conopée de couleur blanche et d'une croix à son sommet, et elle sert pour l'adoration et les communions générales.

Il a visité une autre petite pyxide pareillement en argent et dorée à l'intérieur avec une bourse de soie de couleur blanche qui sert pour transporter le très saint viatique aux malades.

Le dit Très Saint Sacrement est conservé au maître autel – qui est le seul dans cette église – dans un tabernacle de bois de forme

in totum deaurato, conopaeo varii coloris instructo et munito ser<r>a secreta et clave ad formam. Supra dictum tabernaculum adest baldachinum ligneum et supra (?) sanctissimum sacramentum pendet lampas, sed absque vase vitreo, idcirco mandavit de eo provideri. Dicta lampas continuo ardet ex impensis communitatis, quae etiam providet de caereis pro deferendo sanctissimo.

Pluviale non adest nec ostensorium pro expositione [sic] sanctissimi, sed propter inopiam communitatis nihil ordinavit. Visitavit umbellam ad formam et mandavit in summitate eius apponi crucem. Velum humerale sericum [342r] viridis coloris et etiam thurribulum cum eius navicula ex auricalco adsunt ad formam, sicut etiam adest una lanterna magna pro deferendo sanctissimum et etiam baldachinum sericum viridis coloris.

Visitavit fontem baptismalem, cuius vas est marmoreum, ciborium vero ligneum, conopaeo cerulei coloris instructum et munitum ser<r>a secreta et clave quae detinetur paenes dominum rectorem ad formam.

In eodem fonte invenit asservari vasa stamnea oleorum chrismatis et cathecumenorum ad formam, vidit etiam cochlear pro suscipienda

étroite entièrement doré, surmonté d'un conopée de couleur différente [selon le temporal] et muni d'une serrure et d'une clef, à la norme. Au-dessus du dit tabernacle pend un baldaquin en bois et au-dessus du Très Saint Sacrement pend une lampe, mais sans vase de verre : il a donc mandé de l'en pourvoir. La dite lampe brûle continuellement aux frais de la communauté, qui pourvoit également en cierges pour porter le Très Saint [Sacrement].

Il n'y a pas de pluvial ni d'ostensoir pour l'exposition du Très Saint [Sacrement], mais à cause de l'indigence de la communauté, il n'a rien ordonné. Il a visité l'ombrelle, à la norme, et a mandé d'y ajouter une croix au sommet. Il y a aussi un voile huméral en soie [342r] de couleur verte ainsi qu'un encensoir en laiton avec sa navette, à la norme, de même qu'il y a aussi une lanterne pour porter le Très Saint [Sacrement] ainsi qu'un baldaquin en soie de couleur verte.

Il a visité les fonts baptismaux, dont la cuve est en marbre, le *ciborium* en bois, surmontés d'un conopée de couleur bleue et munis d'une serrure et d'une clef qui est détenue chez le seigneur recteur : à la norme.

Dans ces fonts, il a trouvé conservés les vases d'étain des huiles du chrême et des catéchumènes à la norme ; il a aussi vu la cuiller pour

acqua etiam stanneum. Supra dictum fontem mandavit appendi umbellam seu baldachinum et etiam apponi in eo imaginem sancti Ioannis Baptistae Christum baptizantis.

Visitavit oleum infirmorum in vase stanneo cum bursa, quae [quod ?] invenit asservari in scamno, et ideo mandavit in posterum asservari debere in quadam fenestrula iam constructa in pariete prope altare maius in cornu evangelii, quam mandavit muniri ser<r>a secreta et clave quae detineatur paenes dominum rectorem, et desuper in[s]cribatur litteris maiusculis *Oleum infirmorum*.

Visitavit suppellectilia sacra et invenit [342v] asservari in quodam scamno munito ser<r>a secreta et clave quae detinetur paenes dominum rectorem, et sunt sufficientia, mandavit tamen de novo rituali romano provideri saltem infra sex menses, mandavit etiam casulam nigri coloris quae est in aliqua parte fracta readaptari.

Doctrina christiana docetur singulis diebus dominicis per dominum rectorem inter missarum solemnities.

Nuptiae non benedicuntur, ideo mandavit in posterum benedici ad formam missalis romani, et si sponsi negligentes fuerint in petenda benedictione contra eos poenam statuendam (etc.).

prendre l'eau, également en étain. Il a mandé de suspendre au-dessus des fonts une ombrelle ou un baldaquin et d'y ajouter la représentation de saint Jean-Baptiste baptisant le Christ.

Il a visité l'huile des infirmes dans un vase d'étain avec bourse, qu'il a trouvée conservée dans un banc : il a donc mandé de la conserver à l'avenir dans la niche déjà faite dans la paroi près du maître autel du côté de l'Évangile, niche qu'il a mandé de munir d'une serrure et d'une clef qui soit détenue chez le seigneur recteur ; qu'y soit inscrit dessus en lettres majuscules *Oleum infirmorum* (Huile des malades).

Il a visité le mobilier sacré et l'a trouvé [342v] conservé dans un banc muni d'une serrure et d'une clef qui est détenue chez le seigneur recteur et il est suffisant : il a cependant mandé de se pourvoir du nouveau rituel romain dans les six mois ; il a aussi mandé de réparer la chasuble de couleur noire qui est trouée en un endroit.

La doctrine chrétienne est enseignée tous les dimanches par le seigneur recteur pendant les solennités des messes.

Les noces ne sont pas bénies : il a donc mandé de les bénir à l'avenir selon la norme du missel romain ; et si les époux ont été négligents pour demander la bénédiction, de statuer contre eux une

In dicta ecclesia reperitur societas mulierum auctoritate ordinarii erecta, quae gubernatur a domino rectore sub quibusdam regulis ab ordinario approbatis. Dictae mulieres habent suas officiales, cuius caput dicitur priora, quae renovantur singulis annis, carent massa pecuniaria quae iam dissipata est, solebant tamen antiquitus providere altare de candelis pro missis celebrandis, sicut de praesenti, et etiam sorores defunctas de caeris pro sepulchralibus exequiis, sed modum providere non possunt; solent tamen dictae mulieres congregari singulis mensibus in ecclesia, ubi coram eis per parochum leguntur regulae et aliae praeces effunduntur.

Visitavit sedem confessionalem et mandavit [343r] provideri de lamina ferrato et etiam de summario bullae Coenae.

Corpus ecclesiae est tolerabiliter ad formam et in ea reperiuntur duo monumenta sepulchralia, unum pro viris et alterum pro foeminis, mandavit tamen tertium fieri pro parvulis sepeliendis, saltem infra annum. Visitavit etiam campanile cum duabus campanis ad formam. Fores ecclesiae sunt ad formam, munitae clave quae detinetur paenes parochum.

peine (etc.).

Dans cette église, se trouve une compagnie de femmes érigée sous l'autorité de l'ordinaire [l'évêque], qui est dirigée par le seigneur recteur sous des règles approuvées par l'ordinaire. Les dites femmes ont leurs officiers, dont le chef est appelé prieure, et elles sont renouvelées chaque année ; elles manquent de trésorerie, qui a déjà été dépensée. Elles ont toutefois coutume, autrefois comme à présent, de pourvoir l'autel de cierges pour la célébration des messes, ainsi que les sœurs défuntes de cire pour les cérémonies funèbres, mais actuellement elles ne peuvent le faire. Les dites femmes ont coutume de se réunir chaque mois dans l'église, où les règles sont lues devant elles par le curé et les autres prières dites.

Il a visité le confessionnal et a mandé [343r] de le pourvoir d'une grille en fer ainsi que de l'abrégé de la bulle *In Cena*

Le corps de l'église est acceptablement à la norme et on y trouve deux monuments funéraires, un pour les hommes, l'autre pour les femmes. Il a cependant mandé d'en faire un troisième pour ensevelir les enfants dans l'année. Il a également visité le clocher avec deux cloches : à la norme. Les portes sont à la norme, munies d'une clef qui est détenue chez le curé.

Visitavit libros parochiales et non invenit, ideo mandavit quatuor libros de novo confici, unum pro matrimoniis, alterum pro baptizandis, <et> tertium pro defunctis et ultimum pro statu animarum, et in eis ad unguem servari formam ritualis romani.

Animae huius parochiae sunt in totum centum quadraginta circiter, ex quibus communicantur octuaginta, et omnes paruerunt ecclesiae praecepto, scilicet praesentes in parochia.

Visitavit sacrarium prope fontem baptismalem et mandavit muniri ser<r>a secreta et clave quae detineri debeat paenes parochum.

[*en marge*] Oratorium beatae Iacobi

Visitavit oratorium sub invocatione sancti Iacobi situm prope ecclesiam parochialem, quod manutenetur a confraternitate laicali ibi erecta auctoritate ordinarii, et servit sub quibusdam [343v] capitulis quae dictum fuit fuisse asportatam per dominum cancellarium episcopalem quando fuit hic in actu visitationis.

Dicti confratres induunt cappas albas et habent priorem et massarium qui renovantur per semestrem, sed dictum fuit dictam confraternitatem quammaxime diminutam esse et eius massam

Il a visité les livres paroissiaux et n'en a pas trouvé. Il a donc mandé de confectionner à neuf quatre livres – un pour les mariages, un autre pour les baptisés, un troisième pour les défunts et le dernier pour l'état des âmes – et d'y observer scrupuleusement la norme du rituel romain.

Les âmes de cette paroisse sont environ 140 en tout, parmi lesquelles 80 communient et tous – ceux qui sont présents dans la paroisse – ont obéi au précepte de l'Église.

Il a visité le sacraire près des fonts baptismaux et a mandé de le munir d'une serrure et d'une clef qui doit être détenue chez le curé.

[*en marge*] Oratoire San Giacomo

Il a visité l'oratoire sous l'invocation de San Giacomo situé près de l'église paroissiale, lequel est entretenu par la confrérie laïque érigée là sous l'autorité de l'ordinaire et servant sous [343v] des statuts dont on dit qu'ils furent apportés par le seigneur chancelier épiscopal lorsqu'il fit ici une visite.

Les dits confrères portent des capes blanches ; ils ont un prieur et un trésorier qui sont renouvelés par semestre, mais on a dit que la confrérie fut extrêmement diminuée et que sa trésorerie a été dissipée,

pecuniariam esse dissipatam, adeo ut nequeant dicti confratres providere, ut solebant, defunctos de caeris. Dictum fuit etiam propter paucitatem fratrum interessentium raro rarius recitari officium beatae Virginis, ut solebat, diebus festivis.

Visitavit altare manutentum ab eadem confraternitate, provisum tolerabiliter de requisitis ad celebrationem missae quae in eo aliquando solet celebrari absque ullo reddito et onere. Supra altare adest icon cum baldachino ad formam.

Corpus oratorii est tolerabiliter ad formam, sicut etiam sunt eius fores, munitae clave quae detinetur paenes priorem.

Visitavit aedes canonicales, quas invenit nimis angustas. In hac parochia adest unus reverendus, scilicet presbiter Angelus Baptista, qui ut attestatum fuit [344r] per dominum rectorem est bonae vitae et inservit ecclesiae.

raison pour laquelle les confrères ne peuvent pourvoir en cire les confrères défunts, comme ils en avaient coutume. On a aussi dit qu'en raison du petit nombre de confrères participants, l'office de la bienheureuse Vierge est très rarement célébré les jours de fête, comme il était d'usage.

Il a visité l'autel entretenu par cette confrérie, acceptablement pourvu de ce qui est requis pour la célébration de la messe qu'il est d'usage d'y célébrer parfois, sans aucun revenu ni charge. Au-dessus de l'autel, il y a un tableau et un baldaquin à la norme.

Le corps de l'oratoire est acceptablement à la norme, de même que ses portes, munies d'une clef qui est détenue chez le prieur.

Il a visité le presbytère, qu'il a trouvé excessivement étroit. Dans cette paroisse, il y a un seul révérend, le prêtre Angelo Battista, qui, au témoignage [344r] du seigneur recteur, est de bonne vie et sert l'église.

[*en marge*] Parochialis sanctae Crucis Novellae

Die secunda iulii 1686.

Praefatus dominus visitator (etc.) visitavit ecclesiam parochialem sub invocatione sanctae Crucis de Novella, cuius ad praesens est rector admodum reverendus dominus Finalterius de Xaveriis, quam assequutus fuit octo circiter abhinc annis per permutationem cum admodum reverendo domino Paschale, nunc rectore de sancto Lussorio de Vignali, ut ex litteris patentibus apud ordinarium expeditis (etc.), percipiens in annuo reddito libras trescentum circiter, consistentes in decimis, primitiis et oblationibus atque in proventibus bonorum stabilium dictae ecclesiae.

Visitavit sanctissimum sacramentum, quod invenit asservari in pyxide ex auricalco cum cuppa argentea in totum deaurata, conopaeo albi coloris serico et cruce in eius summitate instructa ad formam, atque inservit pro adoratione et communionibus generalibus et etiam pro sanctissimo viatico ad infirmos asportando.

Dictum sanctissimum sacramentum asservatur ad altare maius in tabernaculo ligneo varie depicto et deaurato, et est exiguae [formae], habet conopaeum rubei coloris et crucem in eius summitate et est

[*en marge*] [Église] paroissiale Santa Croce de Novella

2 juillet 1686.

Le susdit seigneur visiteur (etc.) a visité l'église paroissiale de Novella sous l'invocation de Santa Croce, dont est à présent recteur le très révérend seigneur Finalterio Saverii ; il l'a obtenue il y a environ huit ans par permutation avec le très révérend seigneur Pasquale, à présent recteur de l'église de San Lussorio de Vignale, comme [il appert] d'après les lettres patentes expédiées chez l'ordinaire (etc.) ; il perçoit environ 300 livres [de monnaie de Gênes] comme revenu annuel, consistant en dîmes, prémices, offrandes et autres revenus provenant des biens immeubles de la dite église.

Il a visité le Très Saint Sacrement, qu'il a trouvé conservé dans une pyxide en laiton avec une coupe en argent entièrement dorée, surmontée d'un conopée en soie de couleur blanche et d'une croix à son sommet, à la norme ; elle sert pour l'adoration et les communions générales ainsi que pour transporter le très saint viatique aux malades.

Le dit Très Saint Sacrement est conservé au maître autel dans un tabernacle de bois peint de couleurs variées et doré et il est de forme étroite ; il a un conopée de couleur rouge, une croix à son

munitum ser<r>a [344v] secreta et clave ad formam. Supra dictum tabernaculum adest baldachinum ligneum ad formam. Visitavit umbellam et mandavit in eius summitate apponi crucem.

Lampas ante ipsum sanctissimum sacramentum pendet ad formam, continuo ardens ex impensis communitatis, quae etiam providet de caereis pro sanctissimo deferendo.

Pluviale, ostensorium, baldachinum, thurribulum et lanternae magnae non sunt, sed omnia fieri non possunt propter inopiam communitatis, mandavit tamen provideri saltem infra annum de pyxide parva pro asportando sanctissimo viatico cum sua bursa serica ad formam, atque etiam de thurribulo cum eius navicula ex auricalco nec non de duabus lanternis magnis.

Velum humerale vidit ad formam.

Visitavit fontem baptismalem, cuius vas est marmoreum, ciborium vero ligneum, munitum ser<r>a secreta et calve [sic] ad formam, mandavit saltem infra annum provideri de conopaeo atque etiam supra ipsum apponi umbellam [seu] baldachinum et in eo quoque apponi imaginem sancti Ioannis Baptistae Christum baptizantis. In dicto fonte vidit cochlear stamneum pro aqua suscipienda ad formam nec non vasa stamnea oleorum chrismatis et cathecumenorum [345r] ad formam,

sommet et est muni d'une serrure [344v] et d'une clef, à la norme. Au-dessus du dit tabernacle il y a un baldaquin en bois à la norme. Il a visité l'ombrelle et a mandé d'y ajouter une croix au sommet.

Une lampe pend devant le Très Saint Sacrement, à la norme, brûlant continuellement aux frais de la communauté, qui pourvoit également en cierges pour porter le Très Saint [Sacrement].

Il n'y a pas de pluvial, d'ostensoir, de baldaquin, d'encensoir ni de grandes lanternes, mais tout ne peut être obtenu à cause de l'indigence de la communauté : il a cependant mandé de se pourvoir dans l'année d'une petite pyxide pour transporter le très saint viatique, avec sa bourse de soie à la norme, d'un encensoir et de sa navette en laiton ainsi que de deux grandes lanternes.

Il a vu le voile huméral : à la norme.

Il a visité les fonts baptismaux, dont la cuve est en marbre, le *ciborium* en bois, munis d'une serrure et d'une clef, à la norme. Il a mandé de les pourvoir d'un conopée dans l'année, d'ajouter au-dessus une ombrelle ou baldaquin et d'y ajouter la représentation de saint Jean-Baptiste baptisant le Christ. Dans ces fonts, il a vu la cuiller en étain pour prendre l'eau, à la norme, ainsi que les vases d'étain des huiles du chrême et des catéchumènes [345r]. Mais comme il a trouvé

sed quia invenit cum eisdem esse unitum etiam vas olei infirmorum, ideo mandavit provideri saltem infra sex menses de altero novo vase stanneo pro oleo infirmorum, quod mandavit in posterum asservari debere in fenestrula conficienda in pariete prope<s> altare maius in cornu evangelii, quae vestiatur intus panno coloris violacei et muniatur ser<r>a secreta et clave quae detineatur paenes dominum rectorem, et foris inscribatur litteris maiusculis *Oleum infirmorum*, et hoc exequi debeat saltem infra annum.

Prope dictum fontem visitavit sacrarium, quod mandavit muniri ostiolo cum ser<r>a secreta et clave quae detineatur paenes parochum.

Visitavit sedem confessionalem ad formam, mandavit tamen in ea apponi summarium bullae Coenae.

Visitavit altare maius, quod manutinetur a communitate, nullum habens redditum nec onus, et est tolerabiliter provisum de requisitis ad celebrationem missae. De candelis vero pro missis celebrandis providetur a consortio mulierum ibi erecto sub invocatione beatae Virginis auctoritate ordinarii, et gubernatur a parocho sub quibusdam regulis approbatis. Dictae mulieres habent suas officiales, cuius caput dicitur priora, et renovantur singulis annis vel confirmantur, et tunc temporis computa redduntur coram parocho et novis officialibus; paenes prioram

qu'y était également adjoint le vase de l'huile des infirmes, il a mandé de se pourvoir dans les six mois d'un autre vase d'étain pour l'huile des infirmes ; et il a mandé de le conserver à l'avenir dans une niche à ménager dans la paroi près du maître autel du côté de l'Évangile, niche qui soit tapissée à l'intérieur d'un tissu de couleur violette et munie d'une serrure et d'une clef qui soit détenue chez le seigneur recteur ; que soit inscrit à l'extérieur en lettres majuscules *Oleum infirmorum* (Huile des malades). Cela doit être exécuté dans l'année.

Près des dits fonts, il a visité le sacraire, qu'il a mandé de munir d'une petite porte avec une serrure et une clef qui soit détenue chez le curé.

Il a visité le confessionnal, à la norme : il a cependant mandé d'y afficher l'abrégé de la bulle *In Cena*

Il a visité le maître autel qui est entretenu par la communauté, sans aucun revenu ni charge ; il est pourvu acceptablement de ce qui est requis pour la célébration de la messe. Il est pourvu de chandelles pour célébrer les messes par la compagnie de femmes qui y est érigée sous l'invocation de la Bienheureuse Vierge sous l'autorité de l'ordinaire et elle est dirigée par le curé sous des règles approuvées. Les dites femmes ont leurs officiers, dont la chef est appelée prieure ;

asservatur massa pecuniaria, quae provenit ex quibusdam [345v] annuis contributionibus dictarum sororum, de qua solent subvenire sororibus defunctis de libris octo caerae pro sepulchralibus exequiis in earum depositione. Congregantur in hac ecclesia semel in mense, ubi per parochum leguntur eis regulae et aliae praeces effunduntur.

Visitavit altare sub titulo Purgatorii pariter manutentum a communitate absque ullo reddito et onere, et est provisum sufficienter de icone et de caeteris necessariis ad celebrationem missae quae in eo solet aliquando celebrari.

Visitavit suppellectilia sacra, quae asservantur in choro in quadam capsula sine clave, et mandavit saltem infra annum provideri de missali romano reformato et de patena atque etiam de quattuor tabulis pro altaribus; mandavit etiam infra dictum tempus construi scamnum ad formam, munitum serena secreta et clave quae detineatur paenes parochum, et in dicto scamno asservari suppellectilia sacra, mandavit etiam provideri de duobus candelabris ex auricalco pro altari Purgatorii.

elles sont renouvelées ou confirmées chaque année et les comptes sont alors rendus devant le curé et les officiers entrant en charge. Chez la prieure est conservée la trésorerie qui provient des [345v] contributions annuelles des dites soeurs, sur laquelle elles ont coutume de procurer aux sœurs défuntes huit livres de cires pour les cérémonies funèbres lors de leur enterrement. Elles se réunissent une fois par mois dans cette église, où les règles leur sont lues par le curé, et les autres prières dites.

Il a visité l'autel sous le titre du Purgatoire, pareillement entretenu par la communauté, sans aucun revenu ni charge; il est suffisamment pourvu d'un tableau et de tout le nécessaire à la célébration de la messe qu'il est d'usage d'y célébrer parfois.

Il a visité le mobilier sacré, qui est conservé dans le chœur dans un coffre sans clef et il a mandé de se pourvoir dans l'année d'un missel romain réformé, d'une patène ainsi que de quatre nappes pour les autels. Il a aussi mandé de construire dans les mêmes délais un banc à la norme, muni d'une serrure et d'une clef qui soit détenue chez le curé, et de conserver dans ce banc le mobilier sacré. Il a également mandé de se pourvoir de deux chandeliers en laiton pour l'autel du Purgatoire.

Doctrina christiana docetur singulis diebus dominicis per parochum inter missarum solemnias, et populus repertus est satis instructus.

Nuptiae non benedicuntur, ideo mandavit in posterum benedici ad formam missalis romani, et si sponsi neglexerint contra eos poenam (etc.).

In hac ecclesia solet recitari singulis diebus dominicis et festivis officium beatae Virginis a confraternitate laicali erecta auctoritate ordinarii, et servit sub quibusdam capitulis ab eodem approbatis. Dicti confratres induunt cappas albas et habent suos [346r] officiales, cuius caput dicitur prior, et renovantur singulis annis et computa tunc temporis redduntur coram paroco et novis officialibus. Habent massam pecuniariam proveniente ex certis contributionibus annuis dictorum fratrum, de qua solent subvenire confratribus defunctis de octo libris caerae pro sepulchralibus exequiis in eorum depositione, et solent etiam processionaliter associare confratres defunctos cum suis cappis.

Mandavit eligi in procuratores ecclesiae duos de populo aptos et idoneos ad praestandam operam suam in servitium ecclesiae, et debeant renovari singulis annis et computa tunc temporis reddi coram paroco et

La doctrine chrétienne est enseignée tous les dimanches par le curé pendant les solennités des messes et le peuple a été trouvé assez instruit.

Les noces ne sont pas bénies : il a donc mandé de les bénir à l'avenir selon la norme du missel romain ; et si les époux ont été négligents ... une peine contre eux (etc.)

Dans cette église, il est d'usage que soit récité chaque dimanche et jour de fête l'office de la Bienheureuse Vierge par la confrérie laïque érigée sous l'autorité de l'ordinaire et qui sert sous des statuts approuvés par lui. Les dits confrères portent des capes blanches et ont leurs [346r] officiers, dont le chef est appelé prier ; ils sont renouvelés chaque année et les comptes sont alors rendus devant le curé et les nouveaux officiers. Ils ont une trésorerie provenant des contributions annuelles fixes des dits frères, sur laquelle ils ont coutume de procurer aux confrères défunts huit livres de cire pour les cérémonies funèbres lors de leur enterrement ; ils ont coutume d'accompagner en procession avec leurs capes les confrères défunts.

Il a mandé d'élire parmi le peuple deux procureurs capables et aptes pour offrir leur travail au service de l'église, de les renouveler chaque année et que les comptes soient alors rendus devant le curé et les

novis electis procuratoribus.

Corpus ecclesiae est dealbatum et ad formam, sicut etiam sunt eius fores, munitae clave quae detinetur paenes parochum.

Supra murum dictae ecclesiae adest campanile cum sua campana parvula. In ecclesia non adsunt monumenta sepulchralia, et dictum fuit cadavera defunctorum huius parochiae asportari sepelienda in coemeterium prope ecclesiam campestem sancti Michaelis. Ideo mandavit fieri tria sepulchralia monumenta, unum pro viris, alterum pro foeminis et tertium pro parvulis sepeliendis.

Vidit libros parochiales et non invenit ad formam, ideo mandavit de novo confici quatuor libros, unum pro matrimoniis, alterum pro baptizandis, tertium pro defunctis et quartum pro statu animarum, et mandavit in eis conscribi ad formam ritualis romani ad unguem servandam.

[346v] Animae huius parochiae sunt in totum bis centum, ex quibus communica[n]tur centum triginta circiter, et omnes paruerunt praecepto ecclesiae, et ut certo certius sciatur an omnes communicaverint mandavit in posterum distribui singulis schedulas et priusquam tempus paschale terminetur eas recolligi, ut sic admoniti omnes parere possint.

Visitavit aedes canonicales et invenit nimis angustas, ideo

nouveaux procureurs élus.

Le corps de l'église est blanchi et à la norme, ainsi que ses portes, munies d'une clef qui est détenue chez le curé.

Au-dessus du mur de la dite église, il y a un clocher avec sa petite cloche. Dans l'église, il n'y a pas de monuments funéraires, et on a dit que les cadavres des défunts de cette paroisse sont transportés pour être ensevelis au cimetière près de l'église champêtre San Michele. Il a donc mandé de faire trois monuments funéraires, un pour ensevelir les hommes, un autre les femmes et un troisième les enfants.

Il a vu les livres paroissiaux et ne les a pas trouvés à la norme. Il a donc mandé de confectionner à neuf quatre livres – un pour les mariages, un autre pour les baptisés, un troisième pour les défunts et le dernier pour l'état des âmes – et d'y écrire en observant scrupuleusement la norme du rituel romain.

[346v] Les âmes de cette paroisse sont 200 en tout, parmi lesquelles environ 130 communient et tous ont obéi au précepte de l'Église ; et pour savoir avec certitude si tous ont communie, il a mandé de distribuer à l'avenir à chacun les billets et de les ramasser avant la fin du temps pascal, pour qu'ainsi avertis tous puissent obéir.

Il a visité le presbytère et l'a trouvé trop étroit : il a donc mandé

mandavit ampliari, adeo ut sint aliae duae aedes aptae et habitabiles, et hoc infra biennium.

Visitavit ecclesiam campestrum sub invocatione sancti Michaelis Archangeli, quae antiquitus erat ecclesia parochialis de Novella, quae postea translata fuit pro maiori commoditate populi ad ecclesiam praedictam sanctae Crucis.

In dicta ecclesia visitavit altare unicum manutentum a communitate, nudum et expoliatum suppellectilibus sacris et tantum provisum de icone ad formam, et dictum fuit in eo celebrari semel in anno in die festivo eiusdem, et tunc temporis asportantur suppellectilia sacra ad celebrationem missae ex ecclesia sanctae Crucis.

Corpus ecclesiae est dealbatum et ad formam, sicut etiam eiusdem fores munitae sunt clave quae detinetur paenes parochum. Prope dictam ecclesiam adest coemeterium, in quo de praesenti sepeliuntur cadavera, et est clausum ad formam cum cruce in eius medio.

[*en marge*] Oratorium sancti Leonardi

Visitavit oratorium campestre sub invocatione sancti Leonardi, quod manutentur a communitate, et in eo [347r] adest altare provisum

de l'agrandir, en sorte que deux autres pièces soient commodes et habitables, et cela dans les deux ans.

Il a visité l'église champêtre sous l'invocation de San Michele Arcangelo, qui était anciennement l'église paroissiale de Novella, qui a ensuite été transférée à la susdite église Santa Croce pour la plus grande commodité du peuple.

Dans la dite église, il a visité un unique autel, entretenu par la communauté, nu et dépouillé de mobilier sacré. Il est seulement pourvu d'un tableau à la norme et il a été dit qu'on y célèbre une fois par an le jour de la fête du saint : le mobilier sacré est alors transporté pour célébrer la messe depuis l'église Santa Croce.

Le corps de l'église est blanchi et à la norme, de même que ses portes [qui] sont munies d'une clef qui est détenue chez le curé. Près de la dite église, il y a un cimetière, où sont à présent ensevelis les cadavres et il est clos, à la norme, avec une croix en son milieu.

[*en marge*] Oratoire San Leonardo

Il a visité l'oratoire champêtre sous l'invocation de San Leonardo, qui est entretenu par la communauté et il y [347r] a un autel,

de icone dumtaxat, in reliquis est expoliatum et nudum, et dictum fuit in eo celebrari de licentia episcopi et parochi et tunc temporis deferuntur suppellectilia sacra ex ecclesia sanctae Crucis.

Corpus oratorii est dealbatum ad formam; mandavit tamen confici eius pavementum et etiam provideri de necessariis ad celebrationem missae, infra annum.

Fores ecclesiae sunt ad formam, et mandavit muniri clave quae detineatur paenes parochum.

In hac parochia adest tantum unus clericus, scilicet Iacobus Philippus, qui ut dominus parochus testatur est bonae vitae et inservit ecclesiae.

[*en marge*] Parochialis beatæ Virginis Annuntiatae Urtacæ

Die 3 iulii 1686.

Praefatus dominus visitator (etc.) visitavit ecclesiam parochialem sub invocatione beatæ Virginis Annuntiatae de Urtaca, cuius ad praesens est rector admodum reverendus Paulus Antonius de Albertis, quam assequutus fuit duobus circiter abhinc annis per concursum, ut ex

pourvu d'un tableau seulement ; pour le reste, il est dépouillé et nu ; il a été dit qu'on y célèbre avec la permission de l'évêque et du curé et que sont alors apportés le mobilier sacré depuis l'église Santa Croce.

Le corps de l'oratoire est blanchi, à la norme. Il a cependant mandé de faire son pavement ainsi que de le pourvoir du nécessaire pour la célébration de la messe, [le tout] dans l'année.

Les portes de l'église sont à la norme et il a mandé de les munir d'une clef qui soit détenue chez le curé.

Dans cette paroisse, il y a seulement un clerc, Giacomo Filippo qui, au témoignage du curé, est de bonne vie et sert l'église.

[*en marge*] [Église] paroissiale de la Bienheureuse Vierge de l'Annonciation d'Urtaca

3 juillet 1686.

Le susdit seigneur visiteur (etc.) a visité l'église paroissiale d'Urtaca sous l'invocation de la bienheureuse Vierge de l'Annonciation, dont est à présent recteur le très révérend seigneur Paolo Antonio Alberti ; il l'a obtenue il y a environ deux ans par

litteris patentibus apud ordinarium expeditis (etc.), percipiens in ann[u]o reddito bis centum et septuaginta libras monetae Genuae, consistentes in decimis, primitiis, oblationibus et in aliis proventibus bonorum stabilium dictae ecclesiae.

Visitavit sanctissimum sacramentum, quod invenit asservari in pyxide ex auricalco in totum deaurata, conopaeo albi coloris et cruce in eius summitate instructa ad formam, et inservit pro adoratione et communionibus generalibus et etiam pro asportando sanctissimo viatico ad infirmos.

Dictum sanctissimum sacramentum asservatur ad altare [347v], quod est unicum in ecclesia, in tabernaculo ligneo depicto et partim deaurato, conopaeo varii coloris et cruce in eius summitate instructo, munito etiam serrura secreta et clave ad formam. Dictum tabernaculum tamen est exiguae et parvae formae.

Lampas ante ipsum sanctissimum sacramentum continuo ardet ex impensis communitatis, quae etiam providet una simul cum parrocho de caeraeis pro deferendo sanctissimo.

Vidit umbellam ad formam et mandavit in eius summitate apponi crucem.

concours comme [il appert] d'après les lettres patentes expédiées chez l'ordinaire (etc.) ; il perçoit comme revenu annuel environ 270 livres de monnaie de Gênes, consistant en dîmes, prémices, offrandes et autres revenus provenant des biens immeubles de la dite église.

Il a visité le Très Saint Sacrement, qu'il a trouvé conservé dans une pyxide en laiton entièrement dorée, surmontée d'un conopée de couleur blanche et d'une croix à son sommet, à la norme ; elle sert pour l'adoration et les communions générales ainsi que pour transporter le très saint viatique aux malades.

Le dit Très Saint Sacrement est conservé à l'autel [347v] – le seul de l'église – dans un tabernacle de bois peint et en partie doré, surmonté d'un conopée de couleur différente [selon le temporal] et d'une croix à son sommet et il est également muni d'une serrure et d'une clef, à la norme. Le dit tabernacle est cependant de forme étroite et petite.

La lampe devant le Très Saint Sacrement brûle continuellement aux frais de la communauté, qui pourvoit également, avec le curé, en cierges pour porter le Très Saint [Sacrement].

Il a vu l'ombrelle, à la norme, et a mandé d'y ajouter une croix au sommet.

Pluviale, ostensorium, pyxis parva, baldachinum, velum humerale et lanternae deficiunt, atque etiam thurribulum, sed propter inopiam non ordinavit provideri de ipsis, mandavit tamen provideri de velo humerali albi coloris et de thurribulo cum eius navicula ex auricalco saltem infra annum; mandavit etiam provideri de baldachino supra tabernaculum et altare.

Fons baptismalis non adest in hac ecclesia, dictum fuit adfuisse in ecclesia campestri sancti Nicolai, quae antiquitus erat parochialis et pro maiori commoditate populi fuit translata ad praedictam ecclesiam sanctae Mariae Annun[c]iatae, sed dictum fontem dictum fuit esse deterioris formae, adeo ut nequeat in eo asservari aqua sancta; ideo mandavit fontem baptismalem construi in hac ecclesia saltem infra biennium ad formam.

Visitavit altare manutentum a communitate absque ullo reddito et onere, et est tolerabiliter [348r] provisum de requisitis ad celebrationem missae.

Visitavit suppellectilia sacra, quae asservantur in choro in quadam capsula, quam mandavit muniri ser<r>a secreta et clave quae detineri debeat paenes parochum, saltem infra sex menses. Dicta suppellectilia sacra sunt tolerabiliter sufficientia.

Pluvial, ostensor, petite pyxide, baldaquin, voile huméral et lanternes font défaut ainsi que l'encensoir, mais à cause de l'indigence, il n'a pas ordonné de s'en pourvoir. Il a cependant mandé de se pourvoir dans l'année d'un voile huméral de couleur blanche et d'un encensoir avec sa navette en laiton. Il a aussi mandé de se pourvoir d'un baldaquin au-dessus du tabernacle et de l'autel

Il n'y a pas de fonts baptismaux dans cette église : il a été dit qu'il y en a eu dans l'église champêtre de San Nicolao, qui était anciennement l'église paroissiale et qui a été transférée pour la plus grande commodité du peuple à la susdite église Santa Maria Annunziata. Mais il a été dit que les dits fonts sont de la pire forme, si bien qu'on ne peut y conserver l'eau sainte. Il a donc mandé de construire dans les deux ans dans cette église des fonts baptismaux.

Il a visité l'autel entretenu par la communauté, sans aucun revenu ni charge ; il est acceptablement [348r] pourvu de ce qui est requis pour la célébration de la messe.

Il a visité le mobilier sacré, qui est conservé dans le chœur dans un coffre, qu'il a mandé de munir dans les six mois d'une serrure et d'une clef qui soit détenue chez le curé. Le dit mobilier sacré est acceptablement suffisant.

Visitavit vasa stamnea oleorum chrismatis et cathecumenorum, et sunt ad formam.

Visitavit oleum infirmorum in vase stanneo ad formam, sed quia invenit hoc asservari in capsula una cum aliis suppellectilibus sacris, ideo mandavit in posterum debere asservari in fenestrula conficienda in pariete prope altare in cornu evangelii, quae vestiatur intus panno violacei coloris et muniatur ser<r> et clave quae detineri deb[e]at paenes parochum, et foris inscribatur litteris maiusculis *Oleum infirmorum*.

Doctrina christiana docetur singulis diebus dominicis per parochum inter missarum solemnias, et populus est satis instructus.

Nuptiae benedicuntur ad formam missalis romani.

Procurator dictae ecclesiae adest et semel confirmatur, quia aptus est et idoneus ad praestandam operam suam in servitium ecclesiae.

Visitavit sedem confessionalem et in ea mandavit apponi schedulam casuum reservatorum et summarium bullae Coenae.

Corpus ecclesiae est tolerabiliter ad formam, dealbatum et cum foribus munitis clave quae detinetur paenes parochum.

In dicta ecclesia sunt duo monumenta sepulchralia noviter facta et

Il a visité les vases d'étain des huiles du chrême et des catéchumènes et ils sont à la norme.

Il a visité l'huile des infirmes dans un vase d'étain à la norme, mais comme il l'a trouvé conservé dans un coffre avec l'autre mobilier sacré, il a mandé de le conserver à l'avenir dans une niche à ménager dans la paroi près du maître autel du côté de l'Évangile, niche qui soit tapissée à l'intérieur d'un tissu de couleur violette et munie d'une serrure et d'une clef qui soit détenue chez le seigneur recteur ; qu'on inscrive à l'extérieur en lettres majuscules *Oleum infirmorum* (Huile des malades).

La doctrine chrétienne est enseignée tous les dimanches par le curé pendant les solennités des messes et le peuple est assez instruit.

Les noces sont bénies selon la norme du missel romain.

Il y a un procureur de la dite église et il a été confirmé une fois, car il est capable et apte pour offrir son travail au service de l'église.

Il a visité le confessionnal et a mandé d'y afficher le feuillet des cas réservés et le abrégé de la bulle *In Cena*

Le corps de l'église est acceptablement à la norme, blanchi et avec les portes munies d'une clef qui est détenue chez le curé.

Dans la dite église, il y a deux monuments funéraires

manutenta a communitate, et quia [348v] populus est nimis diminutus alia non ordinavit.

Altare de candelis pro missis celebrandis providetur a parochio.

In ecclesia solet recitare rosarium diebus dominicis.

Reperitur erecta auctoritate ordinarii societas mulierum sub invocatione beatae Virginis, quae gubernatur a parochio sub quibusdam regulis approbatis, et dictae mulieres habent prioram, paenes quam asservatur massa pecuniaria proveniens ex contributionibus annuis dictarum sororum, ex qua solent subvenire sororibus defunctis de sex libris caerae pro sepulchralibus exequiis in earum depositione et etiam pro aliquibus missis celebrandis; solent congregari semel in mense in hac ecclesia, ubi leguntur eis regulae a parochio et aliae praeces effunduntur.

Confraternitas laicalis non adest neque procura[r]i potest propter paucitatem incolarum huius parochiae.

Campanile non adest, vidit tamen campanas, quarum una est fracta, et ideo mandavit readaptari, et non mandavit fieri campanile propter inopiam communitatis quae non valet impensas contribuere.

nouvellement faits et entretenus par la communauté et comme [348v] le peuple est excessivement restreint, il n'a rien ordonné d'autre.

Que l'autel soit pourvu par le curé de chandelles pour célébrer les messes.

Dans l'église, il est d'usage de réciter le rosaire le dimanche.

On trouve érigée sous l'autorité de l'ordinaire une compagnie de femmes sous l'invocation de la Bienheureuse Vierge et elle est dirigée par le curé sous des règles approuvées ; les dites femmes ont une prieure, chez qui est conservée la trésorerie qui provient des contributions annuelles des dites soeurs, sur laquelle elles ont coutume de procurer aux sœurs défuntes six livres de cires pour les cérémonies funèbres lors de leur enterrement ainsi que pour célébrer quelques messes. Elles ont coutume de se réunir une fois par mois dans cette église, où les règles leur sont lues par le curé et les autres prières dites.

Il n'y a pas de confrérie laïque et il n'est pas possible de s'en pourvoir à cause du petit nombre d'habitants de cette paroisse.

Il n'y a pas de clocher. Il a cependant vu les cloches, dont l'une est cassée, raison pour laquelle il a mandé de la réparer. Il n'a pas mandé de faire un clocher à cause de l'indigence de la communauté qui ne peut pas contribuer aux dépenses.

Vidit libros parochiales et invenit ad formam.

Animae huius parochiae sunt in totum sexaginta circiter, ex quibus communica[n]tur quadraginta et quinque, et omnes paruerunt praecepto ecclesiae.

[*en marge*] Ecclesia campestris sancti Nicolai

Visitavit ecclesiam campestem sub invocatione sancti Nicolai, quae antiquitus erat ecclesia parochialis ut supra dictum est. In ea visitavit unicum altare, quod manutenetur a communitate et [349r] in eo solet celebrari aliquando, sed quia dictum altare est tantum provisum de icone et de lapide sacro et in reliquis nudum et expoliatum, dictum fuit asportari suppellectilia sacra ex ecclesia sanctae Mariae virginis Annunciatae pro missa celebranda

Corpus ecclesiae est ad formam, sicut etiam sunt eius fores, munitae clave quae detinetur paenes parochum.

In dicta ecclesia est fons baptismalis deterioris formae et inutilis, et ideo fuit mandatum ut supra.

Prope dictam ecclesiam est coemeterium, bene clausum cum cruce in medio eius elevata.

Il a vu les livres paroissiaux et les a trouvés à la norme.

Les âmes de cette paroisse sont environ 60 en tout, parmi lesquelles environ 45 communient et tous ont obéi au précepte de l'Église.

[*en marge*] Église champêtre San Nicolao

Il a visité l'église champêtre sous l'invocation de San Nicolao, qui était anciennement l'église paroissiale, comme dit plus haut. Il y a visité l'unique autel, qui est entretenu par la communauté et [349r] il est d'usage d'y célébrer parfois, mais comme le dit autel est seulement pourvu d'un tableau et d'une pierre consacrée et pour le reste nu et dépouillé, il a été dit que le mobilier sacré était apporté depuis l'église Santa Maria Vergine Annunziata pour célébrer la messe.

Le corps de l'église est à la norme ainsi que ses portes, munies d'une clef qui est détenue chez le curé

Dans la dite église, il y a des fonts baptismaux de la pire forme et inutilis : il a donc été mandé comme plus haut.

Près de la dite église, il un cimetière bien clos avec une croix élevée en son milieu.

Visitavit aedes canonicales, et invenit ad formam.

In hac parochia est tantum unus clericus, scilicet Ioannes Baptista, prima tonsura initiatus, et attestante dicto parochi est bonae indolis, incedit in habitu et tonsura et inservit ecclesiae. Est etiam quaedam soror tertiaria nomine Agatae, quae servit sub regula sancti Francisci et induit habitum cinericcium cum velo albo et ut parochus et alii quam plures attestantur est bonae vitae et inservit ecclesiae.

[*en marge*] Parochialis sanctae Mariae de Visitatione

Die 3 iulii 1686 in vespers.

Praefatus dominus visitator (etc.) visitavit ecclesiam parochialem sub invocatione sanctissimae Mariae de Visitatione de Lama, cuius de praesenti est rector admodum reverendus dominus Antonius Baptista de Bartolis, quam assequutus fuit quadraginta septem circiter abhinc annis per concursum, ut ex bullis suae collationis apud ordinarium expeditis apparet. Redditus dictae ecclesiae parochialis annuatim sunt librae mille monetae Genuae, provenientes ex decimis, primitiis, oblationibus et ex

Il a visité le presbytère et l'a trouvé à la norme.

Dans cette paroisse, il y a seulement un clerc, Giovanni Battista, admis à la première tonsure et, au témoignage du dit curé, il est d'un bon naturel, va en habit et avec la tonsure, et sert l'église. Il y aussi une sœur tertiaire franciscaine nommée Agata, qui sert sous la règle de saint François et porte l'habit gris cendre avec le voile blanc ; au témoignage du curé et de beaucoup d'autres, elle est de bonne vie et sert l'église.

[*en marge*] [Église] paroissiale Santa Maria della Visitazione

3 juillet 1686, à vêpres.

Le susdit seigneur visiteur (etc.) a visité l'église paroissiale de Lama sous l'invocation de la Santissima Maria della Visitazione, dont est à présent recteur le très révérend seigneur Antonio Battista Bartoli ; il l'a obtenue il y a environ 47 ans par concours, comme il appert d'après les bulles de sa collation expédiées chez l'ordinaire (etc.). Le revenu annuel de la dite église est de mille livres de monnaie de Gênes, qui proviennent des dîmes, prémices, offrandes et autres revenus

aliis fructibus bonorum stabilium dictae ecclesiae.

[349v] Visitavit sanctissimum sacramentum, quod invenit asservari in pyxide ex auricalco cum cuppa argentea in totum deaurata, conopaeo albi coloris et cruce in eius summitate instructa ad formam, atque inservit pro adoratione et communionibus generalibus, et aliquibus additis inservit etiam pro ostensorio in expositione et asportatione sanctissimi in processionibus, mandavit tamen provideri de vitro ad formam.

Visitavit aliam pyxidem parvam ex argento intus deauratam, cum sua bursa serica rubei coloris, inservientem pro asportando sanctissimo viatico ad infirmos, et est ad formam.

Dictum sanctissimum sacramentum asservatur ad altare maius in tabernaculo ligneo in totum deaurato, conopaeo rubei coloris instructo cum imagine Christi resurgentis in eius summitate et ser<r>a secreta et clave munito ad formam; mandavit supra dictum tabernaculum appendi baldachinum saltem infra annum.

Lampas ante ipsum sanctissimum sacramentum pendet ad formam, continuo ardens ex impensis communitatis, de caeraeis pro deferendo providetur a societate ibi erecta auctoritate apostolica cum privilegiis et indulgentiis, sub invocatione dicti sanctissimi sacramenti.

provenant des biens immeubles de la dite église.

[349v] Il a visité le Très Saint Sacrement, qu'il a trouvé conservé dans une pyxide en laiton avec une coupe en argent entièrement dorée, surmontée d'un conopée de couleur blanche et d'une croix à son sommet, à la norme ; elle sert pour l'adoration et les communions générales et, avec quelques ajouts, elle sert d'ostensoir pour l'exposition et le transport du Très Saint [Sacrement] lors des processions. Il cependant mandé de se pourvoir d'une vitre à la norme.

Il a visité une autre petite pyxide en argent dorée à l'intérieur, avec sa bourse de soie de couleur rouge, qui sert pour transporter le très saint viatique aux malades et elle est à la norme.

Le dit Très Saint Sacrement est conservé au maître autel dans un tabernacle de bois entièrement doré, surmonté d'un conopée de couleur rouge, avec une représentation sculptée du Christ ressuscité à son sommet et muni d'une serrure et d'une clef, à la norme. Il a mandé de suspendre au-dessus du dit tabernacle un baldaquin dans l'année.

La lampe devant le Très Saint Sacrement pend, à la norme, brûlant continuellement aux frais de la communauté. Les cierges pour porter [le Très Saint Sacrement] sont pourvus par la compagnie qui est érigée ici sous l'autorité apostolique, avec privilèges et indulgences,

Visitavit baldachi[n]um speciosae formae rubei coloris pro deferendo sanctissimo.

Visitavit etiam umbellam, in cuius summitate mandavit apponi crucem.

Velum humerale albi coloris sericum, thurribulum cum eius navicula ex auricalco, lanternae magnae adsunt ad formam, deficit pluviale, et ideo mandavit saltem infra biennium de eo provideri.

Visitavit fontem baptismalem, cuius vas est [350r] marmoreum, ciborium vero ligneum, conopaeo caerulei coloris et cruce in eius summitate instructum atque munitum ser<r>a secreta et clave quae detinetur paenes dictum rectorem ad formam. Mandavit supra dictum fontem appendi umbellam saltem infra annum et in ea apponi imaginem sancti Ioannis Baptistae Christum baptizantis. In eodem fonte vidit cochlear ex argento pro aqua suscipienda in baptizandis infantibus. Invenit quoque asservari vasa stamnea oleorum chrismatis et catechumenorum ad formam.

Visitavit oleum infirmorum in vase stamneo quod asservatur in scamno, et ideo mandavit in posterum asservari debere in fenestrula, quam mandavit confici prope altare maius in cornu evangelii, quae

sous l'invocation du dit Très Saint Sacrement. à la norme.

Il a visité le baldaquin de belle forme de couleur rouge pour porter le Très Saint [Sacrement].

Il a également visité l'ombrelle, au sommet de laquelle il a mandé d'ajouter une croix.

Il y a un voile huméral en soie de couleur blanche, un encensoir avec sa navette en laiton, de grandes lanternes, à la norme. Il manque le pluvial : il a donc mandé de s'en pourvoir dans les deux ans.

Il a visité les fonts baptismaux, dont la cuve [350r] est en marbre, le *ciborium* en bois, surmontés d'un conopée de couleur bleue et d'une croix en son sommet et munis d'une serrure et d'une clef qui est détenue chez le dit recteur : à la norme. Il a mandé de suspendre dans l'année au-dessus des dits fonts une ombrelle et d'y ajouter une représentation de saint Jean-Baptiste baptisant le Christ. Dans ces fonts, il a vu la cuiller en étain pour prendre l'eau lors du baptême des enfants. Il a aussi trouvé qu'y sont conservés les vases d'étain des huiles du chrême et des catéchumènes, à la norme.

Il a visité l'huile des infirmes dans un vase d'étain qui est conservé dans un banc : il a donc mandé de le conserver à l'avenir dans une niche, qu'il a mandé de ménager près du maître autel du côté de

debeat vestiri intus panno violacei coloris et muniri ser<r>a secreta et clave quae detineatur a domino rectore, et foris inscribatur literis maiusculis *Oleum infirmorum*.

Vidit etiam sacrarium in angulo infimo ecclesiae, quod mandavit parum elevari adeo ut muniatur ostiolo cum ser<r>a secreta et clave, quae pariter detineri debeat paenes dominum rectorem.

Visitavit altare maius, quod manuteneatur a communitate, nullum habens redditum nec onus, et est sufficienter provisum de necessariis ad celebrationem missae. Dictum altare providetur de candelis pro missis celebrandis a consortio mulierum ibi erecto auctoritate ordinarii sub invocatione beatae Virginis. Gubernatur a domino rectore sub quibusdam regulis approbatis. Dictae mulieres habent prioram, paenes quam asservatur massa pecuniaria proveniens ex contributionibus annuis dictarum mulierum, ex qua solent subvenire sororibus defunctis de libris octo caerae pro sepulchralibus [350v] exequiis in earum depositione atque etiam pro quibusdam missis celebrandis, et solent etiam providere altare non solum de caeris ut dictum est, sed etiam de suppellectilibus sacris.

l'Évangile, et elle doit être tapissée à l'intérieur d'un tissu de couleur violette et munie d'une serrure et d'une clef qui soit détenue chez le seigneur recteur ; qu'on y inscrive à l'extérieur en lettres majuscules *Oleum infirmorum* (Huile des malades).

Il a également vu le sacraire dans un petit coin de l'église et mandé de l'élever un peu pour le munir d'une petite porte avec serrure et clef qui soit pareillement détenue chez le seigneur recteur.

Il a visité le maître autel qui est entretenu par la communauté, sans aucun revenu ni charge ; il est suffisamment pourvu du nécessaire à la célébration de la messe. Le dit autel est pourvu de chandelles pour célébrer les messes par la compagnie de femmes qui y est érigée par l'autorité de l'ordinaire [l'évêque] sous l'invocation de la Bienheureuse Vierge. Elle est dirigée par le seigneur recteur sous des règles approuvées. Les dites femmes ont une prieure chez qui est conservée la trésorerie provenant des contributions annuelles fixes des dites femmes et sur laquelle elles ont coutume de procurer huit livres de cire aux sœurs défuntes pour les cérémonies [350v] funèbres lors de leur enterrement, ainsi que pour célébrer quelques messes ; elles ont également coutume de pourvoir l'autel non seulement de cire, comme on l'a dit, mais aussi de mobilier sacré.

Visitavit altare cum eius capella sub invocatione sancti Ioannis Baptistae, quod manutenetur a domino Paulo de Santinis ex eodem loco, habens redditum annu[u]m librarum quadraginta monetae Genuae, provenientium ex sorte principali cuiusdam census legati ab olim domino Ioanne Baptista de Santinis pro missis octuaginta annuatim celebrandis in dicto altari per capellanum a domino patrono amovibil[i]ter eligendum, qui ad praesens est reverendus dominus Urbanus de Monte ex eodem loco. Dictum altare est tolerabiliter provisum de requisitis ad celebrationem missae; mandavit tamen provideri de missali romano reformato, de sacro convivio et etiam de duobus candelabris ex auricalco. Suppellectilia sacra eiusdem altaris asservantur in quadam capsula, quam mandavit muniri ser<r>a secreta et clave quae detineri debeat paenes dictum capellanum. Coram dicto altari adest monumentum sepulchrale pariter manutentum ab eodem patrono praedicto.

Visitavit altare cum eius capella sub invocatione sancti Philippi Nereii, quod manutenetur a domino Fabiano Bartholo ex eodem loco Lamae, noviter erectum et adhuc non dotatum, est tamen sufficienter provisum de icone et de caeteris necessariis ad celebrationem missae ad formam, coram dicto altari pendet lampas ardens ex impensis dicti domini patroni.

Il a visité l'autel, avec sa chapelle sous l'invocation de San Giovanni Battista : il est entretenu par le seigneur Paolo Santini du même lieu et a un revenu annuel de 40 livres de monnaie de Gênes provenant du capital d'un cens légué par feu le seigneur Giovanni Battista Santini pour que soient célébrées annuellement 80 messes au dit autel par le chapelain élu de manière amovible par le seigneur patron – c'est à présent le révérend seigneur Urbano Monti du même lieu. Le dit autel est acceptablement pourvu de ce qui est requis pour la célébration de la messe. Il a cependant mandé de se pourvoir du missel romain réformé, d'une table des secrètes ainsi que de deux chandeliers en laiton. Les ustensiles sacrés de cet autel sont conservés dans un coffre qu'il a mandé de munir d'une serrure et d'une clef qui doit être détenue chez le dit chapelain. Devant cet autel, il y a un monument funéraire pareillement entretenu par le même patron susnommé.

Il a visité l'autel, avec sa chapelle, sous l'invocation de San Filippo Neri : il est entretenu par le seigneur Fabiano Bartoli du même lieu de Lama, nouvellement érigé et non encore doté ; il est cependant suffisamment pourvu d'un tableau et de tout le nécessaire à la célébration de la messe selon la norme. Devant le dit autel pend une lampe brûlant continuellement aux frais du dit seigneur patron.

Suppellectilia sacra asservantur in quadam capsula paenes dictum altare, quam mandavit [351r] muniri ser<r>a secreta et clave quae detineatur paenes dominum patronum.

In dicta capella asservatur imago deaurata sancti Philippi Nerii cum reliquiis eiusdem sancti in pectore dictae imaginis insertis, et per vitrum leguntur sequentia verba: *Ex praecordiis sancti Philippi Nerii.*

Vidit literas patentes autenticas earumdem reliquiarum et ideo mandavit quamprimum procurari ut exponantur publice fidelium veneratione, servatis modis et formis debitis.

Visitavit suppellectilia sacra, quae invenit asservari in choro in quodam scamno et etiam in quadam capsula, ambobus munitis ser<r>a secreta et clave quae detinetur paenes dominum rectorem ad formam. Dicta suppellectilia sacra sunt copiosa et ut plurimum serica et perpolite custodita.

In hac ecclesia reperiuntur quinque monumenta sepulchralia, quorum duo sunt manutenta a diversis patronis; caetera autem manutentur a communitate; ex ipsis monumentis unum est pro sacerdotibus, alterum pro viris, alterum pro foeminis et alterum pro parvulis sepeliendis, et sunt omnia ad formam.

Le mobilier sacré est conservé près du dit autel dans un coffre qu'il a mandé [351r] de munir d'une serrure et d'une clef qui soit détenue chez le seigneur patron.

Dans la dite chapelle est conservée une statue dorée de San Filippo Neri avec des reliques de ce saint insérées dans la poitrine de la dite statue, et à travers la vitre on lit les mots suivants : *Ex praecordiis sancti Philippi Nerii.*

Il a vu les lettres patentes authentiques de ces reliques et a donc mandé de s'occuper au plus vite de les exposer publiquement à la vénération des fidèles en observant les modalités et formes requises.

Il a visité le mobilier sacré, qu'il a trouvé conservé dans le chœur dans un banc ainsi que dans un coffre, tous deux munis d'une serrure et d'une clef qui est détenue chez le seigneur recteur : à la norme. Le dit mobilier sacré est riche, pour la plupart en soie et ils sont gardés fort propres.

Dans cette église se trouvent cinq monuments funéraires dont deux sont entretenus par divers patrons privés et trois par la communauté ; parmi ces monuments, l'un est pour ensevelir les prêtres, un autre les hommes, un autre les femmes et le dernier les enfants : tous sont à la norme.

Corpus ecclesiae est dealbatum et ad formam, sicut etiam eius fores, munitae clave quae detinetur paenes dominum rectorem.

In dicta ecclesia vidit pulpitem ad formam, in quo solet concio haberi ad populum, non solum tempore quadragesimali sed etiam aliis solemnioribus diebus infra annum.

Visitavit sedem confessionalem ad formam. In hac ecclesia solet recitari officium beatae Virginis singulis diebus festivis a quadam confraternitate [351v] laicali ibi erecta auctoritate ordinarii, quae servit sub quibusdam capitulis ab eodem ordinario approbatis. Dicti confratres induunt cappas albas et habent suos officiales, cuius caput dicitur prior, qui renovantur de semestri in semestrem et tunc temporis computa redduntur coram domino rectore et confraternitate.

Habent massam pecuniariam constitutam ex contributionibus certis annuis dictorum fratrum, ex qua solent subvenire confratribus de octo libris caerae in eorum depositione et etiam de elemosinis pro sex missis celebrandis; solent etiam associare processionabiliter cum cappis confratres defunctos sepeliendos.

Doctrina christiana docetur singulis diebus festivis inter missarum solemnias per dominum rectorem, et populus repertus satis

Le corps de l'église est blanchi et à la norme, ainsi que ses portes, munies d'une clef qui est détenue chez le seigneur recteur.

Dans la dite église, il a vu la chaire, à la norme, où il est d'usage de tenir sermon au peuple non seulement pendant le carême mais aussi aux autres fêtes solennelles dans l'année.

Il a visité le confessionnal, à la norme. Dans cette église, il est d'usage que soit récité l'office de la Bienheureuse Vierge chaque jour de fête par la confrérie [351v] laïque érigée là par l'autorité de l'ordinaire [l'évêque], laquelle sert sous des statuts approuvés par le même ordinaire. Les dits confrères portent des capes blanches et ont leurs officiers, dont le chef est appelé prieur ; ils sont renouvelés de semestre en semestre et les comptes sont alors rendus devant le seigneur recteur et la confrérie.

Ils ont une trésorerie constituée des contributions annuelles fixes des dits frères, sur laquelle ils ont coutume de procurer aux confrères huit livres de cire lors de leur enterrement ainsi que des aumônes pour célébrer six messes. Ils ont aussi coutume d'accompagner en procession avec les capes les confrères défunts qu'il faut ensevelir.

La doctrine chrétienne est enseignée tous les jours de fête pendant les solennités des messes par le seigneur recteur et le peuple a

instructus.

Nuptiae non benedicuntur; ideo mandavit in posterum benedici ad formam missalis romani, et si sponsi negligentes fuerint in benedictione petenda contra eos poenam statuendam.

Visitavit campanile cum duabus campanis ad formam.

[*en marge*] Ecclesia campestris sancti Laurentii

Visitavit ecclesiam campestem sub invocatione sancti Laurentii, quae antiquitus erat ecclesia parochialis de hoc loco Lamae et fuit postea translata pro maiori commoditate populi ad ecclesiam praedictam sanctae Mariae.

In dicta ecclesia visitavit altare, quod manutinetur a communitate, nullum habens redditum nec onus, et est sufficienter provisum de necessariis ad celebrationem missae quae aliquando ibi celebrari solet. Supra dictum altare adest icon ad formam, et suppellectilia sacra asservantur [352r] in capsula, quam mandavit muniri clave quae detinetur paenes parochum.

Corpus ecclesiae est dealbatum, sicut etiam eius fores, munitae

été trouvé assez instruit.

Les noces ne sont pas bénies : il a donc mandé de les bénir à l'avenir selon la norme du missel romain et si les époux ont été négligents pour demander la bénédiction, de statuer contre eux une peine.

Il a visité le clocher avec deux cloches : à la norme.

[*en marge*] Église champêtre San Lorenzo

Il a visité l'église champêtre sous l'invocation de San Lorenzo, qui était anciennement l'église paroissiale de ce lieu de Lama et fut ensuite transférée à la susdite église de Santa Maria pour la plus grande commodité du peuple.

Dans la dite église, il a visité l'autel qui est entretenu par la communauté, sans aucun revenu et charge ; il est suffisamment pourvu du nécessaire à la célébration de la messe qu'il est d'usage d'y célébrer parfois. Au-dessus du dit autel, il y a un tableau à la norme et le mobilier sacré est conservé [352r] dans un coffre qu'il a mandé de munir d'une serrure et d'une clef qui soit détenue chez le curé.

Le corps de l'église est blanchi, ainsi que ses portes, munies

clave quae detinetur apud dictum rectorem.

[à nouveau Santa Maria della Visitazione]

Visitavit libros parochiales, quos invenit ad formam habitam in rituali romano. Mandavit confici librum de statu animarum, quas dictum fuit esse in hac parochia centum et nonaginta, ex quibus communicantur centum et triginta, et non omnes paruerunt praecepto ecclesiae, ideo mandavit per dominum rectorem admoneri ut pareant, et si non paruerint esse denunciandos curiae episcopali.

In hac parochia adsunt duo reverendi, scilicet presbiter Urbanus de Monte et p(resbiter) Matthaesus de Massianiis, qui prout attestatur dominus rector, etiam quamplures alii, sunt bonae vitae et famae et inserviut ecclesiae.

Aedes canonicales non adsunt, ideo mandavit aedificari prope ecclesiam parochialem idoneas et aptas ad formam. In reliquis omnia se bene habere compertum est.

d'une clef qui est détenue chez le dit recteur.

[à nouveau Santa Maria della Visitazione]

Il a visité les livres paroissiaux qu'il a trouvés à la norme observée dans le rituel romain. Il a mandé de confectionner un livre de l'état des âmes, dont il a été dit que dans cette paroisse elles sont 190, parmi lesquelles 130 communient et tous n'ont pas obéi au précepte de l'Église : il a donc mandé d'avertir par le seigneur recteur d'obéir et s'ils ne le faisaient pas, de les dénoncer à la curie épiscopale.

Dans cette paroisse, il y a deux révérends, le prêtre Urbano Monti et le prêtre Matteo Massiani, qui, au témoignage du seigneur recteur et de plusieurs autres, sont de bonne vie et de bonne réputation et servent l'église.

Il n'y a pas de presbytère : il a donc mandé d'en édifier un près de l'église paroissiale qui soit adapté et vaste, selon la norme. Pour le reste, il a vérifié que tout était bien.

[*en marge*] Parochialis sanctissimae Annunziatae de Padano [sic]

Die 4 iulii 1686.

Praefatus dominus visitator (etc.) visitavit ecclesiam parochialem sub invocatione sanctissimae Annunziatae de Pedano, cuius ad praesens est rector admodum reverendus dominus Angelus Franciscus Morlas, quam assequutus fuit sex circiter abhinc mensibus per concursum, ut ex bullis suae collationis Romae expeditis (etc.), percipiens in annuo reddito libras quatuorcentum monetae Genuae, consistentes in decimis, primitiis, oblationibus et in aliis fructibus bonorum stabilium dictae ecclesiae.

[352v] Visitavit sanctissimum sacramentum, quod invenit asservari in pyxide ex argento intus deaurata, conopaeo albi coloris et cruce in eius summitate instructa ad formam, atque inservit pro adoratione et communionibus generalibus.

Visitavit aliam pyxidem parvam pariter ex argento intus deauratam, cum bursa serica et suis cordulis sericis unde appendatur ad collum sacerdotis, et est ad formam atque inservit pro sanctissimo viatico asportando. Dictum sanctissimum sacramentum asservatur ad altare

[*en marge*] [Église] paroissiale de la Santissima Annunziata de Pedano

4 juillet 1686.

Le susdit seigneur visiteur (etc.) a visité l'église paroissiale de Pedano sous l'invocation de la Santissima Annunziata, dont est à présent recteur le très révérend seigneur Angelo Francesco Morlas ; il l'a obtenue il y a environ six mois par concours, comme [il appert] d'après les bulles de sa collation délivrées à Rome ; il perçoit comme revenu annuel 400 livres de monnaie de Gênes consistant en dîmes, prémices, offrandes et autres revenus provenant des biens immeubles de la dite église.

[352v] Il a visité le Très Saint Sacrement, qu'il a trouvé conservé dans une pyxide en argent dorée à l'intérieur, surmontée d'un conopée de couleur blanche et d'une croix à son sommet, à la norme ; elle sert pour l'adoration et les communions générales.

Il a visité une autre petite pyxide pareillement en argent dorée à l'intérieur, avec la bourse en soie et ses cordons de soie par lesquels elle puisse pendre au cou du prêtre : elle est à la norme et sert pour transporter le très saint viatique. Le dit Très Saint Sacrement est

maius in tabernaculo ligneo in totum deaurato, antiquae et tolerabilis formae, habet conopaeum albi coloris et crucem in eius summitate cum baldachino ligneo supra se tolerabiliter ad formam. Est etiam munitum ser<r>a secreta et clave, in qua mandavit appendi cordulam speciosi coloris.

Vidit baldachinum rubei coloris sericum atque etiam velum humerale albi coloris sericum, et sunt ad formam. Pluviale, ostensorium et thurribulum cum eius navicula et etiam lanternae magnae deficiunt, sed toleratur propter inopiam communitatis nimis diminutae, et tantum mandavit provideri de duabus lanternis pro sanctissimo deferendo et etiam thurribulo cum eius navicula n[e]c non de ostensorio cum eius vitro saltem infra triennium.

Lampas ante sanctissimum sacramentum continuo ardet ex impensis communitatis, quae etiam providet de caeraeis pro deferendo sanctissimo. Vidit etiam umbellam ad formam, mantavit tamen in eius summitate apponi crucem.

Visitavit fontem baptismalem, cuius vas est marmoreum, ciborium vero ligneum, et est ad formam [353r] atque munitum ser<r>a secreta et clave quae detinetur penes dominum rectorem, cum cruce in eius summitate; mandavit provideri de conopaeo et etiam supra ipsum

conservé au maître autel dans un tabernacle de bois entièrement doré, de forme ancienne et acceptable ; il a un conopée de couleur blanche et une croix à son sommet avec, au-dessus de lui, un baldaquin de bois, acceptablement à la norme. Il est également muni d'une serrure et d'une clef, à laquelle il a mandé que pende un flocc de belle couleur.

Il a vu le baldaquin en soie de couleur rouge ainsi que le voile huméral en soie de couleur blanche : ils sont à la norme. Pluvial, ostensor, encensoir avec sa navette ainsi que grandes lanternes font défaut, mais on l'a toléré en raison de l'indigence de la communauté très peu nombreuse. Il a seulement mandé de se pourvoir dans les trois ans de deux lanternes pour porter le Très Saint [Sacrement] ainsi que de l'encensoir avec sa navette et d'un ostensor avec sa vitre.

La lampe devant le Très Saint Sacrement brûle continuellement aux frais de la communauté, qui pourvoit également en cierges pour porter le Très Saint [Sacrement]. Il a également vu l'ombrelle, à la norme : il a cependant mandé d'y ajouter une croix au sommet.

Il a visité les fonts baptismaux, dont la cuve est en marbre, le *ciborium* en bois : ils sont à la norme [353r] et munis d'une serrure et d'une clef qui est détenue chez le seigneur recteur, avec une croix à leur sommet ; ils sont à la norme. Il a mandé de se pourvoir d'un

appendi umbellam seu baldachinum et etiam in eo apponi imaginem sancti Ioannis Baptistae Christum baptizantis. De cancellis ligneis nihil ordinavit propter angustiam ecclesiae. In dicto fonte invenit asservari vasa stamnea oleorum chrismatis et cathaecumenorum, et stant ad formam, et etiam cochlear stamneum pro aqua suscipienda, sed quia invenit in eodem asservari etiam oleum infirmorum in vase stanneo, ideo mandavit in posterum debere asservari in fenestrula iam constructa in pariete prope altare maius in cornu evangelii, quam mandavit intus vestiri panno violacei coloris et muniri ser<r>a secreta et clave quae detineatur paenes dominum rectorem, et foris inscribatur literis maiusculis *Oleum infirmorum*.

Visitavit altare maius, quod manutinetur a communitate, nullum habens redditum nec onus, et est sufficienter provisum de requisitis ad celebrationem missae; mandavit tamen readaptari dictum altare in illa parte in qua est fractum.

Visitavit altare cum eius capella sub invocatione beatæ Virginis de Rosario, quod manutinetur a communitate et est provisum de icone et

conopée, de suspendre au-dessus une ombrelle ou un baldaquin et d'y ajouter une représentation de saint Jean-Baptiste baptisant le Christ. Il n'a rien ordonné à propos de la balustrade de bois à cause de l'étroitesse de l'église. Dans les mêmes fonts, il a trouvé conservés les vases d'étain des huiles du chrême et des catéchumènes : ils sont à la norme. Il a également vu la cuiller d'étain pour prendre l'eau, mais comme il a trouvé également conservé au même endroit l'huile des malades dans un vase d'étain, il a mandé de les conserver à l'avenir dans la niche déjà construite dans la paroi près du maître autel du côté de l'Évangile ; il a mandé qu'elle soit tapissée à l'intérieur d'un tissu de couleur violette, munie d'une petite porte avec une serrure et une clef qui soit détenue chez le seigneur recteur et qu'on inscrive à l'extérieur en lettres majuscules *Oleum infirmorum* (Huile des malades).

Il a visité le maître autel, qui est entretenu par la communauté, sans revenu ni charge ; il est suffisamment pourvu de ce qui est requis pour la célébration de la messe. Il a cependant mandé de réparer l'autel à l'endroit où il est cassé.

Il a visité l'autel, avec sa chapelle, sous l'invocation de la bienheureuse Vierge du Rosaire, lequel est entretenu par la communauté

etiam de requisitis ad celebrationem missae quae in eo aliquando celebratur absque ullo reddito et onere, et mandavit provideri de duobus candelabris. Coram dicto altari est erecta societas tam virorum quam mulierum auctoritate apostolica cum privilegiis et indulgentiis, et ab eadem solet [353v] recitari rosarium ter per hebdomadam. In eadem capella et coram dicto altari adsunt duo monumenta sepulchralia manutenta a communitate, unum pro viris et alterum pro foeminis, et sunt ad formam; mandavit fieri aliud tumulum pro parvulis sepeliendis, et in ea parte in qua possit reparari inundationi aquae quae saepe saepius solet imminere dictae ecclesiae.

Visitavit sedem confessionalem ad formam et mandavit in ea apponi schedulam casuum reservatorum et summarium bullae Coenae.

Visitavit suppellectilia sacra, quae invenit asservari in choro in quodam scamno, quod mandavit muniri ser<r>a secreta et clave quae detineatur paenes dominum parochum, et invenit sufficientia.

Corpus ecclesiae est dealbatum et tolerabiliter ad formam, sicut etiam sunt eius fores, munitae clave quae detinetur paenes dominum parochum.

Visitavit etiam parvum campanile cum una campana ad formam.

et est pourvu d'un tableau et de ce qui est requis pour la célébration de la messe qui s'y célèbre parfois, sans aucun revenu ni charge. Il a mandé de le pourvoir de deux chandeliers. Devant le dit autel est érigée une compagnie tant d'hommes que de femmes sous l'autorité apostolique avec privilèges et indulgences, et il est d'usage [353v] qu'elle récite le rosaire trois fois par semaine. Dans la même chapelle, devant le dit autel, il y a deux monuments funéraires entretenus par la communauté, l'un pour les hommes, l'autre pour les femmes et ils sont à la norme. Il a mandé de faire une autre tombe pour ensevelir les enfants et, dans la partie où c'est possible, de remédier à l'inondation qui menace souvent, très souvent, la dite église.

Il a visité le confessionnal, à la norme, et a mandé d'y afficher le feuillet des cas réservés et l'abrégé de la bulle *In Cena*.

Il a visité le mobilier sacré qu'il a trouvé conservé dans le chœur dans un banc qu'il a mandé de munir d'une serrure et d'une clef, qui soit détenue chez le seigneur curé. Il l'a trouvé suffisant.

Le corps de l'église est blanchi et acceptablement à la norme, de même que ses portes, munies d'une clef qui est détenue chez le seigneur curé.

Il a également visité le petit clocher avec une cloche à la

Doctrina christiana docetur singulis diebus dominicis inter missarum solemniam.

Nuptiae non benedicuntur, ideo mandavit in posterum benedici ad formam missalis romani, et si sponsi negligentes fuerint in benedictione petenda contra eos poenam statuendam (etc.).

[*en marge*] Ecclesia campestris sancti Ioannis Evangelistae

Visitavit ecclesiam campestram sub invocatione sancti Ioannis Evangelistae, quae antiquitus erat ecclesia parochialis de Pedano et pro maiori commoditate populi fuit translata ad praedictam ecclesiam beatae Mariae virginis Annuntiatae.

Visitavit in dicta ecclesia unicum altare, nudum et expoliatum et tantum provisum de icone; [354r] in eo tamen solet celebrari aliquando et tunc temporis asportantur suppellectilia sacra ex ecclesia parochiali praedicta.

Corpus ecclesiae est dealbatum et ad formam, sicut etiam sunt eius fores, munitae clave quae detinetur paenes dominum rectorem. Vidit

norme.

La doctrine chrétienne est enseignée tous les dimanches pendant les solennités des messes.

Les noces ne sont pas bénies : il a donc mandé de les bénir à l'avenir selon la norme du missel romain ; et si les époux ont été négligents pour demander la dite bénédiction, de statuer contre eux une peine etc.

[*en marge*] Église champêtre San Giovanni Evangelista

Il a visité l'église champêtre sous l'invocation de San Giovanni Evangelista qui était anciennement l'église paroissiale de Pedano et qui a été transférée pour une plus grande commodité du peuple à la susdite église de la bienheureuse Vierge Marie de l'Annonciation.

Dans la dite église, il a visité l'unique autel, nu et dépouillé, seulement pourvu d'un tableau ; [354r] il est cependant d'usage d'y célébrer parfois et le mobilier sacré est alors apporté de l'église paroissiale susdite.

Le corps de l'église est blanchi et à la norme, comme le sont aussi ses portes, munies d'une clef qui est détenue chez le seigneur

etiam campanile cum campana ad formam.

Procurator dictae ecclesiae adest et annuatim renovatur et computa tunc temporis redduntur coram domino rectore et populo.

Confraternitas laicalis hic non est erecta, et dictum fuit homines huius parochiae aggregatos esse confraternitati de Petralta [*lire* Petralba], sicut etiam sunt mulieres huius loci.

Intra limites huius parochiae reperitur situm oratorium sub invocatione sancti Michaelis arcangeli, titolare cuiusdam beneficium simplicis annui redditus librarum quatuorcentum et quinquaginta monetae Genuae, et de praesenti possidetur ab eminentissimo domino domino cardinali Spinola episcopo Lucae.

Visitavit libros parochiales et invenit ad formam. Animae huius parochiae sunt in totum triginta, ex quibus communicantur viginti et tres, et omnes paruerunt praecepto ecclesiae.

Visitavit aedes canonicales, quas invenit periculosas et ruinam minantes, et ideo mandavit readaptari ita ut habitabiles sint et aptae ad formam.

recteur. Il a également vu le clocher avec une cloche, à la norme.

Il y a un procureur de la dite église : il est renouvelé annuellement et les comptes sont alors rendus devant le seigneur recteur et le peuple.

Il n'y a pas de confrérie laïque érigée ici et il a été dit que les hommes de cette paroisse s'étaient agrégés à la confrérie de Petralba, de même que les femmes du lieu.

Dans les limites de cette paroisse se trouve situé un oratoire sous l'invocation de San Michele Archangelo, titulaire d'un bénéfice simple d'un revenu annuel de 450 livres de monnaie de Gênes ; il est à présent possédé par l'éminentissime seigneur, le seigneur cardinal Spinola, évêque de Lucques.

Il a visité les livres paroissiaux et les a trouvés à la norme. Les âmes de cette paroisse sont 30 en tout, parmi lesquelles 23 communient et tous ont obéi au précepte de l'Église.

Il a visité le presbytère, qu'il a trouvé dangereux et menaçant ruine : il a donc mandé de le réparer pour qu'il soit habitable et adapté à la norme.

[*en marge*] Parochialis sancti Rocchi de Petraalba

Die 5 iulii in tertiis.

Praefatus dominus visitator (etc.) visitavit ecclesiam parochialem sub invocatione sancti Rocchi de Petralba, cuius ad praesens est rector admodum reverendus Ioannes Gilius de Paulis, quam assequutus fuit triginta quatuor abhinc annis per concursum, ut [354v] ex bullis suae collationis apud ordinarium expeditis apparet (etc.), percipiens in annuo reddito septem vel octo centum libras monetae Genuae, provenientes ex decimis, primitiis, oblationibus et etiam ex aliis fructibus bonorum stabilium dictae ecclesiae, quae ecclesia parochialis gravata est pensione annua librarum septuaginta monetae Genuae reservata ad favorem reverendi domini Angeli Francisci de Christophinis.

Visitavit sanctissimum sacramentum, quod invenit asservari in pyxide ex aere cum cuppa argentea in totum deaurata, conopaeo albi coloris et cruce in eius summitate instructa ad formam, atque inservit pro adoratione et communionibus generalibus.

Visitavit aliam pyxidem parvam ex argento intus deauratam cum sua bursa serica, quae inservit pro asportando sanctissimo viatico ad

[Église] paroissiale San Rocco de Petralba

5 juillet à tierce.

Le susdit seigneur visiteur (etc.) a visité l'église paroissiale de Petralba sous l'invocation de San Rocco, dont est à présent recteur le très révérend seigneur Giovanni Gilio Paoli ; il l'a obtenue il y a environ 34 ans par concours, comme [354v] il appert d'après les bulles de sa collation expédiées chez l'ordinaire (etc.) ; il perçoit comme revenu annuel 800 livres de monnaie de Gênes, provenant de dîmes, prémices, offrandes ainsi que d'autres revenus provenant des biens immeubles de la dite église. L'église paroissiale est grévée d'une pension annuelle de 70 livres de monnaie de Gênes réservée en faveur du révérend seigneur Angelo Francesco Cristofini.

Il a visité le Très Saint Sacrement, qu'il a trouvé conservé dans une pyxide en bronze avec une coupe en argent entièrement dorée, surmontée d'un conopée de couleur blanche et d'une croix à son sommet, à la norme ; elle sert pour l'adoration et les communions générales.

Il a visité une autre petite pyxide en argent dorée à l'intérieur avec sa bourse en soie, qui sert pour transporter le très saint viatique

infirmos ad formam.

Visitavit ostensorium ex auricalco in totum deauratum cum suo vitro et lunula ad formam, quod inservit pro expositione et asportatione sanctissimi in processionibus.

Vidit baldachinum sericum albi et rubei coloris, quod inservit pro deferendo sanctissimum et est ad formam, nec non umbellam, et mandavit in eius summitate apponi crucem.

Velum humerale sericum albi coloris, thurribulum cum eius navicula ex auricalco sunt ad formam.

Lampas ante ipsum sanctissimum sacramentum pendet ad formam, continuo ardens ex impensis communitatis, quae etiam providet de caeraeis pro deferendo sanctissimo.

Vidit lanternam magnam ad formam et mandavit provideri de altera eiusdem formae, [355r] sicut etiam mandavit provideri saltem infra biennium de pluviali.

Dictum sanctissimum sacramentum asservatur ad altare maius in tabernaculo ligneo in totum deaurato, et est elegantis formae, habet suos conopaeos diversi coloris secundum currentia tempora cum imagine Redemptoris in eius summitate; habet etiam supra se baldachinum varie depictum ad formam et est munitum ser<f>a secreta et clave, quam

aux malades : à la norme.

Il a visité l'ostensoir en laiton entièrement doré avec sa vitre et sa lunule, à la norme, qui sert pour l'exposition et le transport du Très Saint [Sacrement] lors des processions.

Il a vu le baldaquin en soie de couleur blanche et rouge, qui sert pour porter le Très Saint [Sacrement] et il est à la norme ainsi que l'ombrelle. Il a mandé d'y ajouter une croix au sommet.

Le voile huméral en soie de couleur blanche et l'encensoir avec sa navette en laiton sont à la norme.

La lampe devant le Très Saint Sacrement pend, à la norme, brûlant continuellement aux frais de la communauté, qui pourvoit également en cierges pour porter le Très Saint [Sacrement].

Il a vu une grande lanterne, à la norme, et a mandé de se pourvoir d'une autre, à la même norme, [355r] de même qu'il a mandé de se pourvoir d'un pluvial dans les deux ans.

Le dit Très Saint Sacrement est conservé au maître autel dans un tabernacle de bois entièrement doré ; il est de forme élégante et a ses conopées de couleur différente selon le temporal, avec une représentation sculptée du Rédempteur à son sommet. Il a aussi au-dessus de lui un baldaquin peint de manière variée, à la norme, et est

mandavit deaurari et in ea appendi cordulam sericam speciosi coloris.

Visitavit fontem baptismalem, cuius vas est marmoreum, ciborium vero ligneum, conopaeo cerulei coloris et cruce in eius summitate instructum nec non munitum ser<r>a secreta et clave quae detinetur paenes parochum ad formam; sed quia invenit dictum ciborium ligneum posse separari a <a> vase marmoreo, ideo mandavit saltem infra mensem totaliter readaptari, ut nequeat amplius in posterum separari; mandavit etiam supra dictum fontem appendi umbellam seu baldachinum saltem infra biennium. Vidit circum circa septum cancellis ligneis ad formam.

In eodem fonte mandavit apponi imaginem sancti Ioannis Baptistae Christum baptizantis.

Visitavit in eodem fonte cochlear ex lamina ferreo dealbato pro aqua suscipienda in baptizandis infantibus.

Vidit etiam in eo asservari vasa stannea oleorum chrismatis et cathaecumenorum ad formam, sed quia in eodem invenit asservari etiam oleum infirmorum in vase stanneo, ideo mandavit in posterum debere asservari in fenestrula conficienda in pariete prope altare maius in cornu evangelii, quae vestiatur intus panno violacei coloris et muniatur ser<r>a

muni d'une serrure et d'une clef, à la quelle pend un floc en soie de belle couleur.

Il a visité les fonts baptismaux, dont la cuve est en marbre, le *ciborium* en bois, surmontés d'un conopée de couleur bleue avec une croix à son sommet ; ils sont munis d'une serrure et d'une clef qui est détenue chez le curé : à la norme. Mais comme il a trouvé que le dit *ciborium* pouvait se disjoindre de la cuve de marbre, il a mandé de le réparer complètement sous moins d'un mois, pour qu'il ne le puisse plus à l'avenir se disjoindre. Il a également mandé de suspendre au-dessus des dits fonts une ombrelle ou un baladaquin dans les deux ans. Il a vu qu'ils étaient entourés d'une balustrade de bois à la norme.

Il a mandé d'ajouter dans les fonts une représentation de saint Jean-Baptiste baptisant le Christ

Il a visité dans les fonts une cuiller en lame de fer blanc pour prendre l'eau lorsqu'on baptise les enfants.

Il y a aussi vu conservés les vases d'étain des huiles du chrême et des catéchumènes à la norme ; mais comme dans les mêmes fonts, il a trouvé conservée l'huile des malades dans un vase d'étain, il a mandé de les conserver à l'avenir dans une niche à ménager dans la paroi près du maître autel du côté de l'Évangile ; qu'elle soit tapissée à l'intérieur

secreta et clave quae detineatur paenes parochum, et foris inscribatur literis maiusculis *Oleum infirmorum*. [355v] Vidit etiam vasa portabilia in quadam capsula ex lamina ferreo dealbata, quae inserviunt pro suscipiendis oleis sanctis, et sunt ad formam.

Prope dictum fontem visitavit sacrarium, quod mandavit muniri ostiolo cum ser<v>a secreta et clave quae detineatur paenes parochum.

Visitavit sedem confessionalem tolerabiliter ad formam et mandavit in ea apponi schedulam casuum reservatorum et summarium bullae Coenae.

Visitavit altare maius, quod manutinetur a communitate, nullum habens redditum nec onus, et est sufficienter provisum de necessariis ad celebrationem missae. Dictum altare providetur de candelis pro missis celebrandis a quodam consortio mulierum ibi erecto auctoritate ordinarii, quod gubernatur a parochio sub quibusdam regulis approbatis. Dictae mulieres habent suas officiales, cuius caput dicitur priora, paenes quam asservatur massa pecuniaria constituta ex contributionibus annuis dictarum consororum, ex qua solent subvenire sororibus defunctis de

d'un tissu de couleur violette, munie d'une petite porte avec une serrure et une clef qui soit détenue chez le seigneur piévan et qu'on inscrive à l'extérieur en lettres majuscules *Oleum infirmorum* (Huile des malades). [355v] Il a également vu dans un coffret en lame de fer blanc les vases portatifs qui servent pour prendre les huiles saintes, et ils sont à la norme.

Près des dits fonts, il a visité le sacraire et a mandé de le munir d'une petite porte avec une serrure et une clef, qui soit détenue chez le curé.

Il a visité le confessionnal, acceptablement à la norme, et a mandé d'y afficher le feuillet des cas réservés et l'abrégé de la bulle *In Cena*.

Il a visité le maître autel, qui est entretenu par la communauté, sans aucun revenu ni charge ; il est suffisamment pourvu du nécessaire à la célébration de la messe. Le dit autel est pourvu de cierges pour célébrer les messes par la compagnie de femmes qui y est érigée sous l'autorité de l'ordinaire et elle est dirigée par le curé sous des règles approuvées. Les dites femmes ont leurs officiers, dont le chef est appelée prieure, chez qui est conservée la trésorerie constituée des contributions annuelles des dites consoeurs et sur laquelle elles ont

libris sex caerae pro sepulchralibus exequiis in earum depositione et etiam de elemosinis pro missis celebrandis. Dictae officiales renovantur annuatim et computa tunc temporis redduntur coram domino rectore et novis officialibus.

In dicta ecclesia reperitur etiam societas sanctissimi Sacramenti tam de viris quam de mulieribus cum privilegiis et indulgentiis, ut ex bulla pontificia.

Visitavit altare cum eius capella pariter manutentum a communitate sub invocatione sancti Francisci Xaverii, et est sufficienter provisum de icone cum ornamento columnarum ex calce sculptarum et etiam de caeteris requisitis ad celebrationem missae quae in eo solet aliquando celebrari absque ullo reddito et onere. Gaudet dictum altare indulgentia plenaria ad septennium pro die festivo eiusdem.

Visitavit altare sub titulo Purgatorii et invocatione beatae Virginis de Carmine pariter manutentum a communitate, et est sufficienter provisum de icone cum ornamento [356r] columnarum ex calce sculptarum et etiam de caeteris requisitis ad celebrationem missae. Dictum altare habet redditum annuum librarum centum monetae Genuae

coutume de procurer aux sœurs défuntes six livres de cire pour les cérémonies funèbres lors de leur enterrement ainsi que des aumônes pour célébrer les messes. Ces officiers sont renouvelés annuellement et les comptes sont alors rendus devant le seigneur recteur et les officiers entrant en charge.

Dans la dite église se trouve également une compagnie du Très Saint Sacrement tant d'hommes que de femmes, avec privilèges et indulgences, comme [il appert] d'après la bulle pontificale.

Il a visité l'autel, avec sa chapelle, pareillement entretenu par la communauté, sous l'invocation de San Francesco Saverio ; il est suffisamment pourvu d'un tableau avec un ornement de colonnes sculptées en chaux ainsi que de tout ce qui est requis pour la célébration de la messe, qu'il est d'usage d'y célébrer parfois, sans aucun revenu ni charge. Le dit autel jouit d'une indulgence plénière pour sept ans pour la fête du saint.

Il a visité l'autel sous le titre du Purgatoire et sous l'invocation de la Bienheureuse Vierge du Mont Carmel pareillement entretenu par la communauté ; il est suffisamment pourvu d'un tableau avec un ornement [356r] de colonnes sculptées en chaux ainsi que de tout ce qui est requis pour la célébration de la messe. Le dit autel a un revenu

circiter, provenientium ex quibusdam fructibus bonorum stabilium applicatorum a communitate et etiam a pluribus aliis personis privatis dicto altari; habet etiam alterum redditum annuum librarum sexaginta monetae Genuae, provenientium ex certis annuis contributionibus dictae communitatis, consistentibus in pane haebdomadario, ex quibus redditibus providetur primum altare de suppellectilibus sacris et ex eo quod superest celebrantur per dominum parochum totidem missae pro animabus Purgatorii. Dictum altare est privilegiatum ad septennium.

Vidit suppellectilia sacra, quae inventit asservari in choro in quadam scamno munito ser<r>a secreta et clave quae detinetur paenes parochum, et mandavit calicem deaurari saltem infra annum nec non provideri de quatuor albis pro missis celebrandis et etiam de quatuor tobaleis pro altaribus, caeterum [*sic*] sunt sufficientia et perpolite custodiuntur.

Corpus ecclesiae est dealbatum cum fornice et ad formam, sicut etiam sunt eius fores, munitae clave quae detinetur paenes parochum. In dicta ecclesia reperiuntur duo tumuli manutenti a communitate, unus pro viris et alter pro foeminis, et mandavit fieri tertium pro parvulis sepeliendis, saltem infra biennium. Reperitur etiam alius tumulus

annuel d'environ 100 livres de monnaie de Gênes, provenant des revenus de biens immeubles affectés au dit autel par la communauté ainsi que par plusieurs personnes privées. Il a aussi un autre revenu annuel de 60 livres de monnaie de Gênes, provenant des contributions annuelles fixes de la dite communauté, consistant en un pain hebdomadaire ; sur ces revenus le premier autel est pourvu de mobilier sacré et sur ce qui reste sont célébrées par le seigneur curé autant de messes pour les âmes du Purgatoire. Le dit autel a un privilège pour sept ans.

Il a visité le mobilier sacré et l'a trouvé dans le chœur dans un banc muni d'une serrure et d'une clef qui est détenue chez le curé. Il a mandé de dorer le calice dans l'année ainsi que de se pourvoir de quatre aubes pour célébrer les messes et de quatre nappes pour les autels ; le reste est à suffisance et gardé fort propre.

Le corps de l'église, avec une voûte, est blanchi et à la norme, de même que ses portes, munies d'une serrure et d'une clef qui est détenue chez le curé. Dans la dite église se trouvent deux tombes entretenues par la communauté, l'une pour les hommes, l'autre pour les femmes et il a mandé d'en faire, dans les deux ans, une troisième pour

manuentus a reverendo domino Iohanne Gilio de Paulis tam pro se quam pro successoribus et omnibus reverendis secularibus et etiam regularibus.

Vidit pulpitum ad formam, in quo concio haberi solet ad populum tempore quadragesimali secundum posse communitatis et etiam aliis solemnioribus diebus per annum.

[356v] [*en marge*] Oratorium sanctae Crucis

Visitavit oratorium sub invocatione sanctae Crucis prope ecclesiam praedictam parochialem, et manentur a confraternitate laicali ibi erecta auctoritae apostolica, quae inservit sub quibusdam capitulis ab ordinario approbatis, et habent suos officiales qui de semestre in semestrem renovantur et computa redduntur coram paroco et confraternitate. Dicti confratres induunt cappas albas et habent massam pecuniariam provenientem ex contributionibus annuis dictorum fratrum, ex qua solent providere oratorium de necessariis et etiam confratres defunctos de duodecim libris caerae pro sepulchralibus exequiis in eorum depositione et etiam de elemosinis pro missis celebrandis; solent etiam congregari singulis diebus festivis et recitare officium beatae Virginis et alias praeces effundere et etiam processionaliter associare confratres

ensevelir les enfants. On trouve également une autre tombe entretenue par le révérend seigneur Giovanni Gilio Paoli, tant pour lui que pour ses successeurs et tous les révérends séculiers et réguliers.

Il a vu la chaire, à la norme, où il est d'usage de tenir sermon au peuple pendant le carême selon ce que peut la communauté ainsi qu'aux autres fêtes solennelles dans l'année.

[356v] [*en marge*] Oratoire Santa Croce.

Il a visité l'oratoire sous l'invocation de Santa Croce près de l'église paroissiale susdite et il est entretenu par la confrérie laïque qui y a été érigée par l'autorité apostolique et qui sert sous des statuts approuvés par l'ordinaire. Ils ont leurs officiers qui sont renouvelés de semestre en semestre et les comptes sont rendus devant le curé et la confrérie. Les dits confrères portent des capes blanches et ont une trésorerie provenant des contributions annuelles des dits frères, sur laquelle ils ont coutume de pourvoir l'oratoire du nécessaire, les confrères défunts de douze livres cire pour les cérémonies funèbres lors de leur enterrement et d'aumônes pour célébrer les messes. Ils ont également coutume de se réunir chaque jour de fête, de réciter l'office de la Bienheureuse Vierge, de dire les autres prières et d'accompagner

defunctos sepeliendos.

In dicto oratorio adest unicum altare nudum et expoliatum et dumtaxat provisum de icone; mandavit provideri de necessariis ad celebrationem missae quae in eo solet semel in anno celebrari de licentia ordinarii et parochi.

Corpus oratorii est noviter erectum et dealbatum cum fornice ad formam, sicut etiam ianua extrinseca, quam mandavit muniri clave quae detineatur paenes priorem; mandavit fieri ostiolum pro pulpito quod est in conspectu altaris oratorii.

Doctrina christiana docetur singulis diebus dominicis inter missarum solemnias, et populus repertus est satis instructus.

Nuptiae raro benedicuntur, ideo mandavit in posterum benedici ad formam missalis romani, et si sponsi negligentes fuerint in benedictione petenda, contra eos poenam (etc.).

Procuratores dictae ecclesiae renovantur annuatim [357r] et computa tunc temporis redduntur coram parochi et communitate.

Visitavit libros parochiales et mandavit omnino servari formulam

en procession les confrères défunts qu'il faut ensevelir.

Dans le dit oratoire, il y a un unique autel nu et dépouillé, seulement pourvu d'un tableau. Il a mandé de le pourvoir du nécessaire à la célébration de la messe qu'il est d'usage d'y célébrer une fois par an avec la permission de l'ordinaire et du curé.

Le corps de l'oratoire est nouvellement érigé, blanchi, avec une voûte, à la norme. Comme la porte est extérieure, il a mandé de la munir d'une clef qui soit détenue chez le curé. Il a mandé de faire un portillon pour la chaire qui est en regard de l'autel de l'oratoire

La doctrine chrétienne est enseignée tous les dimanches pendant les solennités des messes et le peuple a été trouvé assez instruit.

Les noces sont rarement bénies : il a donc mandé de les bénir à l'avenir selon la norme du missel romain ; et si les époux ont été négligents pour demander la dite bénédiction, (...) contre eux une peine (etc.).

Les procureurs de la dite église sont renouvelés annuellement [357r] et les comptes sont alors rendus devant le curé et la communauté.

Il a visité les livres paroissiaux et a mandé d'observer en tout la

ritualis romani, tam in conscribendis matrimoniis quam in nominibus baptizatorum et defunctorum; mandavit etiam [confici] librum de statu animarum, quas dictum fuit esse in totum in hac parochia quatuorcentum, ex quibus communicantur trescentum; omnes paruerunt praecepto ecclesiae, exceptis nonnullis qui se praesentaver[un]t parochi sed impediti non potuerunt satisfacere praecepto, et ut certo certius sciatur in posterum an omnes communicaverint mandavit distribui singulis schedulas et eas recolligi priusquam tempus paschale terminetur, ut sic admoniti omnes possint parere.

In hac parochia reperitur unicus reverendus, scilicet presbiter Carolus Antonius de Iavinis [*lire* Gavinis], et unus clericus, scilicet Petrus Antonius, et ambo prout attestatur dominus parochus sunt bonae vitae et interveniunt functionibus parochialibus (etc.).

Visitavit aedes canonicales, in quibus habitat laicus de consensu parochi, cum ipse parochus habitet in domo propria, et vidit esse sufficientes.

formule du rituel romain tant pour consigner les mariages que les noms des baptisés et des défunts ; il a aussi mandé de confectionner un livre de l'état des âmes, dont il a été dit que dans cette paroisse elles sont environ 400 en tout, parmi lesquelles 300 communient ; tous ont obéi au précepte de l'Église, à l'exception de quelques-uns qui se présentèrent au curé mais, empêchés, ne purent satisfaire au précepte ; pour savoir à l'avenir avec certitude si tous ont communie, il a mandé de distribuer à chacun les billets et de les ramasser avant la fin du temps pascal, pour qu'ainsi avertis, tous puissent obéir.

Dans cette paroisse, se trouve un unique révérend, le prêtre Carlo Antonio Gavini, et un clerc, Pietro Antonio : tous deux, au témoignage du seigneur recteur, sont de bonne vie et participent aux cérémonies paroissiales.

Il a visité le presbytère, où, du consentement du curé, habite un laïc, tandis que le curé habite sa propre maison et il a vu qu'il était suffisant.

[*en marge*] Ecclesia campestris beatae Virginis Assumptae

Eadem die in vesperis.

Praefatus dominus visitator (etc.) visitavit ecclesiam campestem sub invocatione beatae Virginis Assumptae, quae antiquitus erat ecclesia parochialis de Petra alba et pro maiori commoditate populi fuit translata parochia ad praedictam sancti Rocchi sitam in proprio loco Petrae albae. Apud dictam ecclesiam reperitur domus canonicalis, in qua habitant duo eremitae seu monaci laici, qui erunt visitandi, et debent custodire dictam ecclesiam, in qua visitavit unicum altare, quod manutetur a communitate et est sufficienter provisum de necessariis [357v] ad celebrationem missae quae in eo solet saepe saepius celebrari absque ullo reddito et onere, et habet iconem ad formam; mandavit provideri de umbella seu baldachino supra dicto altare appendendo, saltem infra sex menses.

Suppellectilia sacra asservantur in quadam capsula, quam mandavit muniri sera secreta et clave quae detineatur paenes parochum.

Corpus ecclesiae est ad formam, mandavit tamen eius tecta resarciri saltem infra annum, sicut etiam mandavit fores dictae ecclesiae

[*en marge*] Église champêtre de la Bienheureuse Vierge de l'Assomption

Même jour à vèpres.

Le susdit seigneur visiteur (etc.) a visité l'église champêtre sous l'invocation de la bienheureuse Vierge de l'Assomption qui était anciennement l'église paroissiale de Petralba et qui, pour la plus grande commodité du peuple, a été transférée à la susdite église de San Rocco située au lieu même de Petralba. Près de la dite église, il y a un presbytère où habitent deux ermites ou moines laïques – ils devront être visités – et ils doivent garder la dite église, où il a visité l'unique autel, entretenu par la communauté ; il est suffisamment pourvu du nécessaire [357v] à la célébration de la messe qu'il est d'usage d'y célébrer très souvent, sans aucun revenu ni charge. Il y a un tableau à la norme. Il a mandé de se pourvoir d'une ombrelle ou baldaquin à suspendre au-dessus du dit autel dans les six mois.

Le mobilier sacré est conservé dans un coffre qu'il a mandé de munir d'une serrure et d'une clef qui soit détenue chez le curé.

Le corps de l'église est à la norme ; il a cependant mandé de réparer la toiture dans l'année, de même qu'il a mandé de munir les

muniri ser<r>a secreta et clave quae detineatur paenes monachos seu eremitas.

In dicta ecclesia reperiuntur quatuor monumenta sepulchralia ad formam, sed in eis amplius non sepeliuntur cadavera, cum sepeliantur in parochia praedicta.

Visitavit etiam campanile cum duabus campanis ad formam.

[*en marge*] Oratorium sanctae Luciae

Visitavit oratorium sub invocatione sanctae Luciae, situm in loco Casanove et intra limites parochiae sancti Rocc[h]i, quod manutinetur a communitate, nullum habens redditum nec onus, et in eo vidit altare sufficienter provisum de icone et de necessariis ad celebrationem missae quae in eo solet per parochum semel per haebdomadam celebrari. Suppellectilia sacra asservantur in quodam scamno, quod mandavit muniri ser<r>a secreta et clave quae detineatur paenes deputandum a parocho.

Corpus oratorii est dealbatum cum fornice ad formam, sicut etiam sunt eius fores, munitae clave quae detine[a]tur paenes deputatum.

Vidit etiam campanile parvum supra [358r] murum dicti oratorii

portes de la dite église d'une serrure et d'une clef qui soit détenue chez les moines ou ermites.

Dans la dite église se trouvent quatre monuments funéraires à la norme, mais les cadavres n'y sont plus ensevelis, puisqu'ils le sont dans la paroisse susdite.

Il a également visité le clocher avec deux cloches : à la norme.

[*en marge*] Oratoire Santa Lucia

Il a visité l'oratoire sous l'invocation de Santa Lucia, situé au lieu de Casenove et dans les limites de la paroisse de San Rocco, lequel est entretenu par la communauté, sans aucun revenu ni charge. Il y a vu l'autel, suffisamment pourvu d'un tableau et du nécessaire à la célébration de la messe qui a coutume d'y être célébrée par le curé une fois par semaine. Le mobilier sacré est conservé dans un banc qu'il a mandé de munir d'une serrure et d'une clef qui soit détenue chez celui qui y est affecté par le curé.

Le corps de l'oratoire est blanchi, avec une voûte, à la norme, comme le sont aussi ses portes, munies d'une clef qui est détenue chez le celui qui est affecté.

Il a également vu le petit clocher au-dessus du [358r] mur du

cum campanula ad formam.

Comparuit Valerius olim Quirici a Petraalba, eremita deputatus in servitium ecclesiae campestris sanctae Mariae de Assumptione; ostendit litteras patentes suae deputationis expeditas apud ordinarium (etc.), et prout attestatur dominus parochus est bonae vitae et inservit ecclesiae (etc.).

dit oratoire avec la petite cloche : à la norme.

A comparu Valerio, de feu Quilico de Petralba, ermite affecté au service de l'église champêtre de Sainte Marie de l'Assomption ; il a montré les lettres patentes de son affectation délivrées [à la chancellerie de] l'ordinaire [l'évêque] (etc.) et, comme l'a attesté le seigneur curé, il est de bonne vie et sert l'église.